CANCELLED

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

MAI – JUIN

1954

UNIVERSITY OF LONDON
26 OCT 1966
LIBRARY

SHI
WITHDRAWN

UNIVERSITY OF LONDON
27 OCT 1966
LIBRARY

S.P.F.

250, RUE SAINT-JACQUES

TOME LI. FASC. 5-6 **PAGES 193 à 288**

PÉRIODIQUE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CENTRE NATIONAL
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

AP
GN
811
S5

AVIS AU LECTEUR

Le *Bulletin de la Société Préhistorique Française* n'est pas vendu au numéro et on ne peut se le procurer par abonnement : il est distribué gratuitement à tous les membres de la Société.

Pour devenir membre de la Société Préhistorique Française, écrire au *Secrétaire Général* (G. Gaudron, 2, rue du Pas-de-la-Mule, Paris-III) en se recommandant de deux parrains membres de la *S. P. F.*, ou en indiquant ses titres et travaux (joindre un timbre pour réponse s. v. p.). Voir à la p. 2 de la couverture le taux des cotisations. Tout abonnement part du début de l'année en cours.

Le *Bulletin de la S. P. F.* ne traite que d'archéologie préhistorique *lato sensu*, c'est-à-dire que pour la France il se limite dans le temps aux environs du début de notre ère; il publie *exclusivement* les communications *inédites* des membres de la *S. P. F.*, soit qu'elles aient fait l'objet d'une présentation en séance publique, soit qu'un mémoire ait été envoyé au Secrétaire Général pour être lu en séance (Voir les avis très importants ci-dessous).

La correspondance doit être adressée au *Trésorier* (M. Chassaing, 6, rue Quentin-Bauchard, Paris-VIII) pour tout ce qui a trait aux cotisations et paiement de factures. — Il est rappelé aux membres de la *S. P. F.*, que les cotisations doivent être payées dès le début de l'année, soit par chèque postal au compte ouvert sous le n° Paris 406-44 au nom de la *S. P. F.*, 250, rue Saint-Jacques, Paris-V, soit par chèque bancaire sur Paris au même nom. — Bien indiquer pour chaque paiement ce dont il s'agit.

La correspondance doit être adressée au *Secrétaire Général* pour toutes les autres questions, notamment adhésion ou démission, changement d'adresse, envoi de livres ou brochures pour la bibliothèque, réclamations, commandes de publications de la *S. P. F.*, envoi d'informations concernant la préhistoire ou de mémoires à lire en séance, etc. Ne pas omettre un timbre pour la réponse.

AVIS TRÈS IMPORTANTS

I. *L'enregistrement dans le Bulletin des opinions librement émises au cours des séances n'implique ni approbation ni désapprobation de la part de la Société et n'engage en aucune façon sa responsabilité.* — II. *Le Conseil d'Administration de la Société a pleins pouvoirs en ce qui concerne la Rédaction du Bulletin et des Mémoires, et décide, en dernier ressort, des Manuscrits qui doivent y figurer (art. 11 du Règlement).*

Secrétaire général : G. GAUDRON, 2, rue du Pas-de-la-Mule, Paris-III

Trésorier : CHASSAING, 6, rue Quentin-Bauchard, Paris-VIII

SÉANCES de 1954 (15 h. 30, Amphi. de Paléontologie du Muséum, pl. Valhubert : 28 janv. 25 fév.; 25 mars; 22 avril; 27 mai; 24 juin; 22 juil.; 28 oct.; 25 nov.; 23 déc.

COTISATIONS ANNUELLES POUR 1954

France et Union Française	1.000 fr.
Belgique et Luxembourg (francs français)	1.250 fr.
Autres pays	1.668 fr.
Droit unique d'entrée (perçu à l'adhésion à la *S. P. F.*	170 fr.

— Par ces temps de vie chère, les Membres de la Société qui le peuvent **prendront certainement à cœur** de majorer leur cotisation.

— La cotisation annuelle peut être rachetée définitivement par un versement unique d'au moins **16.680 francs**, donnant droit au titre de **Membre à vie** de la Société Préhistorique Française.

— Le règlement doit être effectué soit par chèque postal au compte de chèques postaux de la *S. P. F.*, Paris c. c. 406-44, soit par chèque bancaire **sur Paris**, soit versé au Trésorier au cours des séances.

— Toute demande de changement d'adresse doit être envoyée au Secrétaire Général et accompagnée d'un versement de 30 francs.

— Il n'est répondu qu'aux lettres accompagnées d'un timbre pour la réponse.

L'INTERMÉDIAIRE DES COLLECTIONNEURS — ANNONCES :

Toute la correspondance concernant la publicité devra être adressée à **M. CHASSAING**, 6, rue Quentin-Bauchard, Paris-VIII[e]. Prix de la ligne d'annonce : **200 francs.**

— Achat et vente, livres de préhistoire et archéologie : Librairie « Le KALEVALA », 151 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris-V, tél. Odé. 64-64.

— A vendre : **Revue lorraine d'Anthropologie** (tirage limité) : préhistoire, ethnographie, géographie humaine, sociologie. Collection complète (10 fascicules) 1928-38, sur beau papier, 1.700 p. de texte, 358 fig.; prix : France : 1.150, Etranger : 2.050 francs, — Collection de 8 fasc. 1928-36, prix : France : 850, Etranger : 1.050 francs, port en sus. — Ecrire à G. Gaudron.

— **Revue préhistorique**, n° 8 de 1911 : Dr P. Raymond, Les crânes et les ossements des grottes de Baye au Musée de Saint-Germain, description anatomique, pp. 225-260 : 30 francs *franco*. — Ecrire à G. Gaudron.

Ce numéro a été mis en distribution fin Août 1954.

SÉANCE DU 27 MAI 1954

Présidence de M. le Dr R. CHEYNIER, Vice-Président

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE

— Séance tenue au Muséum, amphithéâtre de paléontologie, de 15 h. 30 à 18 heures avec 41 présents (Ascension).

— Le procès-verbal de la séance d'avril est adopté.

Correspondance.

I. *Réponses et discussions :*

1 — **Ed. Vignard : Microburins** [suite à note J. Docquier-Huart et Ray. Fréson, *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, 1-2, p. 18, § 6].

a) Le microburin *classique* a été employé dans les industries microlithiques de type tardenoisien d'Afrique, d'Europe, d'Asie et même d'Australie. N'ayant jamais fouillé d'*omalien*, je ne sais si cette civilisation l'a connu, mais on l'a rencontré dans plusieurs gisements néolithiques et même énéolithiques de France et du Portugal où il est une survivance du tardenoisien mésolithique.

b) Dès le Périgordien III (Cirque de la Patrie) et même au Moustérien (travaux de Bordes) on en a récolté de très rares exemplaires qui sont des *prototypes*, analogues à ceux du niveau II de Sébil fabriqués sur enclume. Il y en a aussi quelques-uns dans le Protomagdalénien II (Gros Monts), fabriqués en agrandissant une encoche.

Mais la *forme classique et définitive* du microburin et son *emploi généralisé* n'ont été obtenus qu'à Sébil III qui semble être à l'origine des industries microlithiques à microburins.

c) Dans tous les ateliers de type tardenoisien *importants*, il y a des microburins *étroits* ou *larges* qui proviennent indifféremment de pointes fines, de trapèzes ou d'autres armatures; ils ne s'excluent pas les uns les autres et proviennent seulement de la taille de lamelles ou d'éclats plus ou moins larges.

2 — **Max Escalon de Fonton, A propos de la méthode de fouille utilisée sur certains chantiers archéologiques.**

Dans son bulletin n° 1-2 de 1954 (Divers, p. 37, § 2), la *S. P. F.* constatant que « la façon de travailler de certains archéologues historiques ne répond pas aux conditions nécessaires d'une fouille méthodique » et « que plusieurs exemples récents montrent l'identité des méthodes de fouille... qu'il s'agisse d'un gisement historique ou préhistorique », préconise « des chantiers où les fouilles seraient conduites par équipe ». Ces chantiers « serviraient d'écoles pratiques »..., etc.

Nous connaissons, à Marseille, un exemple de l'excellence de cette méthode et nous pensons devoir en informer nos collègues :

En 1947, Louis Chabot désirant fouiller un *oppidum* de la région marseillaise, et ne voulant pas tomber dans le travers de certains de ces collègues — travers qui consiste à fouiller sans soins ni méthode, c'est-à-dire à farfouiller — nous demanda de faire un stage dans notre équipe de préhistoriens. Il resta avec nous pendant plus d'un an et, participant à toutes nos fouilles, acquit une maîtrise enviable et un véritable « sens du terrain ».

Encouragé par M. Fernand Benoît, directeur des Antiquités Historiques, qui lui permit de fouiller l'*oppidum* de Teste-Nègre, Louis Chabot, au cours de ses remarquables travaux sur son chantier « Historique », où il

travailla en équipe, démontra qu'il avait vu juste en voulant utiliser une méthode qui avait fait ses preuves sur les chantiers « Préhistoriques ». Jamais *oppidum* ne fut mieux fouillé, et son chantier demeure un modèle du genre.

Nous pensons que cet exemple montrera le bien fondé du vœu proposé par notre Collègue J. Hatt à la *S. P. F.*

3 — **Alexis Tamisier : Sur les tombes dans le roc.**

Après la publication des notes de nos Collègues G. Gaudron et G. Hubert (*Bull. Soc. préhist. fr.*, L, 1953, p. 567, n° 6 et p. 595, n° 5) j'ai reconsidéré la question des tombes dans le roc; voici quelques observations nouvelles relatives à ces vestiges :

Elles sont toujours vides et le plus souvent ne présentent aucun indice susceptible d'éclairer les chercheurs; les groupements de Sivergues, Apt, Viens et Gordes sont dans ce cas. A Buoux, la présence de plusieurs civilisations rend l'interprétation des faits particulièrement difficile.

En résumé, dans la vallée du Calavon (et à ce jour), seul le cimetière de Saint-Pantaléon permet un essai de datation. Cette église possède certes des caractères du x^e siècle, mais — observation importante — la partie de l'abside taillée dans la molasse, porte une inscription funéraire se rapportant à l'une de ces sépultures. Bien que cette inscription soit mutilée et si l'on en juge d'après les formules qui la composent, on peut, semble-t-il la dater d'une époque voisine du VI^e siècle. L'indication fournie par ce document est sans doute valable pour plusieurs tombes.

4 — **Alexis Tamisier : Inventaire des découvertes d'ocres** (*suite*) (voir *Bull. Soc. préhist. fr.*, XLII, 1945, p. 104 — L, 1953, p. 8 et L, 1953, p. 282).

Nos Collègues, M^me^ Durand, MM. Gruet et Nélissen — que je remercie très vivement — ont bien voulu répondre à ma demande de renseignements. Voici la suite de l'inventaire établi avec ces matériaux :

1° M^me^ Durand-Tullou, lettre du 8.2.1954. Présence d'ocre dans les tumuli de Lacam à Rogues (Gard).

2° A. Nélissen, lettre du 4.2.1954. Fragments d'ocre rouge, La Roche-aux-faucons, Plainevaux, Province de Liège (Belgique), Mésolithique sauveterrien.

3° A. Nélissen, lettre du 11.2.1954. Peintures rouges dans quelques grottes de la vallée de la Lesse, Province de Liège (Belgique). Paléolithique tardif.

4° D^r^ M. Gruet, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1950, p. 241. Pièces enduites d'ocre et boulette d'ocre jaune. El Guettar (Tunisie). Moustérien.

5° D^r^ Gobert, *Bull. Soc. Sc. nat. Tunisie*, t. III, pp. 18 à 23. Rite de l'ocre rouge. Tunisie. Capsien.

6° D^r^ Cheynier, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1931, p. 486. Pointes à piquer et crayons d'ocre rouge. Badegoule.

7° C. Boyard, *A.F.A.S.*, 1911, p. 617. 50 fragments de matières colorantes et notamment de la sanguine. Abri sous roche du Poron des Cuèches, Nan-sous-Thil (Côte-d'Or). Magdalénien ou mésolithique.

8° D. Peyrony, *A.F.A.S.*, 1920, p. 494. Nombreux morceaux d'ocre rouge avec traces de raclage. La Ferrassie (Dordogne). Moustérien.

9° Coulonges, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1930, p. 176. Ocre rouge avec palette. Gisement du Martinet, Sauveterre (Lot-et-Garonne). Magdalénien final.

10° Mêmes références et gisement. Quelques couleurs ocreuses. Sauveterrien.

11° Mêmes références et gisement. Nombreux galets allongés dont certains portent des traces ocreuses. Tardenoisien.

12° Comte Bégouën, *Bull. Soc. préhist. fr.*, 1929, p. 392. Galets avec peinture à l'ocre. Mas-d'Azil (Ariège). Azilien.

13° Même référence. Galets peints. Grotte de Montfort-Saint-Légier (Ariège). Azilien.

14° Même référence. Galets peints à l'ocre. Grotte de la Crouzade (Aude). Azilien.

15° Même référence et découvertes analogues à Bobache (Isère). Azilien.

16° Même référence et découvertes analogues à Borseck près Bâle (Suisse). Azilien.

17° Même référence et découvertes analogues. Trou-violet à Montardet (Ariège). Azilien.

Enfin D. Peyrony signale, sans préciser, la présence de matières colo-

rantes dans les stations moustériennes de Combe-Capelle, Combe-Grenal, abri Blanchard et de la Tabaterie. (N. B. Les références 4°) et 17°) sont dues au Dr M. Gruet.)

II. *Informations scientifiques et notes brèves :*

5 — **A. Graziani** nous envoie des renseignements sur la grotte de la **Punta dite Corpo di Guardia** (corps de garde), située à la pointe de la Grossa (Corse). La voûte en est murée avec des pierres de granite reliées par du ciment; hauteur 5m10, largeur 3m20. Dimensions de la chambre : largeur 2m50; longueur côté gauche 4m25, côté droit 5m50. Cette grotte est située à environ 500 m. du village de Grossa et à 25 m. de l'oratoire de Sante Frate Martino, œuvre pisane du XIVe siècle, classée monument historique.

6 — **J. Destexhe-Jamotte** (Saint-Georges-sur-Meuse, Liège, Belgique), nous donne des nouvelles sur les travaux qu'il effectue présentement en **Hesbaye liégeoise.**

La Vallée de la Méhaigne, prospectée depuis 1880 et si riche déjà en vestiges préhistoriques, n'a pas fini de livrer tous ses secrets. Présentement nous travaillons à l'exploration d'une grotte découverte sous un amoncellement considérable d'éboulis qui en masquait l'entrée depuis le moyen âge. A ce jour, la moitié antérieure a été vidée et tamisée : soit une quarantaine de m³. A l'entrée était un puissant foyer contenant de nombreux ossements modernes ainsi qu'une quarantaine de tessons de poterie vernissée du moyen âge. Sous cette strate peu épaisse, nous avons retrouvé un autre foyer et des fragments de tuiles romaines, une fibule à charnière en bronze, des monnaies, des poteries et des verres se rapportant au IIe siècle. Près du pilier central de la grotte, et dans une terre noire charbonneuse, il y avait des tessons de terrines carénées, un grand vase en terre grossière et des bois de cerf utilisés appartenant à l'Age du fer. La troisième couche sous-jacente qui s'étend dans toute la grotte livre une faune composée de rennes en ordre principal et une industrie lithique et osseuse se rapportant au Magdalénien supérieur. Parmi les matériaux exhumés à ce jour, signalons une lame d'ivoire de mammouth longue de 0m340 portant des signes alphabétiformes gravés, des poissons stylisés ainsi que des animaux enchevêtrés parmi lesquels on remarque un bison et une belle tête de cheval dont la forte crinière est figurée par une série de traits profonds. Ajoutons à cette pièce exceptionnelle pour la Belgique une sagaie en os à base biseautée longue de 0m105 portant 34 stries gravées sur les deux faces ainsi qu'une lame en bois de renne dont l'utilisation nous échappe.

Séparée par une couche stérile, nous trouvons ensuite une terre brune avec une faune où l'ours et le mammouth prédominent. L'industrie lithique exclusivement est pauvre et appartient au paléolithique moyen: pointes, couteaux, racloirs. Plus bas encore sont deux autres strates qui se sont avérées stériles jusqu'à maintenant.

Une étude archéologique et géologique paraîtra dès l'achèvement de nos recherches. Au cours d'une journée d'Etudes particulièrement réussie et groupant plus de cinquante participants, les Chercheurs de la Wallonie ont rassemblé tous les préhistoriens actifs de la Province de Liège et ont visité le 4 avril dernier les travaux en cours, le gisement à Raclettes de Moha (1) et les fouilles récentes au site Moustérien de la Carrière Collinet (2). Les autres gisements paléolithiques célèbres de la Vallée de la Méhaigne : Trou du Chena, Grotte de l'Hermitage, du Docteur ainsi que l'Abri Sandront ont également été revus avec intérêt par cette brillante assemblée.

Par la même occasion, nous signalons la découverte dans cette même Vallée d'un gisement préhistorique pour lequel nous nous sommes assuré le droit d'exploration projetée dans les prochains mois. Une tranchée de

---

(1) J. Destexhe-Jamotte. — Le gisement à Raclettes de Moha (vallée de la Méhaigne) et Observations générales sur la taille abrupte en Belgique (Ext. *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. L, n° 4, pp. 249 à 258).

(2) J. Destexhe-Jamotte. — Le gisement Moustérien de la Carrière Collinet à Moha (*Bull. des Chercheurs de la Wallonie*, t. XV, pp. 85 à 95),

reconnaissance effectuée avec l'aide de notre dévoué ami M. J. Haeck a permis de reconnaître deux niveaux superposés dont l'un appartient au néolithique et l'autre au Moustérien typique des Grottes. L'outillage en silex est très beau et très délicatement retouché.

7 — **B. Ruffet** (Annecy) : **Poterie de l'âge du bronze découverte à Veyrier-du-Lac (Haute-Savoie)** (*Fig.* 1).

Nous avions déjà signalé, par l'envoi d'une coupure de presse (1), qu'à

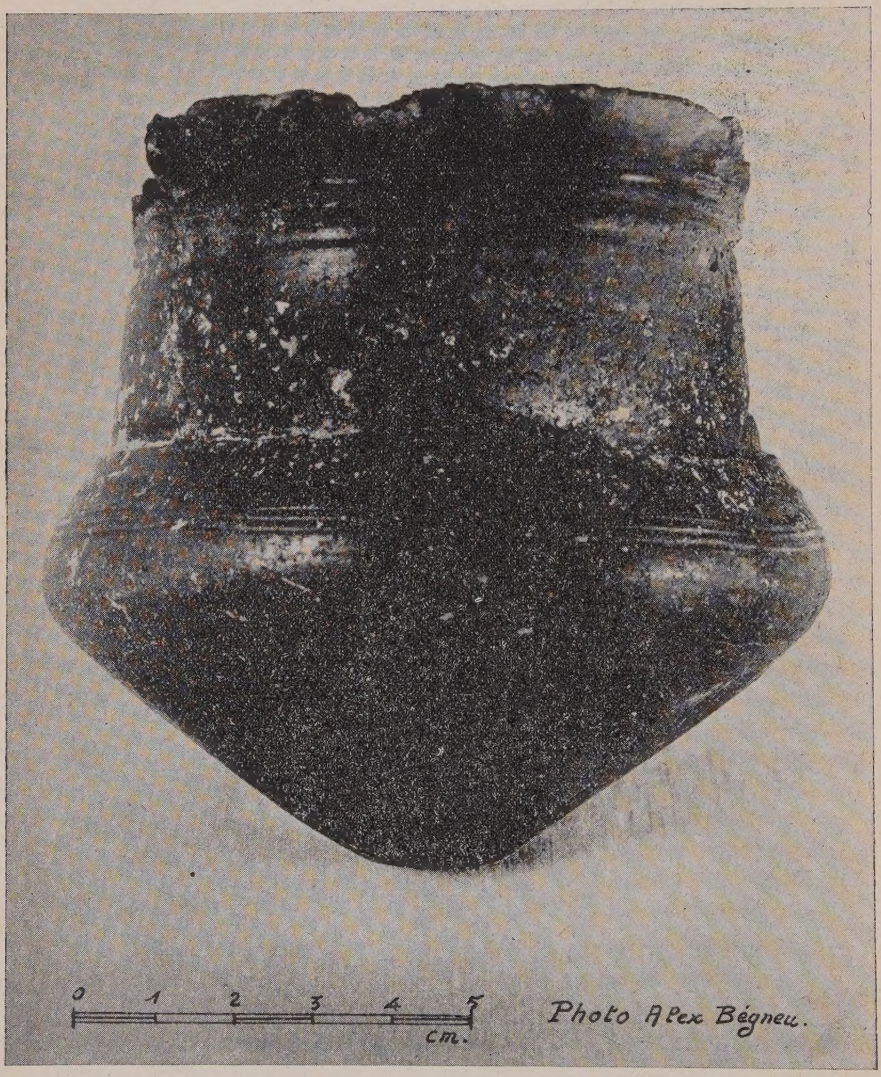

Fig. 1. — Vase de l'âge du bronze, grotte du Fortin, Veyrier-du-Lac (Haute-Savoie).

(1) *Bull. Soc. préhist. fr.*, n° 11-12, 1953, p. 579, § B.

l'automne 1953, un groupe de spéléologues avait recueilli des vestiges préhistoriques dans la Grotte du Trou du Renard au mont Veyrier près d'Annecy. Il s'agissait probablement d'une grotte sépulcrale dont les dépôts avaient été malheureusement bouleversés et éparpillés par de précédents visiteurs. Le matériel récolté comprenait des débris de poteries, des ossements humains et d'animaux; il fut expédié en son temps à M. F. Bourdier, directeur de la Circonscription régionale.

Plus récemment, au début de mai 1954, les mêmes explorateurs retrouvèrent quelques tessons avec décor dans le Trou du Renard, puis pénétrant dans une excavation voisine, la Grotte du Fortin, ils découvrirent encore des débris de poteries. C'est alors qu'en tentant de dégager un mur d'éboulis pour se frayer un passage, ils eurent l'heureuse surprise de mettre au jour un vase presqu'intact. Celui-ci à fond conique mesure $0^{m}098$ de haut et autant dans sa plus grande largeur. La pâte est mince ($0^{m}003$ en moyenne), bien cuite et de couleur brune. Ce vase devait être à l'origine parfaitement lustré et brillant sur toute sa surface extérieure.

Les tessons que nous avons examinés, correspondent en général à une poterie bien cuite à dégraissant assez fin, ils portent souvent des décors incisés avant cuisson. Ce sont des rangées de courtes mais profondes incisions qui cerclent le vase ou des panneaux couverts de lignes parallèles obliques sur la panse. Quelques pièces ont un cordon saillant sur le col, parfois festonné au doigt, d'autres un motif à impression digitale. On rencontre aussi un décor grossier de sillons fait au doigt. Enfin nous avons remarqué une anse à ruban et une autre à rebord avec deux trous de suspension. L'ensemble de ces vestiges qui paraît devoir être affecté au Bronze IV de Déchelette sera, sauf avis contraire du directeur de la circonscription, remis au Musée d'Annecy.

Nous remercions vivement M. Alex Begneu, photographe à Veyrier, qui a bien voulu nous confier une épreuve du vase découvert dans la Grotte du Fortin et en autoriser la publication dans le bulletin.

8 — **Jacques Bousquet** (Montpellier) : **Source de Goutal.** Le massif de la Séranne qui, fait étrange, paraît avoir été beaucoup plus peuplé aux temps préhistoriques qu'il ne l'est de nos jours, est très riche en cavités ayant servi d'habitats, de sépultures ou de citernes. Dans la commune de Saint-Maurice-de-Navacelles, une source aménagée par les préhistoriques et abritant une cupule creusée dans le rocher vient d'être découverte. La source dite « de Goutal » est connue de longue date, mais non au point de vue archéologique. Coordonnées de la carte d'Etat-Major Le Vigan 221.SW. x : 698.10, y : 169,05, z : 680 m. environ.

Cette source d'un débit faible mais régulier est pérenne aux dires des indigènes; elle jaillit d'une fissure au fond d'un abri sous roche de 3 m. sur $1^{m}50$ de hauteur. La cupule très parfaitement demi-sphérique a un diamètre de $0^{m}35$ environ; un petit canal amène l'eau, diamétralement opposé un autre sert de trop-plein et permet à l'eau de s'écouler librement dans une sorte de bassin grossièrement aménagé en contre-bas et qui a dû servir d'abreuvoir à bestiaux. La cupule est absolument semblable à d'autres trouvées dans l'aven de Sott-Manit (de Sott = Sotch, Manit = petit), à 2 km. et demi au Nord-Ouest (1). Dans cet aven-citerne, les cupules recevaient des vases qui recueillaient l'eau percolant la voûte, une gouttière unique évacuait l'eau en excès qui, à la longue aurait risqué de déliter la pâte. La cupule de la source de Goutal a eu un tout autre office, elle a servi de vasque : en effet sans cette cupule il serait difficile de recueillir l'eau s'écoulant sur la roche. La faible section du canal ne permet pas un débit important, on peut donc penser qu'il n'a guère varié au cours des temps et que le remplissage de la vasque, d'une contenance de 5 à 6 litres, devait être relativement long. Les vases et tessons de vases ramassés dans Sott-Manit sont de factures néolithique et énéolithique; cela date bien vaguement la cupule de la source de Goutal.

Les bassins, car il semble qu'il y en ait un second, sont croyons-nous, d'époque postérieure, la présence en bordure de l'abri d'un chemin très ancien viendrait corroborer cette hypothèse. Cette source a-t-elle servi au cours des âges de halte, de relais à des voyageurs sûrs d'y trouver en toutes saisons de l'eau pour eux-mêmes et pour leurs bêtes? Une étude des alentours immédiats pourrait donner de bons résultats. Signalons qu'à 300 m. environ au Nord-Ouest de la source s'ouvre la grotte « de Goutal » qui a donnée de nombreux débris de céramique. Cette grotte a été utilisée comme grotte-citerne.

Bibliographie : 1. Robert DE JOLY. — *Spelunca*, n° IX, année 1938. Compte rendu sommaire des explorations de 1938, pp. 19-20.

Robert DE JOLY. — *Bulletin de la Soc. préhist. fr.*, t. XXXVI, 1939, n° 5, p. 253. Notes et observations d'un spéléologue.

9 — **Ed. Giraud** (Paris) et **G. Vacher** (Brunoy) : **Un menhir dans la région parisienne** (*Fig.* 2).

Nous présentons une courte note sur un menhir non signalé à ce jour. Il est situé dans la forêt de Carnelle (S.-et-O.), commune de Presles (1er mai 1954). Pour bien le situer, il faut prendre comme repère le dolmen de la Pierre Turquaise. Dolmen bien connu dont l'état actuel fait entreprendre à l'un de nous (G.) une démarche auprès de la Commission des Monuments Historiques. En 1939, en juillet, nous avions Sacchi, Vacher (de Paris) et moi-même signalé dans le bulletin de la *Soc. préhist. fr.*, juillet 1939, t. XXXVI, 78, une meule dormante (Néolithique) située à 300 m. au Sud de la Pierre Turquaise. Nous pensions pouvoir l'extraire et la remettre au musée de l'Isle-Adam, mais son volume et son poids ne nous ont pas permis avec nos moyens de réaliser ce travail comme nous l'avions promis à M. l'Abbé Breuil. Dimanche dernier, 2 mai, nous sommes allés avec M. Vacher (de Brunoy), faire de la prospection dans cet endroit et à 200 m. à droite de cette meule nous avons découvert ce menhir qui n'est pas encore signalé à ce jour.

Il est placé sur la pente qui va vers le fond du vallon, pente très douce, et se situe à angle droit avec une ligne reliant le Dolmen et la Meule. Il se présente ainsi :

Un bloc de forme rectangulaire orienté exactement Est-Ouest.

Fiché très perpendiculairement.

— Façade : largeur 1m90.

— Hauteur au-dessus du sol 1m30, la face Sud est unie, celle du Nord caverneuse.

— Epaisseur à la base 0m50; au sommet 0m40;

— à l'extrémité gauche 0m20; à droite à l'extrémité 0m28.

Un sondage effectué au centre de la face Sud nous a donné une profondeur de 1m10 avant d'atteindre la base du bloc. Il repose nettement sur le sol ocré clair, à 0m60 en dessous de l'épaisseur du sol actuel, et au centre du sondage, nous avons trouvé un foyer, et au niveau même des cendres ou mieux des traces qu'il en reste, mais les dépassant de leur épaisseur, deux pierres plates de 0m20 d'épaisseur placées l'une près de l'autre, ne serait-ce pas des sièges? Tout semble l'indiquer.

Il ressort de ces faits que le menhir a été dressé avec une base enfouie de 0m40, puis, avec le temps et après abandon du foyer le lessivage du sol incliné a remblayé lentement celui-ci jusqu'au niveau actuel. Aucun calage à la base, tout au moins dans la partie mise au jour par notre sondage. Notre menhir aurait donc eu une hauteur totale de 2 m. environ au-dessus du sol.

Puisque nous avons parlé de la Pierre Turquaise, nous voudrions en dire deux mots sur son état actuel et vous présenter les quelques pièces que nous avons eu la bonne fortune d'y trouver de 1925 à 1939. Pendant bien des années avec le Dr Capitan nous y sommes venus souvent et avons contribué à sa conservation par des travaux de calage et de nettoyage. Aujourd'hui le dolmen se comble de tous les détritus laissés par les campeurs. Le niveau intérieur s'est accru de plus de 0m60 depuis le dernier nettoyage, il y a vingt ans environ de cela, nettoyage fait par une équipe d'amis et d'un garde forestier. On pouvait alors s'y tenir debout, aujourd'hui on n'y pénètre que plié en deux. A l'entrée le linteau qui reposait sur deux blocs laissant au centre un passage de 0m50 × 0m50, ce qu'il est convenu d'appeler le trou d'homme, a été renversé et a entraîné dans sa chute deux gros blocs qui formaient le toit du vestibule.

Il serait bon de renforcer la surveillance et de prendre des sanctions contre ces dévastations. J'adresse à ce sujet une note à la Commission des Monuments Historiques. Dans les déblais que nous avons extraits lors des nettoyages nous n'avons mis au jour que quelques ossements en très mauvais état, plus rien du mobilier qui devait cependant être assez abondant comme le prouvent les pièces récoltées extérieurement au monument, face à l'entrée et sur les deux côtés de celle-ci afin de la dégager (fouilles 1925 à 1939). *Voici la liste de ces pièces :*

— 1 hache polie, brisée aux deux extrémités et qui a servi soit de retouchoir, soit de pilon;

— 4 haches polies entières;
— 2 fragments-pointes de haches polies;
— 1 affûtoir en grès;
— 1 nucléus;
— 8 grattoirs variés,
— 1 fragment d'une surface de hache polie;
— 1 flèche à tranchant transversal avec belles retouches latérales;
— 1 perçoir assez camard;

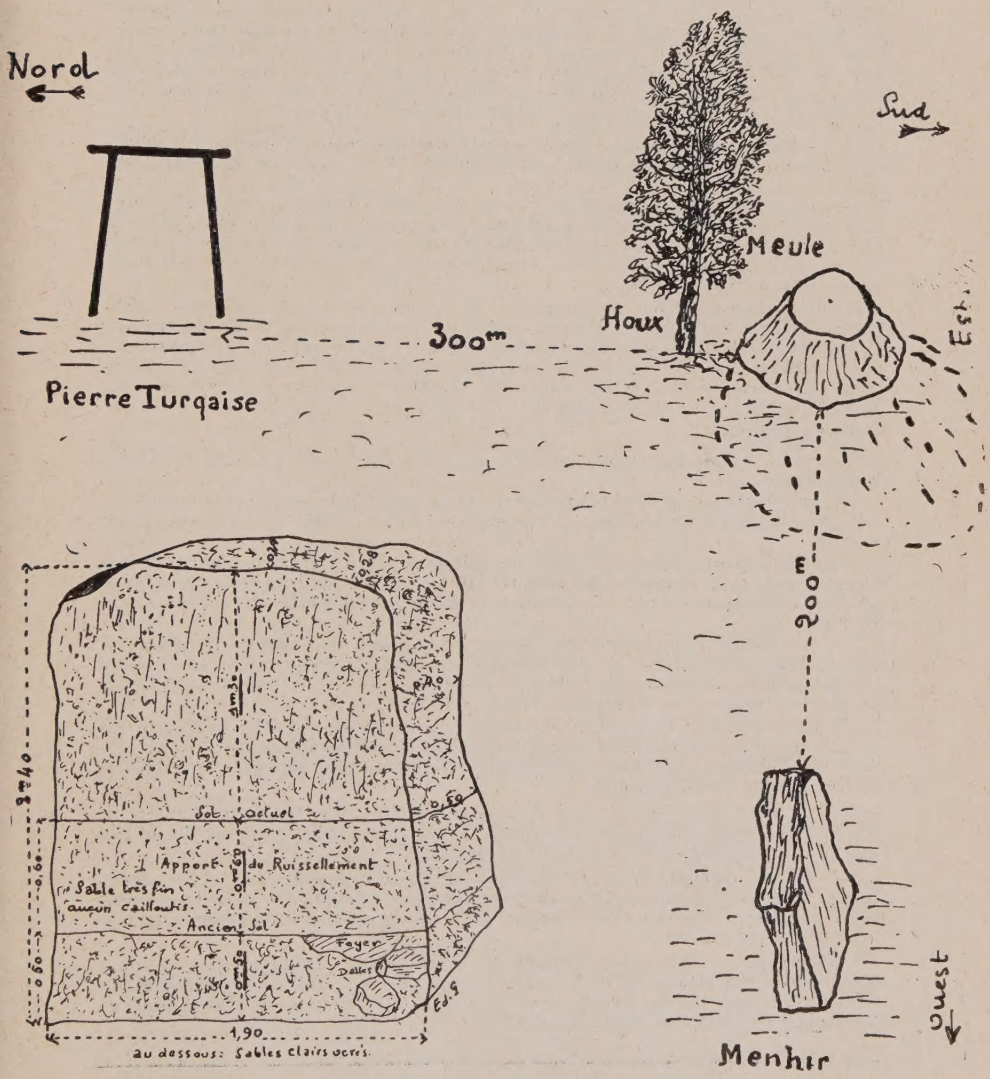

Fig. 2. — Menhir de la forêt de Carnelle, à Presles (Oise). En bas, à gauche, le menhir; en haut, et à droite, sa position par rapport au dolmen de la Pierre Turquaise.

— 1 lame en silex blond;
— 1 lame brisée, section triangulaire assez forte, silex noir mat;
— 1 pendeloque en schiste percée, avec 3 rainures sur chaque face et 6 rainures perpendiculaires sur chacun des trois côtés, elle a été brisée. La trace d'un ancien trou existe au-dessus de celui de remplacement;
— 1 dent de cheval percée;
— 1 perle en cuivre rouge.

La présence de ces pièces, toutes trouvées à l'extérieur, prouve que les fouilles entreprises précédemment, il y a de très nombreuses années, n'avaient pas pour but la recherche des éléments de préhistoire, mais bien ce que la légende propageait, les trésors des Druides. Hélas, il y a loin de ces trésors introuvables aux pièces que nous avons recueillies. Cependant la série ainsi constituée nous donne une vue d'ensemble sur ce néolithique de l'Ile-de-France déjà si près du bronze.

10 — **Robert-P. Charles : Observations sur des restes humains du début de l'âge du Fer dans la grotte du Creux-de-Mièje, près de Mireval (Hérault).**

Procédant à une exploration de cavités, MM. Jacques Audibert, Jules Boudou et Ph. Hisard ont mis au jour une station préhistorique dans la grotte du Creux-de-Mièje; au sondage, des sépultures de diverses époques purent être décelées, mais seule une sépulture de l'âge du Fer a livré des restes humains utilisables.

Industrie et datation. Le matériel de la couche la plus récente comportait : deux épingles en bronze à tête globulaire, une épingle en bronze à tête enroulée, des tessons de céramique à décor incisé et peigné. Le tout, datable du début de l'Hallstattien, était réparti entre deux sépultures. Celle qui a donné les ossements décrits ci-dessous n'a livré qu'une épingle en bronze à tête globulaire percée.

Anthropologie.

I. Calva. Sujet masculin, 40 ans environ. Dolichocrâne (indice 74,5), voûte basse.

Norma superior. Boîte cranienne de type sphénoïde. Les lignes de suture ont un tracé sinueux assez compliqué et l'état d'oblitération est assez avancé.

Norma lateralis. Le profil est bas, le front plutôt fuyant; un assez net méplat apparaît entre le bregma et le vertex, ce dernier pouvant être situé à mi-distance entre le bregma et l'obélion. L'occiput ne forme pas de chignon.

Norma facialis. Le front est large, nettement divergent; la glabelle, les arcades sourcilières et les crêtes temporales sont nettes, les bosses latérales bien marquées. Le malaire gauche, en connexion avec le frontal, semble indiquer une orbite de forme basse.

Norma posterior. La voûte est basse; la ligne sincipitale, saillante au vertex, est au contraire déprimée en avant et en arrière, surtout au niveau de l'obélion. Les bosses pariétales sont très développées. L'ensemble a un contour pentagonoïde.

II. Elément isolé du frontal d'un homme. On peut noter la glabelle et les arcades sourcilières très accusées, ainsi que l'implantation du nasal, qui laisse supposer un nez étroit et saillant.

III. Dents isolées. Elles proviennent d'au moins deux individus différents mais qu'il n'est pas possible de préciser. La plupart sont très abrasées, plusieurs d'entre elles portent des caries et nous pouvons signaler un cas de taurodontie.

Conclusion. — La calva appartient à un sujet dolichocrâne à voûte basse, donc se classe dans le même type que les individus de l'âge du Bronze (1) que nous avons eu l'occasion d'étudier dans la région de Montpellier : le type ibéro-insulaire.

---

(1) R.-P. Charles. — Etude anthropologique de quelques sépultures de l'âge du Bronze des environs de Montpellier. *Bull. Soc. préhist. fr.*, t. LI, 1954, n° 1-2, pp. 73-80.

11 — **Jean-J. Blanc** (Marseille) : **Obsidiennes taillées à la presqu'île de Milazzo (Sicile) et leur importance géologique.**

Lors d'un voyage d'étude sur les côtes de Sicile en avril 1954, j'ai trouvé des obsidiennes taillées dans les limons à poussières volcaniques du cap Milazzo, près de la Punta Messinese et de la Punta Gamba di donna. Il s'agit d'éclats, de déchets de taille, d'une pointe et de fragments de lames retouchés en tous points identiques au matériel découvert à Lipari et dans d'autres îles de l'archipel Eolien que nous avons eu l'occasion de visiter. A Milazzo, ce matériel était accompagné de tessons néolithiques.

Ces instruments ont été trouvés dans la couche terminale des séries de Milazzo. D'après les études de M. Gignoux et des auteurs italiens, revues par mes Collègues F. Ottman et J. Picard, l'on observe, à la base de la falaise, sur le socle cristallin, un conglomérat formé par les éléments du substratum (schistes amphiboliques). Sur ce poudingue se trouve un calcaire blanc à Echinides attribué au Miocène. Sur cet ensemble, *en discordance*, reposent les marnes jaunes attribuées au Pliocène surmontées d'un calcaire détritique et d'un conglomérat marin. J. Picard et F. Ottman ont montré que ce calcaire détritique et ce conglomérat pouvaient se rattacher au Tyrrhénien II à faune chaude, contrairement aux auteurs italiens qui attribuaient cette formation au Calabrien. Les cendres volcaniques et les limons à industrie néolithique recouvrent directement le conglomérat Tyrrhénien.

Le Tyrrhénien marin affleure à la cote + 55 m., à l'Ouest du promontoire de Milazzo, mais F. Ottman et J. Picard ont cartographié cette dalle de conglomérat marin sur le revers oriental de la presqu'île. A cet endroit, le Tyrrhénien se prolonge sous le niveau actuel de la mer. La presqu'île de Milazzo présente donc un ensemble basculé postérieur au Tyrrhénien II, ce dernier stade étant parfaitement défini par des faunes et des altérations climatiques. Ce basculement affaisse le secteur Sud-Est et semble relever au contraire la partie Nord-Ouest. Les couches néolithiques terminant la série participeraient peut-être à ce balancement.

En effet, vers l'Est de la presqu'île, les cendres volcaniques et les limons passent à un facies ébouleux près du rivage. Nous n'avons point de preuves rigoureuses laissant penser que cette formation *meuble* se continue sous le niveau actuel de la mer. Cependant, en 1854, A. de Quatrefages avait observé des vestiges préhistoriques consolidés en un ciment naturel, à la presqu'île de Milazzo. En 1953, lors d'une précédente campagne, R. Molinier et J. Picard ont étudié le gisement. A cet endroit, la roche littorale (calcaire miocène) présente les traces de deux niveaux marins sub-fossiles marqués par des perforations de Lithodomes à $+1^m70$ et à $+ 0^m60$. Ces deux niveaux résultent d'activités sismiques récentes et sont à comparer avec les perforations de l'Isolla Bella, près de Taormine que nous avons examinés. Les vestiges signalés par A. de Quatrefages sont des fragments de poteries romaines cimentés dans un trottoir subfossile de Lithothamniées encroûtantes correspondant au niveau $+ 0^m60$. J. Picard et R. Molinier ont montré que ces encroûtements ne sont pas le fait de processus physiques spéciaux (phénomènes d'évaporation) envisagés par A. de Quatrefages, mais d'un simple concrétionnement d'origine biologique.

A Milazzo, les Lithothamniées forment actuellement une croûte correspondant au niveau de la mer et enrobant des galets, des blocs anguleux et des débris de tuiles. La présence de niveaux à Lithothamniées *surélevés*, riches en poteries romaines, est en faveur de mouvements tectoniques récents et localisés, en rapport avec les importants phénomènes volcaniques des Iles Eoliennes.

BIBLIOGRAPHIE

Bernabo'Brea (L.) : 1593. — I.N.Q.U.A.: Les fouilles préhistoriques dans l'île de Lipari.

Gignoux (M.) : 1953. — Les formations marines pliocènes et quaternaires de l'Italie du Sud et de la Sicile; *thèse* Lyon.

I.N.Q.U.A. : 1953. — Association Internationale pour l'étude du Quaternaire. Excursion en Sicile. E. Tangiorgi et L. Trevisan.

Molinier (R.) et Picard (J.) : 1953. — Notes biologiques à propos d'un voyage d'étude sur les côtes de Sicile. *Ann. Inst. Océanographique*, t. XXVIII, n° 4, pp. 176-8.

PERES (J.-M.) et PICARD (J.) : 1951. — Les corniches calcaires d'origine biologique en Méditerranée occidentale. *Recueil Travaux de la Station Marine d'Endoume,* Marseille, fasc. 4, bull. 1.
QUATREFAGES (A. DE) : 1854. — Souvenirs d'un Naturaliste. I.

III. *Divers.*

12 — **Demande d'échantillons.** Le laboratoire de Technologie comparée du Musée de l'Homme poursuivant actuellement des recherches sur la répartition des animaux domestiques et des plantes cultivées en Europe, nous serions très heureux de recevoir des indications sur les échantillons de plantes, graines, fruits (cultivés ou sauvages) et des séries d'ossements d'animaux (domestiques ou sauvages) que nos Collègues pourraient connaître, tant dans les collections publiques que privées, pour les périodes allant du Mésolithique au moyen âge.

Nuos profitons de cette occasion pour insister sur l'importance qu'il y a à recueillir la totalité des échantillons de faune ou de flore qui peuvent être rencontrés en cours de fouille. La géographie préhistorique et historique des plantes cultivées et des races d'animaux domestiques, est encore très négligée en France et il serait souhaitable qu'une première tentative cartographique permette de juger des matériaux qui sont actuellement accessibles.

Prière d'adresser les renseignements à M. Leroi-Gourhan, laboratoire de Technologie comparée, Musée de l'Homme, Palais de Chaillot, Paris-XVI[e].

Observations. — MM. Blanchard, Chassaing, Coutier, Vignard.

Nécrologie.

Le retour d'un bulletin nous apprend le décès de notre Collègue **Marcel Thibout**, conservateur du musée de Louviers, 21, boul. Maréchal-Joffre, Louviers (Eure). Toutes nos condoléances à sa famille et à ses amis.

Distinction

A l'occasion du Congrès international de Madrid, notre Président, M. l'Abbé **H. Breuil**, membre de l'Institut, a été promu Grand-Croix de l'Ordre d'Alphonse X le Sage. Toutes nos respectueuses félicitations.

Membres nouveaux.

17 *Membres titulaires :* MM. BOISSE Claude A., fondateur des spéléologues progressistes, membre actif de la Soc. fr. d'archéologie, 17, rue Meslay, Paris-III [*Gaudron, Chassaing*] ; — BOISSEL Robert, directeur usine de teinture et d'apprêts, secrétaire de la Comm. hist. et arch. de la Mayenne, 12, rue de Chanteloup, Laval (Mayenne) [*Burnel, Giot*] ; — BRUN M[lle] Marguerite, inspectrice du travail, 3, place Tabareau, Lyon-IV [*M[lle] Alimen, Gaudron*] ; — CAMUS Angel, ajusteur à la S.N.C.F., 10, rue Enclos-Ermet, La Croix-de-Fer, Nîmes (Gard) [*A. Marti, A. Glory*] ; — COUCHARD Jean L., dessinateur-projeteur T.P., rue René-Treuil, Brive-la-Gaillarde (Corrèze) [*Chan. Bouyssonie, Pérol*] ; — DOMINIQUE Michel, instituteur, 14, rue Haute-Cité, Limoges (Haute-Vienne) [*R. Berlaud, J. Périer*] ; — DUFOR Henri, publiciste, 8, cours Foucault, Montauban (Tarn-et-Garonne) [*Bétirac, Maroc*] ; — DUPIN Jacques, critique d'art, 10, av. du Parc, Vanves (Seine)]*M[lle] Alimen, Seigle*] ; — GABAS Raymond, chef de bureau aux., Caisse régionale Crédit agricole des Pyr.-Or., rue Saint-Pierre, Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées-Orientales) [*Claustres, Abelanet*] ; — *Groupe lodévois,* 5, rue de Soumont, Lodève (Hérault) [*Arnal, Prades*] ; — LORCIN Jean, Maison des Etudiants, 8, rue Jeanne-Koeller, Lyon [*Leroi-Gourhan, Edeine*] ; — MANETTA Dante, tailleur-confectionneur, 1, av. Romain-Rolland, Nice (Alpes-Mar.) [*Guardiola, Gaudron*] ; — MENDELSON Michel E., M. A. en ethnographie de Chicago, 17, rue de l'Arc-de-Triomphe (chez M[me] Suchar), Paris-XVII [*M[lle] Alimen, Seigle*] ; —

PALIX Jean, directeur usine Zivet-Yziger. La Voulte (Ardèche) [*Combier, Sierra-Salvado*] ; — RICHARD Claude, H.E.C., directeur Soc. an. Bartissol, Banyuls-sur-Mer (Pyr.-Or.) [*Claustres, Bataille*] ; — *Soc. d'histoire et d'archéologie de Tanger, rue Dar-Niaba, Tang*er (Maroc) [*Gaudron, Chassaing*] ; — WUST Mme Monique, 2128 California Street, Washington 8 D.C. (U.S.A.) [*Mlle Alimen, Seigle*].

Dons.

L'un de nos Collègues, anonyme, a choisi l'occasion de son quatre-vingt-cinquième anniversaire pour offrir à la *S. P. F.* un don de **cinq mille francs**. Tous nos remerciements pour cette générosité, avec le souhait qu'elle soit contagieuse (ainsi que la belle santé de son auteur) et l'espoir que des mécènes bien intentionnés n'attendront pas cet âge pour nous aider. La Fontaine, sagement, disait : « Un « tiens bon » vaut mieux que deux « tu l'auras ! » »

Cours, Congrès, Conférences.

— Les 29, 30, 31 mai aura lieu à **Montauban** le Congrès de la **Fédération des Sociétés savantes du Sud-Ouest**. Préhistoire représentée par une section présidée par M. Michel Labrousse, prof. à la Fac. des Lettres de Toulouse, directeur de la Xe Circonscription des Antiquités Historiques. Notre Collègue Bétirac nous signale les communications suivantes annoncées pour cette réunion : DESTRUEL, Découverte d'une poterie néolithique à Bruniquel. — DARASSE*, Outillage d'os et gravures de l'abri de Fontales. — LATAPIE*, Le hachereau dans le paléo. méridional. — REDON*, Le paléo. en quartzite de la moyenne Garonne. — BÉTIRAC*, Importance géographique de Bruniquel au paléo. supérieur.

Musées, collections, expositions.

A **Tulle**, le musée du Cloître, réorganisé par Mme François Souchal, conservateur, inaugure ses nouvelles installations le 18 mai.

Divers.

A) *Informations administratives.*

1) **Enseignement de la préhistoire à Montpellier.** Le Colonel Maurice Louis, devant une décision du Conseil de la Fac. des Lettres de Montpellier introduisant dans un certificat de préhistoire (programme fixé par arrêté ministériel) un cours sur le premier âge du fer professé par M. Jannoray, professeur de grec à la Fac. des Lettres, a pris la décision de renoncer à faire son cours tant que l'esprit et la lettre de l'arrêté précité ne sont pas respectés. En conséquence, en 1953-54 il n'y a pas de cours de préhistoire à la Fac. des Lettres de l'Université de Montpellier. [Ce cours débuta en 1933 par un cours libre, officialisé en 1945 et rétribué depuis lors au tarif des heures supplémentaires.]

2) **Direction de la XIe circonscription des antiquités préhistoriques** (Ardèche, Aude, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales, Tende). Le Colonel Maurice Louis ayant démissionné du poste de directeur de cette circonscription, a été remplacé par notre Collègue Max ESCALON DE FONTON*, 154, Cours Lieutaud, à Marseille.

3) **Préhistoriens dépendant du Centre National de la Recherche scientifique.** Un pointage établi sur la liste officielle des chercheurs du CNRS nous a permis de constater que sur les 71 personnes relevant de la Commission « anthropologie, préhistoire, ethnographie », il n'y a que 15 préhistoriens, soit 21,1 %.

---

* Membres de la *S. P. F.*

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
Secrétariat d'Etat aux Beaux-Arts
Direction de l'Architecture.
Documentation générale
Fouilles et Antiquités.
Réf. à rap. DOM N° 3/53
Sort des objets à provenir des fouilles subventionnées.

Palais Royal, le 29 Avril 1953
3, rue de Valois, Paris-1er
Tél. GUTenberg 05-45.

4) **Sort des Objets à Provenir de Fouilles Subventionnées.**

La législation en vigueur respecte entièrement le droit du propriétaire sur les découvertes mises au jour dans son fonds lors de l'exécution de fouilles archéologiques.

Toutefois, lorsque la demande d'autorisation de fouiller est accompagnée *d'une demande de subvention*, l'Etat peut se réserver, en échange de l'octroi de cette subvention, les pièces essentielles à provenir des recherches en vue de l'enrichissement des collections publiques.

En conséquence, il convient que le fouilleur adresse sous le contrôle du directeur des antiquités compétent chargé de donner son avis sur le projet de fouilles envisagées, en même temps que la demande de crédit, un engagement du propriétaire du fonds et de lui-même, en qualité d'inventeur, de consentir au dessaisissement des objets au profit de l'Etat afin de permettre leur dépôt dans une collection publique, et, s'il y a lieu, le classement parmi les Monuments Historiques. Seules seraient ainsi déposées les pièces qui seraient désignées par le Directeur des Antiquités compétent.

Le fouilleur obtiendra en échange de cet engagement une subvention pour l'exécution des travaux prévus.

Le propriétaire du fonds pourra recevoir du fouilleur soit un prix de location de son terrain, soit une indemnité fixée à l'amiable et destinée à couvrir l'occupation des lieux et éventuellement le manque à gagner qui pourrait en résulter.

Ainsi l'abandon du droit de propriété en faveur de l'Etat, sur les objets qui seront éventuellement découverts au cours de la prospection, ne sera pas sans contrepartie puisque le propriétaire et le fouilleur qui l'auront consenti pourront obtenir l'un et l'autre des avantages pécuniaires certains.

Faute de joindre ces engagements à la demande de subvention, l'Etat (Service des Fouilles et Antiquités) examinera l'opportunité d'accorder l'autorisation de fouiller, mais réservera la question de l'octroi de la subvention. Les sommes ainsi retenues serviront éventuellement à l'acquisition des objets reconnus utiles à l'enrichissement des collections publiques, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi validée du 27 Septembre 1941 et du décret du 19 Avril 1947.

Pour le Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts,
Le Directeur général de l'Architecture.
Signé : René Perchet.

B) *Nouvelles glanées dans la presse.*

5) *Art préhistorique.* Notre Collègue J. A. Mauduit, sous le titre « *40.000 ans d'art moderne* » (in-8° soleil = 144 × 207 mm., 306 pp., 51 ill. h. texte, 240 fig., 990 francs) vient de faire paraître chez Plon un livre sur l'art préhistorique dont le journal *Arts* (5-11 mai 1954) publie en p. 5 une critique louangeuse sur trois colonnes.

6) *Anthropologie préhistorique.* André Senet, sous le titre « *L'homme à la recherche de ses ancêtres* » publie chez Plon un ouvrage d'anthropologie préhistorique destiné au grand public. Les *Nouvelles littéraires* du 20 mai 1954 donnent du même auteur « le roman de l'homme de Piltdown » en première et deuxième pages.

7) *Civilisation antique de Sardaigne.* Frank Elgar donne un article sur la protohistoire sarde, en trois colonnes illustrées, dans *Carrefour* du 12.5.1954.

8) *Tourisme en préhistoire.* Article de tête du *Courrier* (quotidien de Limoges) sous la signature de Jean Boirot, qui n'hésite pas — entre autres — à affirmer « comme une vérité ethnologique, que l'homme du Moustier et celui de Cro-Magnon sont nos communs ancêtres ».

9) *Vérité des images préhistoriques,* article de René Deguiral (*Sud-Ouest* du 29.4.1954) énonce les arguments classiques sur l'authenticité des dessins et gravures rupestres.

10) *Il y a 10.000 ans, la terre était une planète glaciale,* énonce Albert Ducroq dans *Témoignage chrétien* du 14.5.1954. D'après le carbone 14, dit-il, le maximum de la dernière glaciation ne daterait que de 8200 avant notre ère; le Paradis terrestre se placerait dans la région du plateau de Pamir, vers 4.000 ans avant J.-C.; le déluge correspondrait aux inondations de basse Mésopotamie vers 3.300 avant notre ère, après lesquelles la civilisation d'El Obeid reprit son cours... De telles précisions semblent fort aventurées.

11) **Des hommes blancs vivaient il y a 6.000 ans en Afrique du Sud,** titre *Combat* du 13.5.1954, d'après une dépêche de Washington qui attribue cette découverte au « révérend père Henri Breuil » selon le Bull. anthropologique trimestriel de l'Université catholique de Washington. Pourquoi nos journaux français n'ont-ils pas la curiosité de vérifier ces informations, parfois travesties au passage de l'Océan, en s'adressant à notre éminent président d'honneur, qui les aurait utilement précisées.

Prises de dates.

8) A. Jarlan (Albi), au nom du Spéléo-club albigeois (18.5.1954), prise de date sous pli cacheté : grotte préhist. dans la région de Bruniquel (Tarn-et-Garonne).

9) André Jeannet et François Spaeth : Découverte d'un habitat préhist. probablement moustérien — Ronzevaux II — faisant suite à Ronzevaux I précédemment découverte. Un léger sondage a révélé *hyaena crocuta, equus caballus, bos.*

10) E. Peyrony (Les Eyzies) : Gisement préhist. dans une petite grotte (entrée large de 5^m50, profondeur 8 m., face au Sud, au sommet d'un coteau d'environ 50 m. de haut, lieudit le Roc de Marsal) à Campagne, 6 km. des Eyzies. Un sondage de 1 m. × 0^m50 a atteint le sol rocheux à 1^m90 de profondeur, et donne la stratigraphie suivante, en partant du haut : niveau stérile de 0^m80; puissant niveau archéologique de 0^m80 de couleur jaune, passant au noir dans les 0^m10 inférieurs (plus de 200 pièces et éclats de moustérien typique, bœuf, cheval, un peu de cerf et de renne-rare); niveau stérile de 0^m20.

11) J. C. Yvard (Veigne, Indre-et-Loire).

a) Com. de Pont-de-Ruan : silex ouvrés du paléo. ancien, dans les alluvions de la basse-terrasse de l'Indre, carrière des Aulnays.

b) Com. de Montbazon et com. de Monts : entre les rives convexes des méandres de l'Indre, trois lambeaux d'« alluvions fines » isolés des dépôts fluviatiles anciens (vestiges de très basses terrasses intermédiaires aux niveaux moustériens et modernes, thèse de M. Roger Dion).

α) Sous le village de la Grange Rouge à Montbazon, reconnu par sondages.

β) Au hameau de l'Epiray, à Monts, visible en carrière.

γ) Dans le bois des Granges, à Monts, — *id.* —.

c) Com. de Truyes : Petite station néo., sur sables miocènes, dominant l'Indre, au-dessus du hameau de Charentais.

d) Com. d'Esvres : Petite station néo., sur alluvions anciennes, sous le hameau du Bas-Veneuil.

12) M^me^ Raud-Salamo (Bollène, Vaucluse) : Gués du Gros-des-Vaches, de Lambisque, du Gaf de la Môle, à Bollène.

13) Paul Bellin : *a*) Station — à la fois industrielle et rupestre — de Safiet-bou-Krenan, com. mixte de Djelfa (Algérie), à l'Ouest de la piste de Djelfa à Messaad, entre Moudjbara et Aïn Naga.

b) Station d'art rupestre de Daïet Stel, même comm., à l'Est de la même piste.

c) Avant-train de *Bubalus-antiquus* gravé sur un rocher isolé à proximité de la route de Charef à Zénina (même comm.).

d) Station de Taouzara, gravures nombreuses et d'interprétation difficile (même commune, territoire des Ouled-Naïl).

14) B. Edeine et A. Sodin : Station complexe dans la région de Bons-Tassilly (Calvados) [Précisions sous pli cacheté].

Livres à signaler.

Marie König, **Das Weltbild des Eiszeitlichen Menschen** (L'image du monde de l'homme de l'époque glaciaire), Marburg-a.d.Lahn, N.-G. Elwert, 1954; in-8° (153 × 235 mm.), 136 pp., 86 fig., 2 pl., prix relié toile D. M. 9,50.

Présentations et Communications.

I — M^lle **Th. Josien**. Faune lacustre d'Auvernier.
Discussion : MM. Chassaing, Cheynier, Gaudron, Leroi-Gourhan, Vignard.

II — D^r **F. Ed. Koby**. Y a-t-il eu, à Lascaux, un *Bos longifrons?*
Discussion : MM. Cheynier, Gaudron, Leroi-Gourhan, Vignard.

II — **P. Bellin**. Réflexions sur l'ibéromaurusien.
Discussion : MM. F. Bourdier, Cheynier, Gaudron, Leroi-Gourhan, Vignard.

IV — **Harper Kelley**. Pointes à pédoncule du solutréen français.
Discussion : MM. Cheynier, Gaudron.

V — **M. Sierra-Salvado et G. Taupenas**. Appareil pour la mesure des coordonnées d'un objet découvert en fouille.
Discussion : MM. Edeine, Gaudron, Leroi-Gourhan.

VI — **Abbé A. Nouel**. Remarquable collection préhistorique de Beauce, la coll. de M. Noury, de Gaubert (com. de Guillonville, Eure-et-Loir).
Discussion : MM. Chassaing, Cheynier.

Bibliographie (Livres reçus).

54-223 — *American Journal of Archaeology*, vol. LVIII, n° 2, avril 1954; s.l., Archaeological Institute of America, 1954; in-4°, 109 pp., ill., 12 pl.

54-224 — *Les Amis du musée de préhistoire de Mons :* Camp à cayaux, journal de l'Ecole communale de filles, Spiennes; in-8°, 12 pp. polycopiées, illustrées.

54-225 — *Anais da Faculdade de ciências do Porto*, vol. XXXVI, n° 3, 1952; Porto, Imp. portug., 1952; in-8°, 55 pp.

54-226 — *Id.* —, n° 4, 1952; *...id...*; in-8°, 64 pp.

54-227 — *Id.* —, vol. XXXVII, n° 1, 1953; *...id...*, 1953; in-8°, 64 pp.; O. da Veiga Ferreira, Os instrumentos de fibrolite do Museu dos Serviços Geológicos, pp. 37-44, 2 pl., 1 fig.

54-228 — *Annales de l'Institut d'études occitanes*, revue de synthèse des sciences de l'homme d'oc, 18, avril 1954; Toulouse, I.E.O., 1954; in-8°, 68 pp.

54-229 — *L'Anthropologie*, t. LVII, 1953, n° 5-6; Paris, Masson, 1954; in-8°, 221 pp., ill.; Stuart Piggott, Le néolithique occidental et le chalcolithique en France, esquisse préliminaire, 401-443, 5 fig.; L. Méroc et J. Mazet, Les peintures de la gr. de Cougnac (Lot), 490-494, 2 fig.; M. Veyrier, P. Huchard, A. Obenich, La sépulture paléo. de la gr. du Figuier à Saint-Martin-d'Ardèche (Ardèche), 495-503, 4 fig.; R. V. Le chanoine Favret, 560-561; H. V. V., La solution de l'énigme de Piltdown, 562-567; R. V. France, éveille-toi! Le néo. et les âges des métaux, 567-568; *...id...*, Le Villafranchien du Velay, 569-570; F. Bordes, Préhistoire et méthodes géographiques, 570-575; R. V., Dates africaines par le carbone 14, 575-576; H. Breuil, Peintures rupestres d'Afrique et d'Espagne orientale, 576-578; D. de Sonneville-Bordes, Habitations européennes à l'âge de la pierre,

579-580; R. V., Le « respect archéologique » et la Presse française, 580-582; ...*id*..., La conservation des monuments préhist. en Grande-Bretagne, 582-583; ...*id*..., Application de la palynologie aux tumulus, 583-584.

54-230 — *The Antiquaries Journal,* vol. XXXIV, n° 1-2, janv.-avr. 1954; Londres, Oxford Univ. Press, 1954; in-4°, 148 pp., ill.,; A. D. Lacaille, Palaeoliths from the lower reaches of the Bristol avon, 1-27, 5 fig., 1 carte, 2 pl.

54-231 — *Archaeologia Belgica,* 13; Bruxelles, 1953; in-8°, 50 pp., 43 fig., 2 plans; J. Mertens, Recherches archéologiques dans la collégiale Saint-Feuillen.

54-232 — *Id.* —, 14; Gand, 1952; in-8°, 16 pp., 7 fig., 6 pl.; S. J. de Laet et H. Roosens, Tombelle de l'âge du bronze au mont de l'Enclus (Flandre orientale).

54-233 — *Id.* —, 15; Bruxelles, 1952; in-8°, 24 pp., 8 fig.; H. Roosens, Le cimetière mérovingien de Baisy-Thy, fouilles de 1950.

54-234 — *Id.* —, 16; Bruxelles, 1954; in-8°, 32 pp., 20 fig., 1 plan; J. Mertens, Le refuge antique de Montauban-sous-Buzenol.

54-235 — *Archeologické rozhledy* (red. Jan Filip), Rocnik VI, 1954, Sesit 2; Prague, 1954; in-12, 152 pp., ill.; B. Klima, Premer coup-de-poing de Slovaquie, 137-142, 4 fig.; D. Soudsky, Station énéo. entourée par un fossé, Prague-Kobylisy, 142-147, 7 fig.; A. Benesova, Trouvailles énéo. de Staré-Zamky près de Lisen, Moravie, 148-151, 3 fig.; E. Stikova, Station énéo. de hauteur près de Zbecno, Bohême, 152-153, 2 fig.; J. Rataj, Construction des tombes ouniétitziennes de Brodce-s.-Jizera, Bohême, 154-158, 4 fig.; I. Peskar, Nécropole ouniétitzienne ancienne et sépultures de La Tène de Bedrichovice, Moravie, 159-161, 4 fig.; V. Spurny, Squelettes humains dans la destruction de la fortification de Hradisko près Kromeriz, Moravie, 162-166, 4 fig.; E. Jilkova, Nécropole à incinération de la civ. de Piliny à Barca près Kosice, Slovaquie, 166 et 185, 8 fig.; K. Sneidrova, Habitat de La Tène à Hostomice près Bilina, Bohême, 186-193, 10 fig.; T. Malinowski, Découvertes dans la com. de Slupcy, ar. Konin, Pologne, 211-212, 2 fig.; J. Hrala, Origine et extension des épées du type de Liptov et des épées à poignée en godet, 215-226, 5 fig.; J. B. Pelikan, Conservation du fer préhistorique, 240-244.

54-236 — *Arheoloski Vestnik,* IV, 2, Acta archaeologica Ac. Scientiarum et artium slovenicae, cl. Hist. et Sociol., Sectio archaeologica; Ljubljana, 1953; in-4°, 172 pp., ill.; F. Staré, Une anse en bronze à figuration animale de Brezice, 197-202, 2 pl.; ...*id*..., Epée à fourreau décoré de Cvetez, 203-210, 2 pl.; J. Korosec, Nouvelles palafittes du Laibacher Moor, 256-263, 3 fig.; F. Staré, Trois tombes préhist. de la région Save-Aurain, 261-281, 10 pl.

54-237 — Balout Lionel, **L'intelligence des hommes préhistoriques,** Alger, Imp. officielle, 1954, Extrait de *Libyca,* 1, 1953, 241-270; in-8°, 32 pp., 4 fig., 9 pl.

54-238 — *Boletim da Soc. de Estudos de Maçambique,* XXIV, 1954, n° 83, janv.-fév.; Lourenço Marques, 1954; in-8°, 149 pp.

54-239 — *Id.* —, n° 84, mars-avril; ...*id*...; in-8°, 185 pp.

54-240 — *Bonner Jahrbücher,* Heft 152, 1952; Kevelaer, Butzon-Becker, s.d.; in-4°, 250 pp., 44 pl., 46 fig.; W. Haberey, Eine Polierwanne für Steinbeile aus Kottenheim, Kr. Mayen, 18-20, 2 pl.

54-241 — Braidwood Robert J. et Linda, **The earliest village communities of Southwestern Asia,** extrait du *Journal of World History,* 1, 1953, 278-310; s.l.n.d.; in-8°, 32 pp.

54-242 — *Bulletin archéologique du Comité des travaux hist. et scient.,* années 1946, 47, 48, 49; Paris, Presses universitaires, 1953; in-8°, 900 pp., 21 pl.; E. Guyot, Contrib. à l'étude du paléo. en Côte-d'Or, 693-700; M^lle C. Sauer, Le mont Sainte-Odile aux époques les plus reculées, 701-703; A. Nicolaï, Les mardelles gauloises en Gironde, 705-723, 1 pl.; E. Guyot, Essai de délimitation des frontières lingone, éduenne et séquane dans la région dijonnaise par l'étude du monnayage gaulois du Mont Afrique et de Bolar, 725-733; C. Davillé, Répertoire arch. et topog. du Doubs, 735-754; A. Blanchet, Note sur deux représentations de Sucellus et sur l'aire de répartition des fig. de ce dieu celtique, 755-758.

54-243 — *Bulletin culturel mexicain*, sans n°; s.l.n.d.; 20 pp. in-8° polycopiées, ill.

54-244 — *Id.* —, 23; s.l.n.d.; *...id.*

54-245 — *Id.* —, 24; *...id...*; *...id.*

54-246 — *Bull. de la Soc. archéologique et historique de Chelles*, 1954, n° 2; Paris, Finet, 1954; 10 pp. in-4° polycopiées.

54-247 — *Bull. de la Soc. des sciences naturelles de Toulon et du Var*, 9e année, n° 75, avril 1954; Toulon, Imp. Sud-Est, 1954; in-8°, 10 pp.; E. Rougetet, Le climat millénaire, pp. 7-10.

54-248 — *Bull. de la Soc. historique et archéologique du Périgord*, LXXXI, 1, janv.-mars 1954; Périgueux, Imp. périgourdine, 1954; in-8°, 34 + 32 pp.

54-249 — *Bulletin de liaison saharienne*, V, 16; mars 1954; Alger, Imp. E. Imbert, 1954; in-8°, 68 pp., ill.

54-250 — *Bulletin d'information de l'Union internationale pour la protection de la nature*, vol. III, n° 2, mai 1954; s.l.n.d.; in-4°, 4 pp.

54-251 — *Bull. des sommaires et comptes rendus bibl. des périodiques*, 18e année, nov. 1953; Bois-Colombes, s.d.; in-8°, 32 pp.; *Bull. Soc. préhist. fr.*, L, 1-2, 3, 4, p. 112.

54-252 — *Bull. mensuel de la Soc. archéologique et historique de la Charente*, n° 4, 8.4.1954; Angoulême, Saint-Cybard, 1954; in-8°, 3 pp.

54-253 — *Id.* —, n° 5, 13.5.1954; *...id.*; in-8°, 4 pp.

54-254 — *Bulletins et mémoires de la Soc. d'anthropologie de Paris*, IV, Xe série, 5-6 de 1953; Paris, Masson, 1954; in-8°, 80 pp.; Piveteau, Les restes néanderthaliens de la grotte de la Chaise, Charente, p. 566.

54-255 — *Bull. trimestriel, Assoc. bourguignonne des Sociétés savantes*, n° 16, janv.-mars 1954; Dijon, Massebeuf, 1954; in-8°, 8 pp.

Catalogues de libraires, 54-256 — Artemis-Verlag, Zürich, 1952.
54-257 — Book trade news, Deutscher Buch-Export und Import, 2, 1954.
54-258 — Bottega d'Erasmo, Turin, cat. 32, 1954-55.
54-259 — Brill's Weekly, Leyde, fasc. 320.
54-260 — *Id.* —, fasc. 321.
54-261 — *Id.* —, fasc. 322.
54-262 — La librairie suisse, 12e année, 8, Berne, 30.4.1954.
54-263 — Le livre suisse 54, A 7, n° 1122-1330, Berne, 15.4.1954.
54-264 — *Id.* —, A 8, n° 1331-1674, Berne, 30.4.1954.
54-265 — *Id.* —, A 9, n° 1675-1871, Berne, 15.5.1954.
54-266 — *Id.* —, A 10, n° 1872-2038, Berne, 31.5.1954.
54-267 — *Id.* —, A 11, n° 2039-2039, Berne, 15.6.1954.
54-268 — *Id.* —, B 3, n° 812-1084, Berne, 31.5.1954.
54-269 — Hessling Bruno, Berlin-Charlottenburg, cat. n° 51, juin 1954.
54-270 — Humboldt-Universität zu Berlin, Auswahlliste, n° 3, 1953.
54-271 — Humboldt-Verlag, Gesamtverzeichnis, 1953-54.
54-272 — Heinz Lafaire, Bad-Pyrmont, Bücherliste 415.
54-273 — R. Oldenbourg, Munich, Neue Bücher, 5, 1954, 2.
54-274 — Sciences, Masson et Cie, Paris, 1954.

54-275 — *Chercheurs et curieux*, 4e année, n° 38, mai 1954; La Roche-sur-Yon, Imp. centrale Ouest, 1954; in-8°, 64 pp.

54-276 — 1er *Congrès régional de spéléologie*, Bordeaux, mars 1953; s.l., 1953; in-4°, 38 pp., ill.; R. Cousté, De l'utilisation des ruisseaux souterrains de Gironde comme lieu d'habitat préhistorique, 35-38.

Coupures de journaux, 54-277 — Anthropologie, Comm. Vallois, *Paris-Presse*, 7.4.54.

54-278 — Conférence R. P. Carles à Toulouse, *Le Courrier* (Limoges), 17.3.54.

54-279 — B. Heuvelmans, Homme = mammifère le moins spécialisé, *Sciences et Avenir*, 85, mars 1954, 132-136.

Afrique du Sud, 54-280 — La Dame Blanche du Brandberg, *Samedi-soir*, 1.4.54.

54-281 — *Id.* —, *Combat,* 13.5.54.

Atlantide, 54-282 — C. Reber, Basileïa, capitale atlante en mer du Nord, *Voix du Nord,* 13.3.54.

Art moderne, 54-283 — J. A. Mauduit, 40.000 ans d'art moderne, *Arts,* 5.5.54.

Clamart, 54-284 — A. Drieu, Vestiges du culte de Déméter, *Le Journal,* 13.9.1936.

Crète, 54-285 — Lecture des tablettes crétoises, *Combat,* 10.4.54.

Dameraucourt (Oise), 54-286 — Fouilles préhist., *Oise-matin,* 22.2.54.

Danemark, 54-287 — P. de Latil, Homme de Tollund, etc., *Figaro littéraire,* 3.4.54.

Egypte, 54-288 — E. Mora, Civilisations disparues, *Nouvelles littéraires,* 11.3.54.

Faux divers, 54-289 — Glozel, etc., *Point de vue-Images du monde,* 4.3.54.

Généralités, 54-290 — R. Deguiral, Vérité des images préhist., *Sud-Ouest,* 29.4.54.

54-291 — *Id.* —, A. Ducrocq, Terre planète glaciale, *Témoignage chrétien,* 14.5.54.

Sardaigne, 54-292 — F. Elgar, Civilisation sarde, *Carrefour,* 12.5.54.

Vente préhistorique, 54-293 — Hôtel Drouot, *Combat,* 16.4.54.

54-294 — *Id.* —, *France-Soir,* 10.4.54.

Villers-la-Faye (Côte-d'Or, 54-295 — Découverte, *Le Monde,* 4.3.54.

Visite des grottes, 54-296 — Edme Goyard l'exige pour tous, *La Nouvelle République,* 16.3.54.

Vix, 54-297 — F. Millepierres, Le trésor de Vix, *La Nouvelle N.R.F.,* 1.3.54.

54-298 — Mannequin et serre-tête de Vix, *France-Soir,* 27.5.54.

Lascaux, 54-299 — J. Botrot, Visite, *Le Courrier* (Limoges), 5.5.54.

Malaisie, 54-300 — Hommes-singes?, *Samedi-Soir,* 18.3.54.

Niaux, 54-301 — O. Charbonnier, Visitez Niaux, *Centre-Eclair,* 12.3.54.

Paléontologie, 54-302 — C. Teissier, Dinosaures constipés, *France-Soir,* 12.3.54.

54-303 — Stégosaure et h. de Néanderthal, *Figaro,* 23.3.54; *l'Espoir,* 19.3.54.

Piltdown, 54-304 — A. Senet, Le roman de l'h. de Piltdown, *Nouv. littéraires,* 20.5.54.

54-305 — A. Lhote, Le faux de Piltdown, *Lettres françaises,* 4.3.54 et 11.3.54.

Route mauve, 54-306 — J. Perrier, Rapport.

F. Windels, 54-307 — Nécrologie, *Bull. paroissial de Montignac-Lascaux,* mars 1954.

54-308 — *Documentation pédagogique,* revue mensuelle; A. Rossignol, red. Montmorillon (Vienne); [Draeger, imp.]; n° 36, janv. 1954, histoire couleur, La préhistoire; in-4°, 8 pl. en couleurs.

54-309 — *Id.* —; n° 36, janv. 1954; géographie couleur, La Bretagne; *id.*

54-310 — *Id.* —; n° 37, fév. 1954; histoire couleur, L'Egypte; *id.*

54-311 — *Id.* —; *...id...*; géographie couleur, La Normandie; *id.*

54-312 — *Id.* —; n° 38, mars 1954; histoire couleur, La Grèce; *id.*

54-313 — *Id.* —; *...id...*; géographie couleur, Les Alpes; *id.*

54-314 — *Id.* —; n° 39, avril 1954; histoire couleur, Rome; *id.*

54-315 — *Id.* —; *...id...*; géographie couleur, Les Pyrénées; *id.*

54-316 — *Id.* —; n° 40, mai 1954; histoire couleur, Le travail dans l'antiquité; *id.*

54-317 — *Id.* —, *...id...*; géographie couleur, Le massif central; *id.*

54-318 — Drouot Dr Ed., **L'art paléolithique à la Baume-Latrone,** Ext. des *Cahiers ligures de préhist. et d'archéologie,* n° 2, 1953; s.l.n.d.; in-8°, 38 pp., 32 fig.

54-319 — *Fédération spéléologique de Belgique,* bull. d'information, avril 1954; s.l.n.d.; in-4°, 62 pp. polycopiées.

54-320 — *La flamme purificatrice*, correspondance crématiste, VIII, n° 29, avril à juin 1954; Paris, Gomel-Potier, 1954; in-4°, 4 pp.

54-321 — *Institute of Archaeology, Univ. of London*, 10. Annual Report; Londres, 1954; in-8°, 64 pp., ill.; V. Gordon Childe, The socketed Celt in Upper Eurasia, 11-25, 9 fig., 2 pl.; S. Hazzledine Warren, Neolithic Pottery from the Submerged Land-Surface of the Essex Coast, 26-33, 1 pl., 2 fig.; Ian W. Cornwall-Ione Gedye, A New Method of Cleaning Corroded Bronzes, 34-36, 1 pl.; A. M. ApSimon, Dagger Graves in the « Wessex » Bronze Age, 37-62, 2 fig.

54-322 — *43. Jahrbuch der Schweizerischen Ges. für Urgeschichte* (red. K. Keller-Tarnuzzer; Frauenfeld, Huber et C., 1954; in-8°, 250 pp., 22 pl.; Keller-Tarnuzzer et F. Fischer, Paléolithique et mésolithique, 18-28, 1 fig.; *...id...*, Néolithique, 28-54, 7 fig.; *...id...*, Age du bronze, 54-73, 9 fig.; *...id...*, Ep. de Hallstatt, 74-80, 1 fig.; *...id...*, Ep. de La Tène, 80-92, 4 fig.; Gisements représentant plusieurs époques, 116-123, 2 fig.; Keller-Tarnuzzer, Epoques indéterminées, 123-126, 1 fig.; E. Schmid, Über die neo. Kulturschichten an der Flühhalde bei Wilchingen, c. Schaffhausen, 127-133; W. Angeli, Eine Kupferne Doppelaxt aus dem Thurgau, 134-141, 3 fig.; M. Louis et J. Audibert, Les cultures pastorales énéo. en France méridionale, 166-177, 2 fig.; R. Werner, Eine neuentdeckte frühgeschichtliche Kulturlandschaft : Chorasmien, 177-184, 3 fig.

54-323 — Klima Bohuslav, **Palaeolithic Huts at Dolni Vestonice, Czechoslovakia**, Extrait de *Antiquity*, XXVIII, mars 1954, 4-4; s.l.n.d.; in-8°, 10 pp., 4 fig., 1 pl.

54-324 — Layet Jean, **Tauroentum était au Brusc**, Ext. du *Bull. de l'Acad. du Var*, Toulon, 1953; s.l.n.d.; in-8°, 11 pp.

54-325 — *Kuml*, red. P. V. Glob, 1953; Aarhus (Dan.), 1953; in-8°, 193 pp., ill.; Poul Simonsen, Two Peat-finds from Djursland, 61-71, 5 fig.; Oscar Marseen, Hunters and Fishers at Selbjerg, 102-120, 17 fig.; Grautzau, Marseen, Rüsmöller, Mellemholm, 121-136, 11 fig.; C. J. Becker, A Stone Age Grave from Gaböl, 155-163, 5 fig.; Niels Thomsen, A West-Jutland Cattle-house, 171-181, 5 fig.

54-326 — Le Flamanc Auguste, **Mursens, Semur, Vincelles, Stainville, Vitarelle, noms celtiques**; s.l., Siraudeau et C^ie^, 1954; in-8°, 24 pp.

54-327 — *Libyca*, Anthropologie-Archéologie préhist., 1, juillet 1953; Alger, Imp. officielle, s.d.; in-8°, 186 pp., ill.; L. Balout, L'intelligence des hommes préhist., 241-270, 4 fig., 9 pl.; P. Bardin, La grotte du Kef-el-Agab (Tunisie), gisement néo., 271-305, 7 fig., 3 pl.; H. V. Vallois, Note sur les ossements humains de cette grotte, 306-308; M. Gruet, A. Diard, Le néo. à feuilles lauriformes dans les env. de Gafsa, 309-328, 4 pl.; G. Camps, Les dolmens de Beni-Messous, 329-372, 7 pl.; J. Malhomme, Les représentations anthropomorphes du Grand Atlas (Maroc), 373-385, 8 pl.

54-328 — *Man*, publié par *The Royal Anthropological Institute*, vol. LIII, art. 261-282, nov. 1953; Londres, W. Cloves et Sons, 1954; in-4°, 16 pp., ill.

54-329 — *Id.* —, vol. LIII, art. 283-308, déc. 1953; *...id...*; *...id.*

54-330 — *Le Mantois*, bull. de la Soc. Les Amis du Mantois. n° 4, 1953; Mantes, imp. mantoise, 1953; in-8°, 32 pp.; H. Chapron, Préhistoire mantaise, 26-28.

54-331 — Mouton, Abbé P., **Armes et outils du musée de Langres**, Ext. de *Revue arch. de l'Est et du Centre-Est*, V, 1, n° 17, janv.-mars 1954, p. 46-55; Dijon, 1954; in-8°, 9 pp., 3 fig.

54-332 — Movius Hallam L. Jr., **Archaeology and the earliest Art**, Ext. de *Scientific American*, août 1953, pp. 30-35; s.l.n.d.; in-4°, 5 pp., 1 pl. en couleurs, 16 fig.

54-333 — *Id.* —, **Graphic representation of postglacial changes of Level in North-East Ireland**, Ext. de *American Journal of Science*, vol. 251, oct. 1953, pp. 697-740; s.l.n.d.; in-8°, 43 pp., 4 fig.

54-334 — *Id.* —, **Teshik-Tash : A Mousterian Cave Site in Central Asia**, Ext. des *Mélanges Hamal-Nandrin*, pp. 72-83; Imp. adm. Merksplas; in-8°, 12 pp., 5 fig.

54-335 — *Id.* —, **The Harvard Excavations at La Colombière (Ain)**, Ext. du *Congrès Int. des sc. préhist. et protohist. Zurich*, 1950, pp. 162-163; s.l.n.d.; in-8°, 2 pp., 1 pl.

54-336 — *Id.* —, **Palaeolithic and mesolithic Sites in Soviet Central Asia**, Ext. des *Proceedings of the American Philosophical Society*, vol. XCVII, n° 4, pp. 383-421; Philadelphie, s.d.; in-4°, 38 pp., 19 fig.

54-337 — *Id.* — et Field Rosamond R., **Old World Bibliography**, n° 7 avril 1954; s.l., Harvard, Univ., 1954; in-4°, 88 pp. polycopiées.

54-338 — *Naturalia*, n° 9, juin 1954; Paris, Imp. Chaix, 1954; in-4°, 48 pp., ill.; X., *La Société préhistorique française*, p. 44; Y., *id.*, p. 45.

54-339 — *Notes africaines*, n° 62, avril 1954; Dakar, 1954; in-4°, 32 pp., ill.

54-340 — *Province de Hainaut*, n° 52, avril 1954; Mons, 1954; in-4°, 16 pp., ill.; G. H. Lefrancq et P. H. Moisin, Spiennes, le plus ancien centre minier de Belgique, 1-3, 5 fig.

54-341 — du Puigaudeau O. et Senones M., **Vestiges préislamiques dans la région d'Assa**, Ext. du *Journal de la Soc. des Africanistes*, XXII, 1952; s.l.n.d.; in-4°, 15 pp., 7 fig.

54-342 — *Rassegna speleologica italiana*, VI, 1, mars 1954; Come, 1954; in-4°, 44 pp., ill.; X., C. r. du premier Congrès international de spéléologie de Paris, 7-12 sept. 1953, pp. 32-35.

54-343 — *Razprave*, Dissertationes Ac. Scientiarum et artium slovenicae, III; Ljubljana, 1953; in-8°, 336 pp., ill.; S. Brodar, Die Ajdovska-höhle, 7-44, 15 fig., 3 plans; J. Korosec, Kulturreste in der Höhle Adjovska Jama bei Nemska Vas, 45-87, 19 pl.; F. Starè, Illyrische Grabstätte bei Dobova, 109-147, 1 plan, 30 pl.; J. Korosec et Paola Korosec, Vorgeschichtliche und altslawische Nekropole in der Nähe von Turnisce bei Ptuj, 179-245, 25 fig., 25 pl.; Z. Dolmar, Osteologische Reste von Turnisce, 271-303, 7 pl.

54-344 — *Revue des Sciences médicales*, 1954, n° 7; Paris, 1954; in-4°, 36 pp., ill.; Paulette Marquer, Les artistes paléolithiques, 11-23, 8 fig.

54-345 — *Revue d'Etudes ligures*, XIX, 1-4, janv.-déc. 1953; Bordighera, Musée Bicknell, 1954; in-8°, 164 pp., ill.; L. Méroc, Le paléo. inférieur et moyen et l'érosion éolienne dans le bassin de l'Aude et le Roussillon, 5-21, 4 fig.; J. Arnal, Les dolmens en murs de pierres sèches en Languedoc, 22-34, 7 fig.; E. Barrès, Quatre stations préhist. des env. de Montpellier, com. du Crès et de Jacou (Hérault), 75-97, 10 fig.

54-346 — *Revue générale des Sciences pures et appliquées et Bull. de l'A.F.A.S.*, t. LXI, n^{os} 1-2, 1954; Paris, Soc. d'éd. d'enseignement sup., 1954; in-8°, 64 + VIII pp.

54-347 — *Id.* —, t. LXI, n^{os} 3-4, 1954; *...id...*; in-8°, 64 pp.

54-348 — *Slavia antiqua*, organe de l'Institut arch. polonais de l'Univ. de Poznan, t. IV, 1953, red. W. Hensel; Poznan, 1954; in-8°, 520 pp., ill.; J. Kostrzewki, Etude sur le premier âge du fer en Pologne, 22-70, 5 cartes, 22 fig.; W. Antoniewicz, Cruche en bronze de La Tène III des env. de Dzikow, distr. de Tarnobrzeg, 71-96, 13 fig.

54-349 — *Sovietkaïa Archeologia*, XVII, 1953; Moscou, Académie Hauk, 1953; in-8°, 378 pp., ill.

54-350 — *Id.* —, XVIII, 1953; *...id...*; in-8°, 479 pp., ill.; A. A. Iessen, Etude sur les mors de cheval, 48-110, 29 fig.

54-351 — *Statens Historiska Museum och Kungl. Myntkabinettet*, 1946-1948; Stockholm, 1952; in-8°, 90 pp., ill.

54-352 — *Id.* —, 1949-1951; *...id...*, 1954; in-8°, 112 pp., ill.
Faute de résumés ou de tables dans une langue occidentale, nous nous excusons de ne pouvoir signaler les titres des articles de ces revues de l'Est ou du Nord de l'Europe.

54-353 — Van Riet Lowe C., **The Caves of Hearths; Notes on the Drawing of Stone Implements**, Ext. du *S. A. Archaeological Bull.* n° 33, vol. IX, Claremont, Cape, pp. 25-33; s.l.n.d.; in-4°, 8 pp., 4 fig.

54-354 — *Wissenschaftliche Zeitschrift der Humboldt-Universität zu*

Berlin, III, 1953-54, Gesellschafts- und Sprachwissenschaftliche Reihe, Heft, 1; Berlin, 1954; in-4°, 50 pp., ill.

54-355 — *Zephyrus*, chronique du Séminaire d'archéologie et de la section arch. du Centre d'études de Salamanque, V, 1, janv.-avril 1954; Salamanque, 1954; in-4°, 104 pp., ill.; J. Maluquer de Motes, Los poblados de la Edad del Hierro, de Cortes de Navarra, 1-15, 8 fig., 3 plans; T. Ortego y Frias, Nuevos hallazgos de arte rupestre en alto Duero, 23-28, 3 pl.; O. da Veiga Ferreira e L. Trindade, Objectos da Necropole do Cabeço da Arruda (Torres Vedras), 29-35, 4 fig., 2 pl.

Livres et Revues.

INVENTARIA ARCHAEOLOGICA, Corpus des ensembles archéologiques, 1er fascicule : Ages des métaux, Belgique, I, par M. E. Mariën, in-4°, 4 p. + 10 fiches bristol. Anvers, de Sikkel, 1953, prix 90 francs belges.

M. Mariën, conservateur des Musées Royaux d'Art et d'histoire, à Bruxelles, met à exécution ce qu'il avait proposé en 1950 au IVe Congrès international de Zurich : étude des trouvailles d'ensembles englobant l'Europe entière et le Proche-Orient. Par trouvailles d'ensembles il faut comprendre des *série d'objets* formant un tout, individualisé, sans mélange ou apport ultérieur : dépôts, mobiliers funéraires ou fonds d'habitats intacts. L'intérêt de ces ensembles ne réside pas tant dans les objets eux-mêmes, mais plutôt dans le fait qu'ils ont été utilisés ou collectés à un moment donné de la préhistoire ou de la protohistoire : ils sont contemporains, ou du moins ils sont tous antérieurs aux plus récents d'entre eux (pour autant qu'on peut identifier ces derniers). Une telle publication, qui ne cherche pas à nous révéler des objets inédits évitera aux spécialistes la consultation, lente et ingrate, de mémoires originaux, dispersés, introuvables, et souvent mal illustrés.

Le premier fascicule de ces *Inventaria Archaeologica* vient de paraître sous les auspices des Congrès internationaux des sciences pré et protohistoriques. Il est dû à M. Mariën qui l'a consacré aux Ages des Métaux, Belgique, l'édition en a été confiée à la maison de Sikkel, à Anvers, qui nous donne, sous portefeuille, dix fiches en bristol léger 215 × 275 mm., permettant toutes les combinaisons du classement vertical, avec ses avantages. Présentation remarquable, chaque ensemble formant une (ou plusieurs) fiches offrant d'un côté des dessins au trait (avec échelle), de l'autre tous les renseignements nécessaires : bibliographie, lieu et circonstances de la découverte, caractère du site, description des objets, pièces de comparaison, datation, observations diverses (analyse chimique, métallographie, pétrographie, anthropologie, etc.). Une combinaison ingénieuse de lettres et d'indices permet d'identifier chaque fiche.

Nul doute qu'après quelques années, quand le nombre des trouvailles ainsi publié sera suffisant, cet inventaire ne constitue non seulement un instrument de travail et d'étude tout à fait indispensable mais la source même d'une meilleure connaissance de la chronologie d'une part, des voies de commerce et d'échange d'autre part. [Huit autres fascicules sont annoncés, dont deux pour la France, où nous relevons les noms de nos collègues Arnal, Audin, Hatt, Joffroy et Riquet.]

AVIS IMPORTANT

Cinquantenaire de la *S. P. F.*, voir p. 280.

SÉANCE DU 24 JUIN 1954

Présidence de M. le Dr CHEYNIER, Vice-Président

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

— Séance tenue au Muséum, amphithéâtre de paléontologie, de 15 h. 30 à 18 heures, avec 41 présents.

— Procès-verbal de la séance de mai adopté sans observations.

Correspondance.

I. *Réponses et discussions :*

1 — **F. Bordes** présente les observations ci-après à la note de Mlle **G. Freund, consacrée aux industries à pointes foliacées du Paléolithique en Europe Centrale.**

F. Bordes remarque que les pointes foliacées d'Allemagne (dont il a récemment étudié plusieurs exemplaires à Tübingen) ne présentent nullement une technique de retouche solutréenne, mais bien une technique moustéro-acheuléenne. Seule une méconnaissance *éclatante* de la typologie permet de dire que le n° 1 de la pl. II, par exemple, « est taillé selon la manière solutréenne » sur la face dorsale. Quant au n° 4 de la pl. I, c'est tout simplement une limace. Aucune des pièces figurées ne présente une technique de retouche caractéristiquement solutréenne.

Quant au terme de « Présolutréen » préconisé par Mlle Freund, il semble particulièrement malheureux. Si on le prend dans son sens chronologique, l'Abbevillien fournirait un « présolutréen » admirable. Si on le prend dans le sens « ancêtre du Solutréen », cette opinion n'est guère plus défendable. Il semble s'agir bien plutôt d'une convergence de forme, convergence qui se rencontre aussi dans l'Atérien d'Afrique du Nord et dans le Stillbayen d'Afrique du Sud, industries d'origine « moustérienne ». On aurait simplement ici un troisième point où les formes foliacées seraient apparues dans un « Moustérien » évolué.

2 — **E. Vignard,** sur le même sujet : Après examen des pl. I et II, pp. 187 et 189 de notre Bulletin n° 3-4 de 1954, je pense que cette retouche bifaciale appartient plus au complexe acheuléo-levalloisien qu'au solutréen; c'est surtout la faible épaisseur des objets qui leur donne cet aspect solutréen. Une semblable taille bifaciale a été signalée, depuis longtemps, dans l'acheuléo-levalloisien de Haute-Egypte [*Bull. de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire,* XX, 1921, pl. VI et VII, Station paléolithiques de la carrière d'Abou en Nour près Nag-Hamadi, Haute-Egypte; — *Bull. Soc. préhist. fr.,* XXVII, 1930, n° 5, p. 308, pl. II, avec, même, des pointes à cran (n° 1)]. Dans le sbaïkien de Reygasse, il y a aussi des pièces analogues.

3 — **Dr André Cheynier,** sur le même sujet :

Nous devons tout d'abord remercier Mlle G. Freund de l'effort qu'elle a fait pour présenter au public français qui étudie la préhistoire, une synthèse des découvertes de l'industrie foliacée d'Europe Centrale, sous la forme d'une sorte de résumé de sa thèse. Ces choses nous sont mal connues du fait de la désaffection des Français pour les langues germaniques.

Il est regrettable, en revanche, que l'incomplète connaissance de la préhistoire française soit à la base d'erreurs telles que celle-ci : Dans le long et minutieux exposé de Mlle Freund, nous ne voyons aucune allusion à la retouche « *en pelure* ». Certes nous savons que les Solutréens

ont pratiqué plusieurs techniques de retouches et qu'en particulier ils ont continué la tradition des feuilles de laurier de facture moustérienne, par exemple. Ce qui caractérise, à notre sens, le type directeur de cette époque, c'est la retouche en fins enlèvements, étroits, à bords irrégulièrement festonnés, qui partent alternativement d'un bord et de l'autre de la pièce, atteignant et dépassant l'arête centrale qu'ils effacent entièrement.

Cela est visible sur les belles feuilles quand la qualité du silex le permettait, et surtout avec les opales et les calcédoines. C'est encore plus caractéristique sur les splendides pointes à cran dont la face dorsale bombée et la face inférieure rigoureusement plane prouvent la maîtrise de ces artisans (Le Placard, Badegoule, etc.) et aussi sur des grattoirs et des burins. Cette retouche semble être dérivée de celle dite « *lamellaire* » de l'Aurignacien. On la rencontre d'abord sur certaines pointes du Protosolutréen, industrie précédant immédiatement le solutréen, et bien située en stratigraphie dans plusieurs gisements classiques. Ce Protosolutréen ne comporte pas de bifaces.

Quant au Présolutréen de l'interstade Würmien I-II, il me paraît bien éloigné dans le temps du Solutréen du dernier stade Würmien III pour conserver son nom, alors que tant de niveaux du complexe Aurignac-Châtelperron-La Gravette etc. l'en séparent. Nous n'avons pas encore les éléments de la filière pour établir une chaîne.

Faute de mieux, on doit s'en tenir à l'expression « *Le Foliacé d'Europe Centrale* », qui se situe après le Moustérien. Il n'est d'ailleurs pas lui-même homogène, et n'est pas « taillé selon la manière solutréenne » comme il est dit pour le n° 1 de la pl. II, côté dorsal (en bas de la p. 186). La seule pièce qui pourrait s'en approcher serait le n° 5 de cette même pl. II.

4 — **H. de Contenson** apporte quelques précisions au sujet de la découverte d'empreintes de pieds humains préhistoriques dans la grotte de Niaux (Ariège). La revue *Préhistoire et Spéléologie ariégeoise*, VII, 1952, pp. 37-38 la relate ainsi : « En août 1949 une troupe d'Eclaireurs de France, le clan Mauvisseau, effectuait des études géologiques dans la caverne de Niaux, guidée par M. René Clastres, conservateur de la caverne, secrétaire général de la Soc. préhist. de l'Ariège. Au cours de l'une de ces séances de travail, ces jeunes gens prospectaient des portions retirées de la caverne, à voûte très surbaissée, où la roche très grossièrement rugueuse se révèle impropre à toute ornementation pariétale. C'est alors que dans un diverticule N de la galerie principale, au delà du « bison mourant » entouré de signes, le groupe découvrait ces empreintes de pieds préhistoriques. »

Je tiens à préciser qu'il s'agissait de l'*Equipe Nationale de Spéléologie Scouts de France*, dirigée par Jean Mauvisseau.

Les recherches que l'équipe a effectuées à Niaux avec l'aimable autorisation de M. l'abbé H. Breuil et le concours de M. R. Clastres n'étaient pas exclusivement géologiques; outre les géologues, elle comprenait en effet un membre de la *S. P. F.*, l'auteur de ces lignes, qui était chargé des aspects archéologiques de la prospection. C'est en réalisant cette tâche que, le 4 août 1949, j'ai découvert les empreintes de pieds dont il est question. Cette trouvaille a fait l'objet d'une prise de date sous pli cacheté à la séance du 27 octobre 1949.

J'ai publié mes premières impressions sur les empreintes dans *La Nouvelle Clio* t. I-II (1949/1950), pp. 292-293. Cette courte note a été malencontreusement amputée des figures et des photographies qui lui donnaient sa signification.

Les circonstances ne m'ont pas permis de réaliser l'étude plus approfondie que je projetais et dont me dispense le travail récent de Collègues beaucoup plus qualifiés et compétents que moi-même.

5 — Le Dr **J. Arnal** nous écrit au sujet de la publication par J. Bousquet d'un **collier découvert sur le territoire de la com. de Sauve** (*Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, n° 3-4, corr. § 5, 117-119 et fig. 3) : Nous pourrions reprocher à notre Collègue de publier un collier alors que des analyses sont en cours : en fait les perles ne sont pas en bronze mais très probablement en cuivre natif et appartiennent à la civilisation des pasteurs des plateaux, variété Fontbouïsse. Le Pr F. J. Taboury, de l'Université de Poitiers, va au cours du mois de juillet faire l'examen

électro-spectrographique des échantillons qu'il détient depuis quelque temps. Si le collier, grâce à notre action rapide en collaboration avec le Colonel Louis, alors directeur de la circonscription, n'avait été classé, il est probable qu'il serait maintenant vendu à l'étranger : son inventeur semblait alors plus désireux d'attirer du monde sur ses trouvailles pour les vendre, et refusait de les céder au musée de Nîmes. Puisque nous ne pouvons malheureusement rien faire contre les oisifs qui fouillent pour se distraire, ou contre les organismes de jeunesse qui détruisent dolmens ou tumulus pour « passer un dimanche », au moins ne leur rendons pas hommage !

6 — A la suite d'articles mal informés parus dans divers journaux, notre Collègue **Burkhalter** nous transmet la note suivante :

« L'*Institut des Fouilles d'Archéologie et de Préhistoire des Alpes-Maritimes* poursuit par les soins de nos Collègues Burkhalter et Prüfer, la fouille de la **grotte Bianchi à la Colle-sur-Loup (A.-M.)**; il s'agit d'une grotte sépulcrale, avec un très important ossuaire, jusqu'à plus ample informé d'époque énéolithique.

Les résultats acquis à ce jour s'avèrent très intéressants, mais n'autorisent pas la publication d'articles à sensation. La presse s'est emparée d'une information concernant la découverte d'une calotte cranienne aberrante ou paraissant telle dans ce milieu, pour annoncer la survivance « de la race de Néanderthal jusqu'au Bronze ».

II. *Informations scientifiques et notes brèves.*

7 — Dr **A. Cheynier** et **Ed. Vignard**, A propos de l'ibéromaurusien :

A la Séance du 27 mai 1954, au moment de la lecture du Mémoire de M. Bellin d'Aïn Maabed « *Réflexions sur l'Ibéromaurusien* », le Dr A. Cheynier a attiré l'attention sur le pourcentage élevé de lamelles à dos variant de 50 à 70 %; il l'a comparé au même pourcentage de lamelles à dos du Protomagdalénien II final de France. Il a remarqué que l'Ibéromaurusien ne semble pas tirer son origine du Capsien qui n'a pas atteint la côte d'Algérie, et qu'il ne saurait être question de le faire procéder de l'Atérien ou du Sbaïkien. On pourrait penser que les fabricants de lamelles à bord, si nombreux en France et qui ont aussi habité longtemps l'Espagne au Parfallo, ont pu passer en Afrique du Nord, ce qui serait une raison de leur conserver le nom d'« Ibéromaurusien ».

J'ai fait remarquer, à mon tour, que les lamelles à dos (Ibéro) ne sont pas toutes comparables à celles du Protomagdalénien II.

Ayant à ma disposition une bonne série Ibéromaurusienne d'Ouchtata, don de M. le Dr Gobert, j'ai réexaminé cette question, et, voici, basé sur des chiffres, ce que j'ai constaté (*Fig.* 1).

Sur 85 lamelles, soit plus de 50 % de l'outillage (en ma possession),

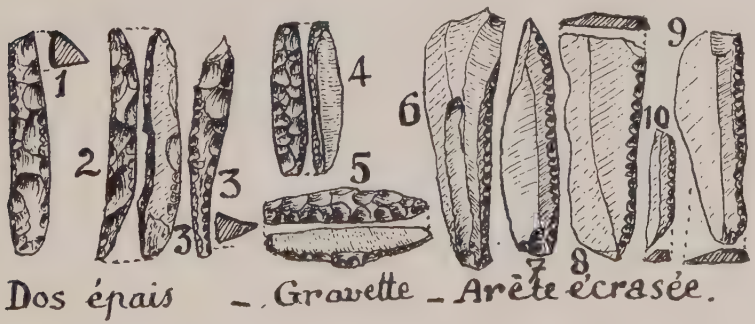

Fig. 1. — Lamelles à dos ibéromaurusiennes (*grandeur naturelle*).

33 % sont *à dos épais*, dont un bord porte des retouches abruptes, souvent inverses : nos 1-2-3 retouches ayant quelquefois grignoté complètement un bord comme dans les Gravettes nos 4-5; 67 % *ressemblent*

beaucoup morphologiquement à celles de notre protomagdalénien II nos 6 à 10. Les lamelles *très plates* possèdent un bord finement « *abrasé* » et non retouché, généralement sur presque toute sa longueur; ce n'est pas l'extrémité qui a servi : nos 6 et 8, car beaucoup sont élargies et non pointues; l'autre bord ne porte ni retouches, ni traces de service (ou très peu), à tel point que je verrais volontiers dans la plupart de ces objets, non des limes, mais des *raclettes lamellaires latérales* dont l'usage pourrait expliquer le grand nombre de pièces brisées (E. Vignard).

8 — L'association des *Amis du Musée de Préhistoire de Mons* (1) nous transmet une note sur la **préhistoire de la vallée de la Haine (Belgique)** :

Bien que fondée officiellement en 1952, cette association avait à son actif déjà auparavant bien des travaux exécutés par de petits groupes de chercheurs qu'un idéal commun réunissait autour de MM. F. De Block, L. Haubourdin et J. Houzeau de Lehaie, Conservateur du Musée archéologique (Musées du Centenaire) où était régulièrement déposé le produit des fouilles. Des contacts fructueux naquirent ainsi et firent établir une ligne de conduite commune; la réunion de préhistoriens de disciplines bien diverses permit à la société — encore officieuse à cette époque — d'accroître les possibilités de recherche tout en améliorant la qualité des résultats, tant sur le terrain que principalement dans les rapports de fouille.

Outre les divers gisements antérieurs, les « A. M. P. M. » ont actuellement trois nouveaux chantiers ouverts : le premier à Spiennes, les deux autres à Obourg. La présente note servira donc à la fois de bref historique de la société et de sommaire prise de date pour les sites de :

1° Spiennes, rive gauche de la Trouille, lieudit « **Petit Spiennes** », parcelle cadastrale n° B.397a.

Etude des différentes techniques d'*exploitation minière* de la vaste station néolithique : comparaison entre le site traditionnel du « Camp-à-Cayaux » (rive droite) et le « Petit Spiennes ». Un puits (inventeur : A. Adam, de Mons), profond de 9 m. 50 a été déblayé déjà l'an dernier; actuellement on vide une de ses quatre galeries (?) souterraines. Ce travail sera réparti sur plusieurs années car il faudra fouiller ensuite les deux autres puits de la « Batterie »...

2° Obourg, **bois Saint-Macaire**, au long du sentier des Ecoliers, parcelle n° B.120d.

Prospection laborieuse dans les taillis d'un gisement à industrie lithique tirée de la lame (inventeur R. Royo, d'Obourg). Successivement MM. J. Baudet, J. Heinzelin de Braucourt et l'abbé H. Breuil virent le matériel : ils s'accordent à y reconnaître de l'*Epipaléolithique*. La fouille continue.

3° Obourg, **bois de Gard**, terrains des C.B.R. (cimenterie).

Lors de sondages du crétacé, plusieurs tranchées (parallèles et de 30 m. de long sur 4 m. de profondeur) révélèrent un important cailloutis de solifluxion (inventeur : L. Letocart, de Mons). Lors de journées d'étude, MM. Baudet (2), Breuil, Heinzelin, R. Marlière et G. Mortelmans purent y constater la présence de plusieurs industries du Paléolithique inférieur; au niveau inférieur : deux industries, l'une à débitage *clactonien*, la seconde à éclat *Levallois*.

Le Comité tient à remercier ici les divers propriétaires des terrains de lui avoir accordé et l'autorisation et l'exclusivité de fouille en ces lieux. La publication définitive des études de ces chantiers sera faite dans le Bulletin des « A. M. P. M. » (le n° 1 paraîtra en décembre prochain).

9 — **Bernard Dandine** (Labastide-Beauvoir), nous signale **un biface cordiforme de la vallée du Cougain (Aude)**.

On connaît très peu de pièces acheuléennes du département de l'Aude. Dans son ouvrage (I), M. le Pr Louis ne cite pour ce département qu'un

---

(1) « A. M. P. M. » (Mons). — Siège social : Maison Losseau, 37, rue de Nimy.— Secrétariat : Cour Letellier, 3 (rue d'Havré). — Président : J. J. Brégentzer, 3, rue de la Petite-Triperie.

(2) Notre excellent confrère en a d'ailleurs parlé à la *S. P. F.*, lors de la séance du 28-1-54 (voir : *Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, n° 1-2, p. 26).

seul coup de poing, trouvé près du domaine du Pavillon, aux portes de Narbonne..

La pièce que nous allons décrire se rapporte vraisemblablement à cet horizon, sous réserve de l'imperfection des constatations purement morphologiques (*Fig.* 2, à droite).

Il s'agit d'un biface cordiforme que nous avons trouvé, il y a une dizaine d'années, dans la vallée du Cougain, non loin du confluent de ce petit ruisseau avec l'Aude, en aval de Limoux. La pièce gisait sur un chemin et provenait très certainement de l'un des jardins voisins. Elle est en quartzite, très plate et présente toutes les caractérisiques de la taille au percuteur de bois. Le talon est légèrement globuleux tandis que les deux tiers de la pièce vont s'amincissant vers la pointe, cassée. Une arête, en vue de profil, est parfaitement rectiligne; l'autre vers la base est moins bien venue.

Quelques concrétions calcaires adhérent aux deux faces, veinées de lignes ferrugineuses. Aucune usure éolienne n'est à signaler. L'indice sectionnel, calculé selon la méthode de M. le Pr Malvesin-Fabre (II), est égal à $\frac{2,5 \times 100}{7,7} = 32,4$.

C'est à peu près celui (32,3) d'une pièce de l'acheuléen ancien, recueillie en couche, et figurant dans les vitrines du Laboratoire d'Ethnologie préhistorique du Musée de l'Homme.

Les environs de Limoux ne nous ont livré qu'une seule pièce de ce type.

BIBLIOGRAPHIE

(I) Louis M. — **Préhistoire du Languedoc méditerranéen et du Roussillon**, 1948, Bruguier, imprimeur, Nîmes.

(II) Malvesin-Fabre G. — **Un indice numérique pour la discrimination des bifaces abbevilliens et acheuléens** (Extrait des *Procès-verbaux de la Société Linnéenne de Bordeaux*, 1947).

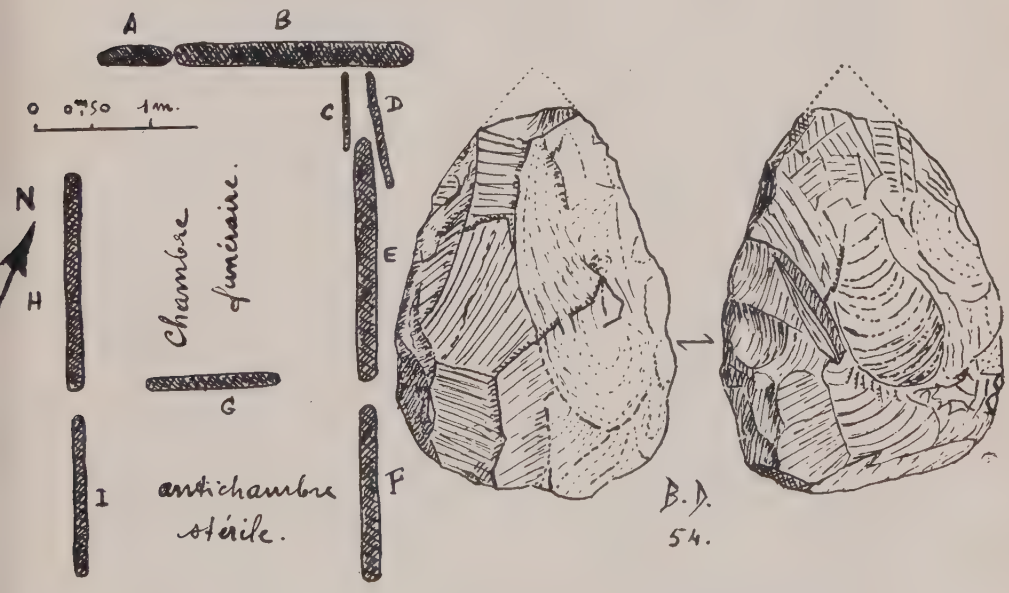

Fig. 2. — A gauche, plan du dolmen du « Clôt de l'Hoste », com. de Bouisse (Aude). Caractéristiques des dalles : A, long. 0m50, au ras du sol; B, long. 2 m., ép. 0m15, haut. 0m65; C, l. 0m62, e. 0m03, h. 0m40; D, l. 1 m. au ras du sol, e. 0,07; E, l. 1m82, e. 0,17, h. 0,75; F, l. 1m35, e. 0,17, h. 0,55; G, l. 1m10, e. 0,10, h. 0,75; H, couchée, enfouie, l. 1,65, h. 0,20; I, couchée, l. 1,20, e. 0,12, h. dégagée 1,40 (hauteurs prises à l'intérieur). — A droite, biface de la vallée du Cougain (Aude), *éch.* : 1/2.

10 — **Bernard Dandine** nous adresse une note sur **le Dolmen du « Clot de l'Hoste » com. de Bouisse (Aude).**

Germain Sicard mentionnait, en 1900, dans son « Aude préhistorique » (1) la présence au lieudit « Clot-de-l'Hoste », commune de Bouisse (Aude) sur un mamelon, d'une « *peiro dreito* », autour de laquelle on trouve beaucoup d'ossements humains. Cette indication lui avait été donnée par l'Abbé Ancé. Or, en 1941, nous fîmes la connaissance, peu d'années avant sa mort, de Jean-Baptiste Bonis, greffier de la justice de paix de Couiza. C'était un octogénaire, encore alerte. Avant d'être officier ministériel, il avait appartenu au corps enseignant. Sa carrière d'instituteur le fixa de longues années à Bouisse. Dans cette commune, J.-B. Bonis recueillit plusieurs haches en pierre polie ou en bronze et découvrit la prétendue « *peiro dreito* » mentionnée par Sicard. Quarante-quatre ans plus tard, il nous conduisit un jour près de ce monument à travers la splendide forêt d'Arques puis la lande désertique et épineuse où il se dresse. Nous constatâmes ainsi qu'il ne s'agit pas d'un menhir comme l'ont crû l'abbé Ancé et G. Sicard, mais d'un dolmen. Ces deux archéologues étaient trop avertis en la matière pour s'être trompés aussi grossièrement. L'abbé Ancé devait tenir l'information de quelque curieux incompétent et G. Sicard ne contrôla pas les dires de l'abbé en qui il avait toute confiance. La liste des dolmens de l'Aude doit être allongée d'une unité (*Fig.* 2, à gauche).

C'est en 1897 qu'accompagné de son collègue P. Y. Philippe, du hameau des Gélis, J. B. Bonis découvrit et fouilla le dolmen du « Clôt-de-l'Hoste », qui avait été déjà violé. Ils ne recueillirent qu'un chaînon de bronze, « une forte mâchoire humaine et des ossements assez peu nombreux ». Cette mâchoire était « garnie de fort belles dents bien conservées ». Le Dr Bascou de Bouisse l'attribua à « un colosse » et ordonna son dépôt au cimetière. J. B. Bonis fit don du chaînon à Fédié, membre de la Société archéologique de l'Aude, auteur de l'ouvrage : « Le Comté du Razés et le diocèse d'Alet » (2).

Nous avons relevé le plan du dolmen du « Clôt-de-l'Hoste » qui comporte non une, mais 9 « *peiros dreitos* ». Le croquis que nous joignons à cette note donne leur position, leur orientation et leurs dimensions. L'on distingue nettement la chambre sépulcrale précédée d'une antichambre. Il faut noter l'absence de table. A-t-elle disparu? N'a-t-elle jamais existé? Etant donné la faible élévation du monument au-dessus du sol, on peut supposer qu'il fut autrefois complètement recouvert d'une charpente en bois qui soutenait pierraille et terre. Ce type est connu dans le Languedoc méditerranéen (3).

Le dolmen du « Clôt-de-l'Hoste » marque l'extension la plus occidentale de la traînée méridionale dans le département de l'Aude. Au-delà, les seuls monuments mégalithiques que nous conaissions sont les menhirs de Peyrolles et de Saint-Salvaire, près d'Alet.

Les fouilles que nous avons faites ne nous ont donné, dans la chambre sépulcrale que quelques ossements humains trop brisés pour pouvoir être étudiés, plusieurs dents et un fragment de poterie. Il s'agit d'un rebord de vase de 0 m. 007 d'épaisseur, en céramique couleur chocolat, mal cuite, modelée à la main, ornée de cinq cannelures verticales et triangulaires de 0 m. 02 de longueur et 0 m. 002 dans leur plus grande largeur. L'antichambre était stérile.

Suivant la chronologie de Déchelette, on peut conclure que la sépulture du « Clôt de l'Hoste » se classe à l'âge du bronze III ou à un âge « un peu plus récent ».

Les dents humaines que nous avons recueillies ont été étudiées en 1946 par M. Gan, alors attaché au Laboratoire d'anthropologie de la Faculté de médecine de Toulouse. M. le Pr Vallois avait bien voulu nous indiquer la compétence de cet anthropologiste qui appartient actuellement au Royal Veterinary College de Londres. Pour l'intelligence de son travail que nous annexons à cette étude, nous préciserons que les

---

(1) Bibliographie n° 9.

(2) Dans cet ouvrage Fédié ne parle pas du dolmen dont il s'agit; son travail édité à Carcassonne chez Lajoux date de 1880.

(3) Bibliographie n° 7.

(4) Bibliographie n° 4.

dents de « Las Habros » auxquelles il fait allusion proviennent d'une grotte située dans la commune de Dio-Valquières à 10 km. de Bédarieux (Hérault). M. Genson président de la Société d'études des Sciences naturelles de Béziers a découvert dans cette grotte un ossuaire à sépultures multiples impliquant le décharnement préalable des défunts. Le mobilier funéraire a été attribué par son inventeur « aux Néolithiques-Bronze II, descendants directs des néolithiques ». M. le Pr Vallois a examiné les documents anthropologiques recueillis (5).

Note de M. J. K. Gan. — M. B. Dandine a exhumé quatre dents qu'il a bien voulu me confier pour examen. Ce sont :

1 incisive médiane supérieure gauche;
1 incisive latérale supérieure droite;
1 canine inférieure gauche;
1 première molaire supérieure droite.

Plus ou moins petites, elles appartiennent à un sujet adulte dont le sexe est difficile à déterminer. Elles sont en bon état et aucune lésion n'est à signaler.

DESCRIPTION MORPHOLOGIQUE.

a) *Incisive médiane supérieure gauche :* Cette incisive a la forme d'une pelle mais peu accusée. Le tubercule lingual y est modérément développé.

A noter une légère abrasion oblique externe correspondant au n° 1 du schéma de Broca (1879) (6).

L'incisive en question présente une altération post-mortem ayant entraîné la disparition de l'émail de son bord distal. Semblable constatation a été faite non seulement sur les dents provenant des dolmens énéolithiques notamment du département de l'Hérault dont l'étude est en cours mais aussi sur une canine supérieure gauche chez un chimpanzé sauvage (Gan 1942) (7).

Au point de vue morphologique, aucune différence sensible n'est à signaler entre cette incisive et celle des hommes des dolmens d'une part et celle de l'homme actuel d'autre part.

	Dolmen du « Clôt de l'Hoste »	Enéolithiques de « Las Habros » (8)	Homme actuel d'après Choquet (4)
Couronne			
hauteur	(10 mm.)	11,5 mm.	10 mm.
Dm. mésio-distal	6,5 mm.	8,43 mm.	9 mm.
Dm. vestibulo-lingual.	7 mm.	7,15 mm.	7 mm.
Racine			
Hauteur	13 mm.	13,69 mm	12 mm.

b) *Incisive latérale supérieure droite.*

Comme l'incisive médiane, cette dent est également identique à celle des Hommes du Dolmen et de l'Homme actuel. Le tubercule lingual y est faiblement accusé. Les crêtes marginales sont presque effacées. Foveola est absente, alors que le pourcentage de cette disposition chez l'Homme actuel est, selon Arkovy (1904) (10), cité par Schwerz (1917) (11) de 94,59 %.

La racine est unique et présente un sillon peu profond sur son bord médian.

L'abrasion est beaucoup plus accusée que sur la dent précédente, tout en correspondant au n° 1 du schéma de Broca.

---

(5) Bibliographie n° 6.
(6) Bibliographie n° 2.
(7) Bibliographie n° 5.
(8) A l'exception des dents du Dolmen du « Clôt de l'Hoste », le chiffre donné ne représente que la valeur moyenne de la mensuration. Le chiffre entre parenthèses représente la valeur telle que la donne la dent endommagée.
(9) Bibliographie n° 3.
(10) Bibliographie n° 1.
(11) Bibliographie n° 8.

	« Clôt de l'Hoste »	« Las Habros »	Homme actuel (Choquet)
Couronne			
hauteur	(9,5 mm.)	8,7 mm.	8,8 mm.
Dm. mésio-distal	6,5 mm.	6,6 mm.	6,4 mm.
Dm. vestibulo-lingual.	6,2 mm.	6,3 mm.	—
Racine			
hauteur	13 mm.	13,8 mm.	13 mm.

c) *Canine inférieure gauche.*

Le Tubercule lingual n'est pas développé. Unique, la racine présente sur ses bords mésial et distal un sillon très accusé. A noter l'abrasion sur le bord tranchant particulièrement sur sa face vestibulaire, correspondant au n° 1 de Broca; elle est légèrement plus prononcée que celle de l'incisive médiane. Du point de vue morphologique aucune différence sensible n'est à signaler entre la canine en question et celle des Hommes énéolithiques d'une part et celle de l'Homme actuel d'autre part.

	« Clôt de l'Hoste »	« Las Habros »	Homme actuel (Choquet)
Couronne			
hauteur	(10 mm.)	11,2 mm.	10 mm.
Dm. mésio-distal	6,5 mm.	6,6 mm.	6,9 mm.
Dm. vestibulo-lingual.	8 mm.	7,7 mm.	7,9 mm.
Racine			
hauteur	16,5 mm.	17,1 mm.	15,3 mm.

d) *Première molaire supérieure droite (M I droite).*

Quadrituberculaire, ses tubercules externes et antéro-internes sont brisés. Le tubercule postéro-interne très développé, se détache des autres tubercules par un sillon peu profond. Il faut noter l'absence du tubercule de Carabelli. Cette dent a trois racines dont l'apex est rugueux; les racines externes sont cassées vers l'apex. Aucune trace de fusion de deux racines n'est à noter. Pas d'abrasion. Comme pour l'incisive médiane, la disparition de l'émail est à signaler sur cette dent, particulièrement sur ses faces antérieure et vestibulaire. L'épaisseur de l'émail est de 1 mm. environ.

	« Clôt de l'Hoste »	« Las Habros »	Homme actuel (Choquet)
Dm. antéro-postérieur..	(9 mm.)	9,5 mm.	10,7 mm.
Dm. vestibulo-lingual ..	(9,5 mm).	10,5 mm.	11,8 mm.

CONCLUSION

L'examen des quatre dents provenant du dolmen du « Clot de l'Hoste » montre qu'il n'existe aucune différence morphologique sensible entre ces dents et celles des Hommes énéolithiques, d'une part, et celles de l'Homme actuel, d'autre part.

Aucune lésion dentaire n'a été observée. A l'exception de M I, les dents sont abrasées d'une façon analogue à celle signalée par l'auteur chez les Hommes énéolithiques de l'Hérault. A noter l'altération post mortem de l'émail sur I et M, fait qui a été souvent observé chez les Hommes des Dolmens ainsi que chez un chimpanzé sauvage.

(12) L'étude des molaires isolées provenant de « Las Habros » étant en cours je suis obligé de m'en tenir ici à la valeur moyenne de M I de 6 maxillaires supérieurs découverts dans cette grotte.

BIBLIOGRAPHIE

1) Arkovy J. — Bedeutung des Diverticulum Tomes-Zsigmondiji, des Cingulum an den oberen lateralen Schneidezannen und des Foramen Coecum Molaren (Milleri) in Phylogenetischen Beziehung. *Mathematische und Naturwissenschaftliche Berichte aus Ungarn.* Bd. XXIII (cité par Schwerz, 1917).

2) Broca P. — Instructions relatives à l'étude anthropologique du système dentaire. *Bull. de la Soc. d'Anthropologie,* t. II, 3e série, p. 151. 1879.

3) Choquet J. — Précis d'anatomie dentaire. Paris. F. R. de Rudeval, Editeur. 1904.

4) Déchelette J. — Age du Bronze (Paris, A. Picard, éditeur, 1924).

5) Gan J. K. — Contribution à l'étude des dents chez les anthropoïdes. Un cas de carie sur les incisives médianes supérieures chez le chimpanzé (*Pan satyrus verus* Schwarz.) *Bull. de la Soc. d'Anthropologie,* t. III, 9e série, p. 57, 1942.

6) Genson. — *Bulletin de la Soc. d'étude des Sciences Naturelles de Béziers,* 37e vol., 1933, p. 106).

7) Louis M. — Préhistoire du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon. Bruguier imprimeur. Nîmes, 1948.

8) Schwerz F. — Morphologische Untersuchungen an Zahnen von Alammen aus der V. bis X. Jahrhundert. *Arch. f. Anthropologie,* N. F., Bd. XV, pp. 1-43, 1917.

9) Sicard G. — L'Aude Préhistorique (*Bulletin de la Soc. d'Etudes Scientifiques de l'Aude,* t. XI, 1900).

11 — **Jacques Bousquet, Roger Jeanjean, Guy Vianes**, du Centre de recherches archéologiques des Chênes Verts (Montpellier) ont découvert le 30.5.54, le **menhir de Lubac** (1), com. du Mas-de-Londres, lieudit Lubaç, 110 m. au Sud du sentier du Mas-de-Londres à Cazevieille, à 340 m. du point où il quitte la route qui relie le Mas à la ferme de la Pourcaresse.

Coordonnées de la carte d'Etat-Major 221 le Vigan Sud-Ouest.
x : 714,575, y : 164,925, z : 290 m. environ.

Le menhir est formé d'une dalle de taille respectable en calcaire local (tithonique coralligène), d'une hauteur de 1 m. 65 pour 1 m. 40 de largeur et 0 m. 50 d'épaisseur moyenne. Le sommet a été intentionnellement arrondi (2). Nous avons pu reconstituer le travail effectué par les préhistoriques pour ériger le mégalithe : ceux-ci après avoir tout d'abord réussi à décoller une strate du lapiaz tout proche n'ont eu que peu de peine (le pendage étant ici d'une quinzaine de degrés) pour faire glisser la dalle sur quelques mètres; arrivés à la limite du banc calcaire, ils ont dressé le bloc verticalement. La base a été ensuite consolidée par une assise en pierres sèches.

Bien que la découverte de documents importants aux pieds des menhirs soit assez rare (3) nous avons cependant tenu à effectuer deux fouilles, de part et d'autre de la dalle; orientée dans sa plus grande largeur Est-Ouest. Du côté Nord nous avons recueilli quelques débris, restes d'offrandes probablement, des silex grossiers, un beau broyeur sphérique, en silex également et des tessons de vases à pâte rougeâtre, épaisse et à gros dégraissants. Ces débris de céramique appartiennent à des vases de grands diamètres. Du côté Sud nous n'avons trouvé aucun vestige

---

(1) Nous remercions M. Henri Arnaud, du Mas-de-Londres, qui, croyant nous indiquer une tombe, nous conduisit à ce menhir inédit.

(2) Ce façonnage, anthropomorphe sans aucun doute se retrouve chez de nombreux menhirs de la région méditerranéenne et particulièrement chez les statues-menhirs; on le retrouve également dans la dalle du chevet de certains dolmens.

(3) Ainsi le Dr Jean Arnal ne signale aucune trouvaille pour le menhir du Roc de Ratel (commune de Murles-Hérault) « Trois mégalithes inédits du Bois de Valène » par Jean Arnal, *Bull. de la Soc. préhist. fr.,* nos 4-5-6, 1944, pp. 112-116 ...par contre MM. Pierre et Claude Pannoux ont découvert à proximité de la statue-menhir des Matelles (Hérault), un mobilier composé d'une hache, d'une pointe de flèche, etc... « La Préhistoire dans la région des Matelles » par Pierre et Claude Pannoux, *Bull. de la Soc. préhist. fr.,* nos 1 et 2, 1954, p. 49.

si ce n'est un gros amas de cendres. Les silex atypiques, la poterie non décorée ne permettent pas de préciser l'époque d'érection du monument, tout au plus peut-on penser que le menhir est contemporain des néolithiques qui habitaient à 150 m. au Nord-Ouest la grotte « des Cantonniers » (4) où furent trouvés des foyers avec cendres et poteries, cette grotte n'a d'ailleurs jamais fait l'objet d'une fouille sérieuse. — Nous avons voulu signaler cette découverte récente qui se situe au cœur d'une région explorée et fouillée depuis de longues années par le centre de Recherches Archéologiques des Chênes Verts de Montpellier (*Fig.* 3 et 4).

Fig. 3. — Situation du menhir de Lubac (centre du triangle).

Fig. 4. — Menhir de Lubac, vue prise du Sud-Est (*Photo* R. Jeanjean).

(4) Bernard Gézé. — Recherches spéléologiques aux environs de Montpellier. *Spelunca : Bulletin du Spéléo-Club de France*, n° 3, année 1932, p. 14.

III. *Divers.*

12 — Nous jugeons nécessaire de donner ci-après les noms et adresses des directeurs de circonscriptions des antiquités préhistoriques et des antiquités historiques. Nous rappelons à nos Collègues : 1° qu'aucune fouille ne peut être entreprise sans avoir reçu l'autorisation écrite du directeur compétent (même sur un terrain appartenant au fouilleur). La loi du 27.9.1941, validée par l'ordonnance n° 45-2092 du 13.9.1945 publiée au *Journal officiel* du 14.9.1945, édicte de graves sanctions envers les contrevenants. 2° Les cartes de circonscriptions préhistoriques et historiques ont été publiées pages 152-153, bulletin n° 3 de notre tome L, 1953. 3° Est considéré comme antiquité préhistorique, eu égard à cette loi, toute antiquité antérieure à la fin de l'âge du bronze. Les antiquités historiques s'étendent de même du premier âge du fer (Hallstatt) jusqu'à la période carolingienne exclue (*Bull. Soc. préhist. fr.*, LI, 1954, pp. 36-37).

a) **Circonscriptions des Antiquités préhistoriques** (*).

1er Léon Aufrère*, maître de recherches à l'Institut de géographie de la Fac. des Lettres de Paris, 15, rue Daubenton, Paris-V.
2e Raymond Vaufrey*, professeur à l'Institut de paléontologie humaine, 37, rue Denfert-Rochereau, Paris-XIV.
3e Paul Wernert*, archéologue, 9, av. des Vosges, Strasbourg (Bas-Rhin).
4e Yves Milon*, doyen de la Fac. des Sciences, Institut de géologie, rue du Thabord, Rennes (Ille-et-Vilaine).
Directeur-adjoint P. R. Giot*, conservateur en chef des musées de Carnac et de Penmarc'h, Institut de géologie, rue du Thabor, Rennes (Ille-et-Vilaine).
5e Etienne Patte*, doyen de la Fac. des Sciences, 2, rue de l'Université, Poitiers (Vienne).
6e Guy Gaudron*, ingénieur des Arts et Manufactures, inspecteur principal des musées de France, 2, rue du Pas-de-la-Mule, Paris-III.
7e Séverin Blanc*, archéologue, Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne).
8e Henri Gauthier*, chef de travaux à la Fac. des Sciences de Lyon, 16, quai Claude-Bernard, Lyon-VII.
9e Louis Balsan*, conservateur des antiquités et objets d'art de l'Aveyron, 2, rue de Laumière, Rodez (Aveyron).
10e Louis Méroc*, substitut du Procureur général de Toulouse, 4, Côte-Pavée, Toulouse (Haute-Garonne).
11e Max Escalon de Fonton*, 154, cours Lieutaud, Marseille (B.-du-Rhône).
12e Sylvain Gagnière*, archéologue, 49, rue Thiers, Avignon (Vaucluse).

b) **Circonscriptions des Antiquités historiques.**

1. Ernest Will, professeur à la Fac. des Lettres de Lille, 10, rue Ernest-Renan, Sèvres (Seine-et-Oise).
2. André Piganiol, membre de l'Institut, 40, rue du Père-Corentin, Paris-XIV.
3. Georges Goury*, archéologue, Saint-Hilairemont par Sainte-Ménehould (Marne).
4. Henri van Effenterre, prof. à la Fac. des Lettres de Caen, 5, rue Cl.-Groulard, Rouen (Seine-Inférieure).
5. Pierre Merlat, prof. à la Fac. des Lettres de Rennes, 7, rue Guillotin-de-Corson, Rennes (Ille-et-Vilaine).
6. Paul Cordonnier-Détrie, conservateur de la Bibliothèque, 54, rue Henri-Delagenière, Le Mans (Sarthe).
7. François Eygun, conservateur de la Bibliothèque municipale, 12, rue Renaudot, Poitiers (Vienne).
8. Pierre-François Fournier, archiviste départemental honoraire, 22, rue Sainte-Claire, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)..
9. Jacques Coupry, prof. à la Fac. des Lettres de Bordeaux, villa « Canto Cigaloun », rue André-Maginot, Caudéran (Gironde).
10. Michel Labrousse, prof. à la Fac. des Lettres de Toulouse, 32, rue Auguste-Granier, Toulouse (Haute-Garonne).
11. Jean Jannoray, prof. à la Fac. des Lettres de Montpellier, 3, boul. Ledru-Rollin, Montpellier (Hérault).

(*) Signifie membre de la *S. P. F.*

12. Fernand Benoit*, conservateur du musée Borély, Marseille (Bouches-du-Rhône).
13. M. le Chanoine Joseph Sautel, prof. à l'Institut catholique de Lyon, 6, rue Saint-Thomas-d'Aquin, Avignon (Vaucluse).
14. Adrien Bruhl, prof. à la Fac. des Lettres de Lyon, 7, avenue Berthelot, Lyon (Rhône).
15. Pierre Wuilleumier, prof. à la Fac. des Lettres de Paris, 19, rue du Progrès, Colombes (Seine).
16. Lucien Lerat, doyen de la Fac. des Lettres de Besançon, 30, rue Mégevaud, Besançon (Doubs).
17. Emile Delort, prof. honoraire au Lycée de Metz, 3, place du Roi-George, Metz (Moselle).
18. Jean-Jacques Hatt*, maître de conf. à la Fac. des Lettres de Strasbourg, 1, rue de la Douane, Strasbourg (Bas-Rhin).
19. René Louis, prof. à la Fac. des Lettres de Caen, 38, rue Gay-Lussac, Paris-V.

13 — **Lettres ou Sciences?** D'un article publié par André George dans le *Figaro* du 4 juin 1954, **G. Gaudron** a extrait quelques citations pour les verser au débat sans cesse renouvelé : la préhistoire doit-elle être rattachée aux lettres ou aux sciences? Et d'abord ce mot de Pasteur : « Les lettres planent au-dessus des sciences..... les chefs-d'œuvre de la littérature ont un caractère de beauté absolue qui est le principe tout à la fois de leur immortalité et de leur éternelle jeunesse. Le sort des grands hommes dans les sciences est bien différent, ...le propre des découvertes scientifiques est de se surpasser les unes les autres. » Comme cet autre d'on ne sait plus qui, « d'un poète contemporain » écrivait Claude Bernard en le citant dans son *Introduction :* « L'art, c'est *moi;* la science, c'est *nous* ». Ou ce mot de Paul Claudel comparant le grand géologue Pierre Termier à l'écrivain Léon Bloy, accordant plus de considération au premier qu'au second, mais en ajoutant : « Et cependant c'est l'homme de lettres qui a dominé l'homme de science. Tel est le pouvoir de l'expression par-dessus celui de la connaissance. » Enfin la conclusion d'André George : « Il y a sans doute de grandes conséquences à ces oppositions entre les deux ailes de l'esprit. Si le lettré se tourne volontiers vers le passé, le scientifique, lui, regarde plutôt vers l'avenir. Et celui qui voudrait être l'un et l'autre se sent écartelé, mais aime son supplice. »

Nécrologie.

Nous présentons nos condoléances à la famille et aux amis de notre Collègue André Teste, géologue honoraire de la compagnie des phosphates de Gafsa, décédé à Sousse (Tunisie) le 27 mai 1954.

Distinctions, nominations.

Le prix de la Tribune de Paris a été décerné à notre Collègue Jacques Mauduit pour son livre « Quarante mille ans d'art moderne » paru chez Plon.

Nomination de délégués.

Loire-Inférieure : Gabriel Bellancourt, ingénieur, 6 *bis*, Passage Saint-Yves, Nantes.

Membres nouveaux.

1 *Membre à vie :* M. Neuville Pierre, attaché de chancellerie, Légation de France en Libye, Tripoli d'Afrique (Libye) [*abbé Breuil, Gaudron*].

5 *Membres titulaires :* MM. Bouyssou Henri, chef de bureau à la Préfecture du Lot, 33, rue Nationale, Cahors [*Nougier, Ficat*] ; — Griveau Louis, secrétaire de mairie, Le Bourg, Montbert (Loire-Inférieure) [*Bellancourt, Beloin*] ; — Guéritot Jacques-Henri, négociant en combustibles, 47, boul. de Grenelle, Paris-XV [*Delarue, Vignard*] ; — Hardouin Christian M. R., pharmacien, Clécy (Calvados) [*Edeine, Gaudron*] ; — Porteu de la Morandière François, docteur en droit, 1, rue André-Coldebœuf, Paris-XVI [*Kelley, Gaudron*].

Dons.

Mme Saint-Just Péquart (6, rue des Hillionnais, Saint-Brieuc, Côtes-

du-Nord) offre gracieusement à tout membre de la *S. P. F.* qui lui en fera la demande une série des 8 premiers fascicules de la *Revue lorraine d'anthropologie* (qui en comporte 10 au total). Pour ceux qui désireraient parfaire leur collection, elle céderait les deux derniers fascicules de cette revue pour mille francs, plus le port. Elle désire céder également un certain nombre de *Congrès préhistoriques de France* épuisés (lui demander les prix) ainsi que divers *Congrès de l'Institut international d'anthropologie*. Enfin elle fait don à la bibliothèque de la *S. P. F.* de tout un lot de brochures et de tirages à part qu'elle fera déposer à la bibliothèque du Musée de l'Homme (où nos livres sont en dépôt, à la disposition de nos Collègues, pour lecture sur place). Toute notre reconnaissance pour cette générosité.

Cours, Congrès, Conférences.

— La 46e assemblée générale de la *Société suisse de préhistoire* a eu lieu à Zurich et Meilen les 19 et 20 juin 1954.

Notre Collègue, le Pr **Marc R. Sauter**, de Genève, délégué de la *S. P. F.* pour la Suisse, nous adresse à ce sujet la note suivante, dont nous le remercions :

Je crois de mon devoir de vous signaler que c'est il y a cent ans que les palafittes sont entrés dans l'histoire des recherches préhistoriques, grâce à l'instituteur zurichois Johannes Aeppli, de Meilen sur le lac de Zurich, qui, à l'occasion de la baisse exceptionnelle du lac et de travaux d'extraction de vase, observa — et surtout signala à Ferdinand Keller à Zurich — des trouvailles faites entre des pilotis. Ce jubilé vient d'être célébré très simplement par la *Société suisse de préhistoire*, au cours de son assemblée annuelle, les 19-20 juin derniers, à Zurich et Meilen. L'*Antiquarische Gesellschaft Zürich* a participé avec nous à cette célébration, car c'est dans ses *Mitteilungen* qu'ont paru les publications de Keller et de ses successeurs concernant les palafittes (*Pfahlbautenberichte*). A cette occasion, il fut procédé à la présentation d'un film en couleurs — et sonorisé — réalisé sous les auspices et avec la participation financière de la Société suisse de préhistoire, sur « **Cent ans de travaux dans les palafittes** », film excellent que j'espère pouvoir un jour montrer à la *S. P. F.* Le second jour, à Meilen, après des conférences du Pr H. G. Bandi (Berne) sur cent années de recherches dans les palafittes et de M. R. Sauter (Genève) sur « Les attaches françaises du Néolithique lacustre suisse », eut lieu une petite cérémonie pour l'inauguration d'une plaque dédiée à la mémoire de Johannes Aeppli sur la façade de l'ancienne école du village, avec la participation des autorités locales.

J'ai pensé que cette célébration, concernant un moment important de l'histoire de notre discipline, non seulement pour la Suisse mais aussi pour tout le Néolithique-Bronze européen, méritait d'être signalée à votre Société.

— *L'Association française pour l'avancement des sciences* tiendra sa 74e session à Poitiers, du 16 au 25 juillet 1954. La section d'ethnologie y est présidée par notre Collègue le professeur Et. Patte, doyen de la Faculté des Sciences. S'inscrire au secrétariat de l'A. F. A. S., 28, rue Serpente, Paris-VI.

— La *Société archéologique champenoise* (14, rue des Fuseliers, Reims, Marne) a repris le cours de ses travaux et a décidé de publier à nouveau son bulletin à partir de cette année. Nous rappelons qu'elle a établi sa fusion avec la Société archéologique gallo-belge, de Reims.

— *Un colloque d'archéologie préhistorique de Basse-Provence* s'est tenu à Saint-Paul-en-Forêt (Var) le 23.5.1954, sur l'initiative de l'*Institut des fouilles, d'archéologie et de préhistoire des Alpes-Maritimes*. Dix sociétés y groupaient 150 participants, sur le thème : la civilisation mégalithique en Basse-Provence. Une telle réunion aura lieu tous les ans. En 1955 elle sera organisée par l'Institut des Alpes-Maritimes, elle se tiendra le dernier dimanche de mai à Escragnolles (15 km. Nord de Grasse) sur le thème : les camps dits celto-ligures. Les mémoires du colloque de 1954 seront publiés. S'adresser à notre Collègue Burkhalter, 11, avenue des Bréguières, Cros-de-Cagnes (A.-M.).

— Le *groupe de préhistoire du lycée Hoche, à Versailles*, organisé

en octobre 1953, a fonctionné durant l'année scolaire avec un effectif régulier de 11 participants, auxquels se joignaient fréquemment 5 ou 6 sympathisants, tous élèves de 1re et de 2e. Activités théoriques, conférences par nos Collègues le Dr A. Cheynier, Ed. Giraud et par M. Freu, visites de collections et de musées. Activités pratiques : fouilles à Trivaux (11 séances, civilisation S. O. M.); au cirque de la Patrie près de Nemours (périgordien) sous la direction du Dr Cheynier, à Sannois (moustérien) sous la direction de MM. Giraud et Sacchi. Stand de préhistoire organisé à la fête du lycée. Notre Collègue M. Castellan, prof. agrégé d'histoire, docteur ès lettres, coordonne ce groupe de jeunes dont nous souhaiterions qu'il serve d'exemple et soit imité dans de nombreux établissements d'enseignement. Toutes nos félicitations aux organisateurs, comme à l'élève Lagny (1re A) qui a obtenu un prix d'activité dirigée de préhistoire.

Musées, Collections, Expositions.

— Au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale s'est ouverte le 18 juin l'exposition des **Bronzes antiques de Sardaigne**, qui présente d'importantes collections prêtées par les musées sardes.

— Au musée de l'Homme, une exposition d'art préhistorique sera inaugurée le 25 juin. On pourra y admirer des documents originaux : bas-reliefs de Laussel; Vénus de Lespugue; homme, bouquetin et tête de cheval d'Angles-sur-l'Anglin (et moulage des trois Vénus du Roc-aux-Sorciers); gravures de La Marche; art mobilier de Laugerie-Basse (*collections déposées par la S. P. F.*); relevés d'art pariétal dûs à M. l'abbé Breuil, etc.

Dons (collections iconographiques)

F. Bordes : Photographie du bateau de Nydam, la plus ancienne grande barque connue, IVe siècle de notre ère, trouvée dans un marais au Nord-Est de Flensburg (*Schleswig-Holst. Museum vorgeschichtl. Altertümer*, Schleswig).

Divers.

A) *Nouvelles glanées dans la presse.*

— *Chelles :* Le musée doit être installé dans un cadre digne de ses collections, 3 col. par Cl. Gay. *Libération* 27.5.1954.

— *La Colle* (A.-M.) : Une grotte sépulcrale livre de nombreux vestiges de la préhistoire, *Figaro* 1.6.54 (voir ci-dessus, corresp. § 6).

— *Le Grand-Pressigny* (Indre-et-Loire) : *a*) Une pièce de poids enrichit le musée, 2 col., 1 photo de notre Collègue Arsicaud, *Echo de Touraine*, 11-12-13.6-1954. *b*) Le musée préhist. vient de s'enrichir d'une pièce de 12 tonnes (? journal local non précisé).

— *Paris :* La protohistoire de la Sardaigne envahit la Bibliothèque nationale, 3 col. par E. Mannoni, *Combat* 19-20-6.1954.

— Le berceau de l'humanité serait au Transvaal (à propos de la communication à l'Acad. des Sciences par le R. P. Teilhard de Chardin). *L'Aurore*, 22.6.54.

— Ch. Reber, La désintégration atomique est vieille de 400.000 ans; grâce à elle on a pu réaliser la montre à explorer le passé. *Le Populaire du Centre*, 18.6.54.

— *Saint-Vallier* (Drôme) : Gisement fossilifère de Beausemblant.

a) *Le Dauphiné libéré*, 29.5.1954, 3 col., 2 fig.

b) *Figaro*, 1.6.1954, unique en Europe, le gisement fossilifère de Saint-Vallier renferme une faune vieille d'un million d'années; on y trouve des restes d'éléphants, de gazelles, de tigres, de rhinocéros...

c) *Le Monde*, 10.6.1954. Mise au point par notre Collègue F. Bourdier : pourquoi les plus belles pièces sont-elles au musée de Bâle?

— *Vesoul* (Haute-Saône) *a*) Des spéléologues vésuliens découvrent des ossements (dont un crâne humain) et des poteries datant de 35.000 ans, 3 col., 1 fig., *Est républicain*, 22-23.5.1954.

b) Des spéléologues découvrent des poteries vieilles de 35.000 ans. *Parisien libéré*, 21.5.1954 [*néolithique inférieur, four à poterie?*]

c) Notre Collègue Poirot, de Pont-à-Mousson, a justement protesté contre ces monstruosités, et l'*Est républicain*, quelques jours après, a inséré sa rectification.

B) *Critiques d'ouvrages récents.*

Les grands éditeurs ont découvert qu'il y a peut-être de l'argent à gagner en offrant au public des livres de vulgarisation sur des sujets d'anthropologie, d'archéologie et de préhistoire. Le lancement de ces ouvrages est fait avec l'habileté de spécialistes éprouvés, ainsi qu'en témoignent les quelques articles ci-après :

— Herbert Wendt, **A la recherche d'Adam** (*La Table Ronde*, éd. 8, rue Garancière).

a) Critique de 4 col., 1 fig. dans *La Presse*, 8-14.6.1954. A en croire l'auteur — qui est allemand — seuls les savants germaniques auraient fait progresser l'anthropologie préhistorique.

b) Critique de 2 col. par P. de Boisdeffre dans *Combat*, 17.6.1954, où l'auteur cite aussi les ouvrages ci-après :

— Denis Saurat, **L'Atlantide et le règne des géants** (Denoël, éditeur).

— André Senet, **L'homme à la recherche de ses ancêtres** (Plon, édit.).

c) Le journal *Arts* (2-8.6.1954) consacre une page entière à ce dernier ouvrage, avec deux figures.

d) *Samedi-soir* (10-16.6.1954) fait de même, sous la signature M. P., avec ce titre alléchant : Du cœlacanthe à l'abominable homme des neiges, le roman de l'espèce humaine reste à demi inédit.

— Pierre Fromentin, **Recherche des premiers hommes** (Mame, édit., Tours).

Ce petit ouvrage n'est pas commenté, à notre connaissance, et ne mérite sans doute pas de l'être. Ce n'est pas le succès d'un livre bien fait comme celui de Ceram, **Des dieux, des tombeaux, des savants** (Plon, édit.) qui apportera fatalement les mêmes bénéfices commerciaux aux éditeurs, lorsqu'ils s'aviseront de confier des sujets archéologiques à la plume d'auteurs moins qualifiés. Le thème à traiter n'importe pas seul; encore faut-il qu'il soit mis en œuvre convenablement : le même bloc de marbre peut fournir soit une borne soit une admirable statue, selon le ciseau qui le taille...

C) *Divers. Articles publiés dans le Bull. Soc. préhist. française.*

Les notes publiées dans le Bull. par les membres de la *S. P. F.* sont de deux sortes :

a) *Notes brèves*, paraissant au titre de la correspondance, dans le c. r. de la séance au début de laquelle elles ont été lues. L'auteur n'en reçoit pas d'épreuve à corriger, de sorte que leur texte doit être *ne varietur*. Il n'en reçoit de tirage à part que s'il l'a formellement demandé, *avec précision*, en adressant son manuscrit. Nous rappelons que les manuscrits doivent être de préférence dactylographiés, à double interligne, et sur le recto seul des feuilles; les figures doivent être à l'*encre de Chine sur papier blanc*.

b) *Mémoires plus importants*, paraissant dans le corps du bulletin, en suivant le mieux possible l'ordre dans lequel ils ont été présentés en séance, que modifient cependant les nécessités de la mise en page. L'auteur en reçoit une épreuve à corriger, elle doit être retournée au secrétaire général dans les 3 jours. En même temps l'auteur commande les tirages à part : les 25 premiers, brochés et sans couverture, sont facturés par la *S. P. F.*; les suivants sont établis conformément à la demande de l'auteur et facturés par l'imprimerie Monnoyer. Prévenir le secrétaire général dans le cas où l'auteur ne veut aucun tirage à part, faute de quoi la *S. P. F.* lui en facturera vingt-cinq au plus juste prix (cf. *Bull. Soc. préhist. fr.*, L, 1953, p. 603).

Prises de dates.

14 — **Capitaine F. Lafanechère : Tumulus** assez important. Paraît n'avoir pas été fouillé. A sans doute été préservé de l'érosion par la végétation qui le recouvre. Il y pousse même des arbres. Ce qui a attiré l'attention de la personne qui me l'a signalé est le fait qu'un arbre, arraché, a révélé la présence de couches de sol différentes (chapes de recouvrement?)

Situation : Lieudit « El Boulou », n° 565 à 567 du Plan cadastral. Commune d'Estivaux, canton de Vigeois, arrond. de Brive (Corrèze).

Propriétaire : M. Pierrefitte Léonard, à la Barrière, commune d'Estivaux.

15 — **Giraud Ed.** et **Sacchi Ch.** : Gisement d'industrie en grès lustré situé dans les bois de Verrières (S.-et-O.). Ce gisement est situé entre la Batterie du Terrier et celle de la Châtaigneraie, à la cote 155m40. De là on domine le cimetière de Verrières-le-Buisson. Un premier sondage fait en novembre 1953 par l'un de nous (S.) avait révélé des éclats de grès de très petites dimensions. Le temps en fin de journée ne nous avait pas permis de déterminer en face de quelle industrie nous nous trouvions. Le dimanche 23 mai de cette année nous sommes revenus sur le terrain accompagné de M. Vacher (de Brunoy). Un sondage repris sur l'emplacement déjà découvert ne nous donna que des éclats semblables à ceux recueillis précédemment, sauf deux petits pics très courts assez ronds de section qui font penser au retouchoir de de Mortillet; mais rien d'autre. Un autre sondage à 60 mètres par (G.) révéla une industrie plus importante; gros éclats avec plan préparé à facettes multiples, gros bulbes, qui font penser au Levalloisien, en tous cas de technique Clactonienne. Trouvé : 1 pièce carénée à museau, 1 pièce longue, section triangulaire avec retouches en bout assez épaisses, des lames assez fortes, d'autres retouchées sur les bords. Nous espérons, dès que les autorisations nécessaires nous seront données, pour suivre ce travail et déterminer sa place dans la chronologie préhistorique. D'un commun accord nous associerons M. Vacher dans la suite de nos travaux.

Présentations et Communications.

I — **Abbé H. Breuil** : Les datations par le Carbone 14 de Lascaux (Dordogne) et de Phillip Cave (Afrique du Sud).

Discussion : Bordes, Cheynier, Exsteens, Gaudron, Guillien.

II — **Raoul Daniel** : Les gisements préhistoriques de la forêt de Montmorency (S.-et-O.).

Discussion : Cheynier, Vignard.

III — **François Bordes** : L'acheuléen moyen de Vassincourt (Meuse) et la question de l'acheuléen « froid ».

Discussion : Guillien, Vignard.

IV — *Id.* : Observations sur la note de M. Harper Kelley sur la technique de taille « levalloisienne ».

V — **Robert-P. Charles** : Etude anthropologique de la « Dame de Vix ».

Discussion : F. Bordes.

VI — **Thérèse Josien** : La faune de la station de Saint-Romain (Côte-d'Or).

Discussion : Blanchard, Bordes, Bouchud, Gaudron.

VII — **Mme de Sonneville-Bordes**: Lexique typologique: outils multiples et perçoirs.

VIII — **R. P. Henri Fleisch** : Nouvelles stations préhistoriques au Liban.

Discussion : Bordes, Vignard.

IX — **Dr L. Pradel** : De la nature des statistiques et de leur rôle en préhistoire.

Discussion : Bordes, Mme Bordes, Cheynier, Gaudron, Mme de Mortillet, Vignard.

X — **E. Vignard** : Le levalloisien du Guébel-Silsilé (prov. d'Assouan, Haute-Egypte).

XI — **Pierre Parruzot** : Une marque de ferronnier sur une épée de la Tène II du musée de Sens.

Discussion : Gaudron.

Pl. I. — Quelques-uns des objets d'art magdalénien provenant de Laugerie-Basse, appartenant à la *S. P. F.* et mis en dépôt au Musée de l'Homme (cf. p. 226). Contour découpé : tête de cheval; ronde-bosse : tête de cervidé; fragment de propulseur sculpté.

[*Clichés du Musée de l'Homme.*]

L'Abri Armand Çhadourne

PAR

F. BORDES, P. FITTE et S. BLANC

L'abri Chadourne (du nom de son propriétaire) se situe aux Eyzies même, à l'entrée de la vallée de la Beune. Il se place sur une corniche intermédiaire, entre la falaise principale et le fond de la vallée, à peu près à la hauteur de la terrasse du Château, à mi-chemin et en contre-bas de l'Abri Audi (*Fig.* 1, haut). Altitude au-dessus de la Vézère : environ 40 m. Les fouilles y furent conduites par le propriétaire, de 1920 à 1931, par M. S. Blanc (1931 et 1951), par P. Fitte (35-37). Notre regretté collègue M. Bourgon participa également aux fouilles, et devait signer cet article avec nous. La collection Chadourne fait actuellement partie de la collec-

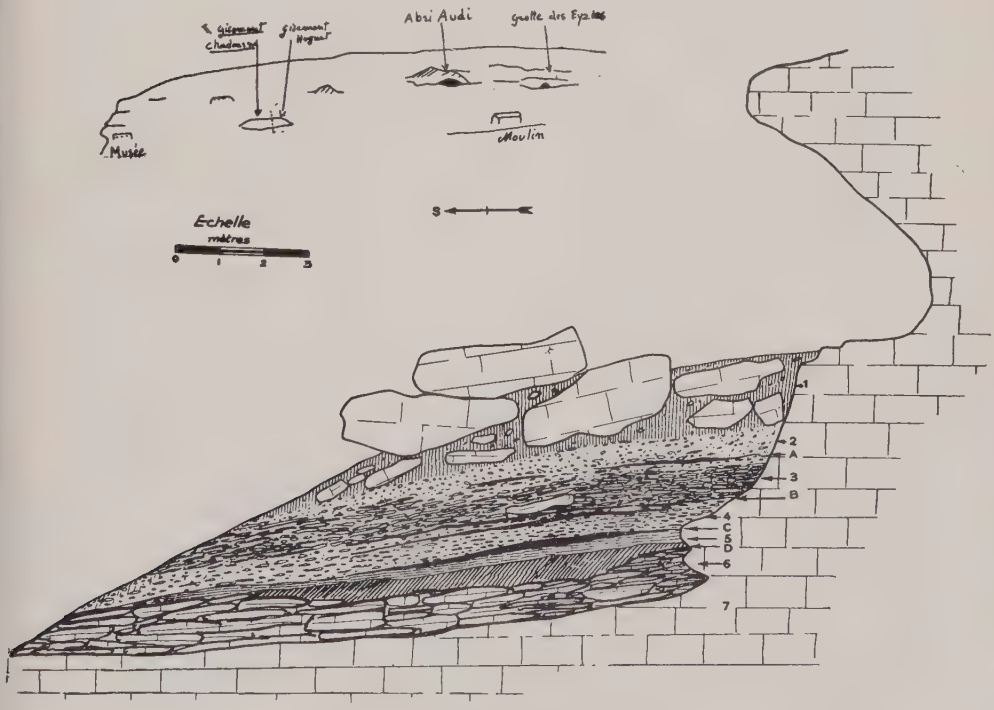

Fig. 1. — Position et coupe de l'Abri Chadourne, aux Eyzies (coupe relevée par P. Fitte et M. Bourgon, dessin de P. Fitte).

tion du Colonel Vésignié, à qui nous adressons tous nos remerciements (1).

STRATIGRAPHIE : De haut en bas (*Fig.* 1, bas).

1) Castine rubéfiée, limoneuse. Eboulis gros et moyens, ancienne voûte effondrée. Eboulis plus fins vers la base. Quelques rares silex du Paléolithique supérieur dispersés dans la masse.

2) Castine jaune pâle, à éléments fins. Quelques silex analogues à ceux des foyers A.

A) Couche noirâtre à ossements et silex, parfois double ou triple.

3) Eboulis en fines plaquettes, plus ou moins stratifiés horizontalement, plus fins, avec éléments graveleux vers le sommet.

A-B) Dans cette couche 3, une couche archéologique A-B s'intercale, souvent nettement distincte, mais au contact de B vers la gauche (2).

B) Foyers plus ou moins discontinus, superposés.

4) Eboulis en plaquettes, plus ou moins stratifiés horizontalement. Ils sont « secs », croulant, jaunâtres.

C) Foyer noirâtre, avec ossements brisés et silex.

5) Couche plus argileuse.

D) Niveau archéologique, recouvert par une croûte calcaire.

6) Délitage en place du sol rocheux. Grosses plaques.

7) Roche en place.

ETUDE ARCHEOLOGIQUE

I) PALEOLITHIQUE SUPERIEUR

Les pièces sont très rares. Il s'agirait, d'après S. Blanc, de Solutréen. La collection S. Blanc comporte, de ce niveau, une lampe. Nous figurons ici (*Fig.* 2, n^{os} 1 et 2) un grattoir et un burin de la collection Vésignié (fouilles Chadourne).

II) LA COUCHE A

Elle a livré une industrie extrêmement abondante (plusieurs milliers de silex). Malheureusement, la couche A n'a pas été séparée de la couche A-B par le fouilleur, et nous nous guiderons surtout sur la collection S. Blanc (couches séparées) et la collection P. Fitte (couche A seulement), moins nombreuses.

L'indice Levallois (coll. S. Blanc) est de 8,8, faible. L'indice de facettage large est bon (62,9), l'indice de facettage strict assez faible (38,7), la différence indiquant un large emploi des talons dièdres. Indice laminaire bas (6,9) (2).

(1) Il convient d'adresser aussi nos remerciements à M. Chadourne qui a bien voulu compléter les séries étudiées par le don de pièces qu'il avait gardées en sa possession, provenant de fouilles postérieures à l'achat de sa collection par le Colonel Vésignié.

(2) Là, les eaux de ruissellement tombant de la falaise ont fait s'interpénétrer la base de A-B et le sommet de B.

(2) Bordes (F.). — « Essai de classification des industries moustériennes. *B. S. P. F.*, 1953, pp. 457 à 466 (p. 458).

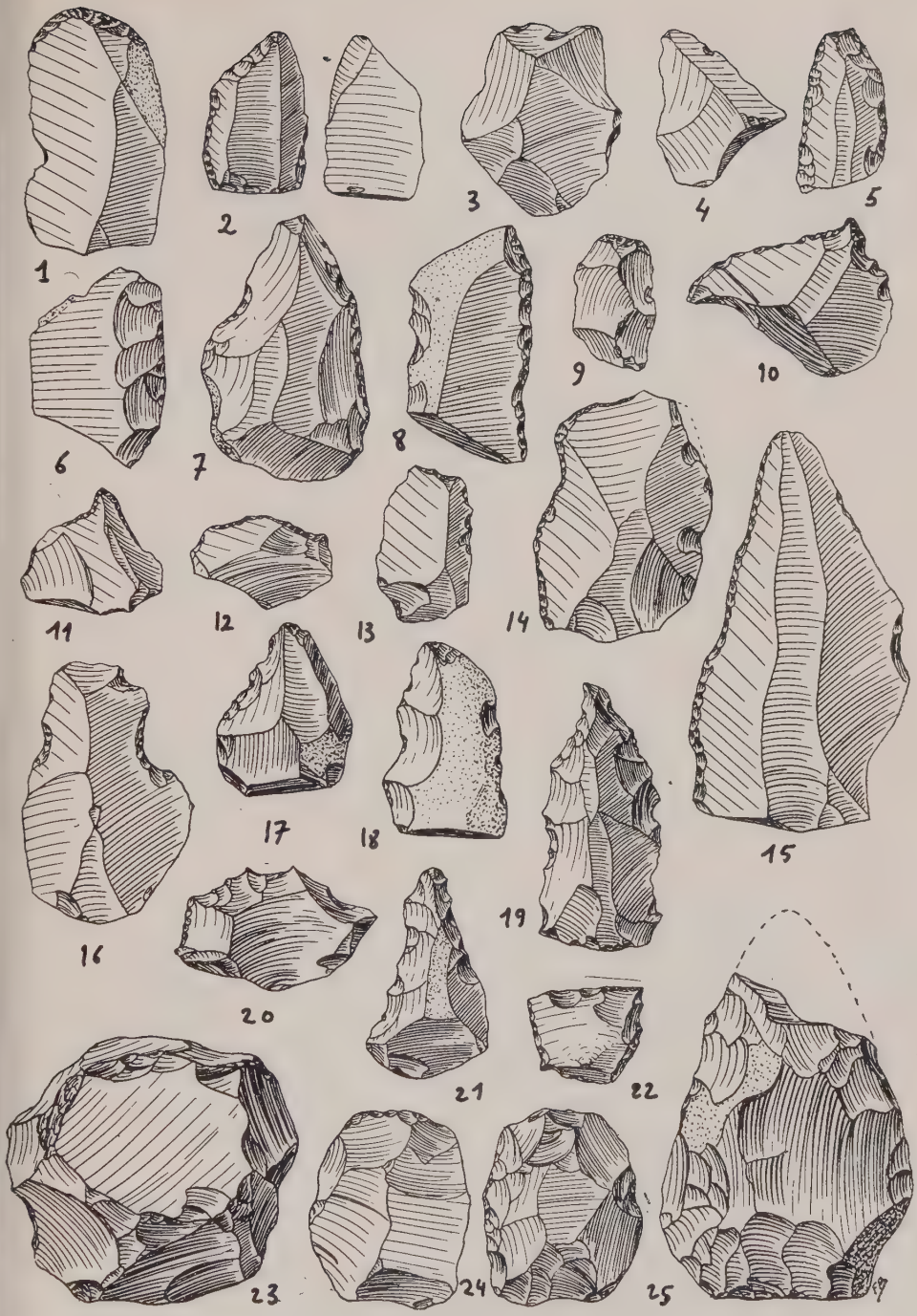

Fig. 2. — Industrie de la couche A (Moustérien à denticulés) (1, 2, 23, 25 : coll. Vésignié. 5, 15, 19, 21, 24. coll. S. Blanc. Les autres, coll. P. Fitte.) Toutes les figures de silex sont *réduites aux deux tiers.*

Les indices typologiques et le diagramme cumulatif (*Fig.* 4, trait plein) classent tout de suite cette industrie dans le groupe du Moustérien à denticulés (3). L'indice Levallois typologique est bas (3,8), l'indice de racloir et l'indice « charentien » très bas (3,2 et 0,8). La faiblesse des indices de couteaux à dos (1,07) et de bifaces (0,3) empêchent tout rapprochement avec le Moustérien de tradition acheuléenne du type B (4). Dans les groupes caractéristiques, le groupe IV (denticulés) domine nettement (17,7) et cette dominance devient écrasante si l'on passe en indices essentiels (39,3 (5).

L'allure générale de débitage est maladroite, et les outils peu caractérisés (retouches abruptes et alternes, n°s 46 à 49 de la liste) sont très développés (51 %). Certains peuvent être dûs à des actions naturelles de tassement.

Etude descriptive. — Elle se bornera aux pièces figurées. Nous renvoyons au tableau I pour le détail.

Eclats Levallois : généralement petits, parfois assez typiques (*Fig.* 2, n° 3).

Pointes pseudo-Levallois (6) : elles ne sont pas rares, comme il est normal dans du Moustérien à denticulés (*Fig.* 2, n° 4).

Racloirs : Ils ne forment que 3 à 4 % du total, selon les séries (7 à 10 % en « essentiels »). Ils sont soit droits (*Fig.* 2, n° 6), soit convexes, souvent maladroits (*Fig.* 2, n° 7), concaves, doubles (*Fig.* 2, n° 5), rarement transversaux. Certains sont à retouche abrupte (*Fig.* 2, n° 8).

Grattoirs : Ils existent. Le n° 9, *Fig.* 2, est un petit grattoir, assez bon.

Burins : Ils existent.

Perçoirs : Assez nombreux, surtout sous la forme atypique. Le n° 10, *Fig.* 2, est fait sur une pointe pseudo-levalloisienne. Le n° 11 est atypique.

Couteaux à dos : Rares, mais parfois typiques (*Fig.* 2, n°s 14 et 15). Les couteaux à dos naturel, formé de cortex, sont plus abondants.

Raclettes : Rares et peu typiques (*Fig.* 2, n° 12).

Eclats tronqués : plus nombreux (*Fig.* 2, n° 13).

Encoches : abondantes, parfois bonnes (*Fig.* 2, n° 16), souvent atypiques.

Denticulés : Très nombreux, ils donnent à cette industrie son cachet caractéristique (*Fig.* 2, n°s 17, 18, 20).

Pointes de Tayac (7) : Rares, mais typiques (*Fig.* 2, n°s 19 et 21).

Divers : Pour une industrie d'aussi mauvaise qualité générale, il y a relativement peu de divers. Nous figurons (*Fig.* 2, n° 22) un racloir déjeté sur face plane à retouche abrupte, de petite dimension.

Bifaces : La coll. S. Blanc comporte un biface nucléiforme (*Fig.* 2, n° 24), la coll. Vésignié un biface cordiforme brisé (*Fig.* 2, n° 25).

Boules polyédriques : Une dans la collection Vésignié, typique (*Fig.* 2, n° 23).

Nucléi : La plupart du temps globuleux. Il existe quelques nucléi discoïdes et un nucléus Levallois.

Faune : Très rare. *Rangifer tarandus*, 3 molaires, un cubitus. *Bos sp.* un stylet. *Equus caballus*, 1 molaire. *E. hydruntinus* (?) une astragale (Détermination J. Bouchud).

Observations générales. — Industrie de petite dimension, tendant

(3) *Ibid.*, p. 463.
(4) *Ibid.*, p. 463.
(5) Bordes (F.). — Levalloisien et Moustérien. *B. S. P. F.*, 1953, p. 226 à 235 (pp. 228-229).
(6) Bordes (F.). — Notules de typologie paléolithique. II : Pointes levalloisiennes et pointes pseudo-levalloisiennes. *B. S. P. F.*, 1953, pp. 311-313.

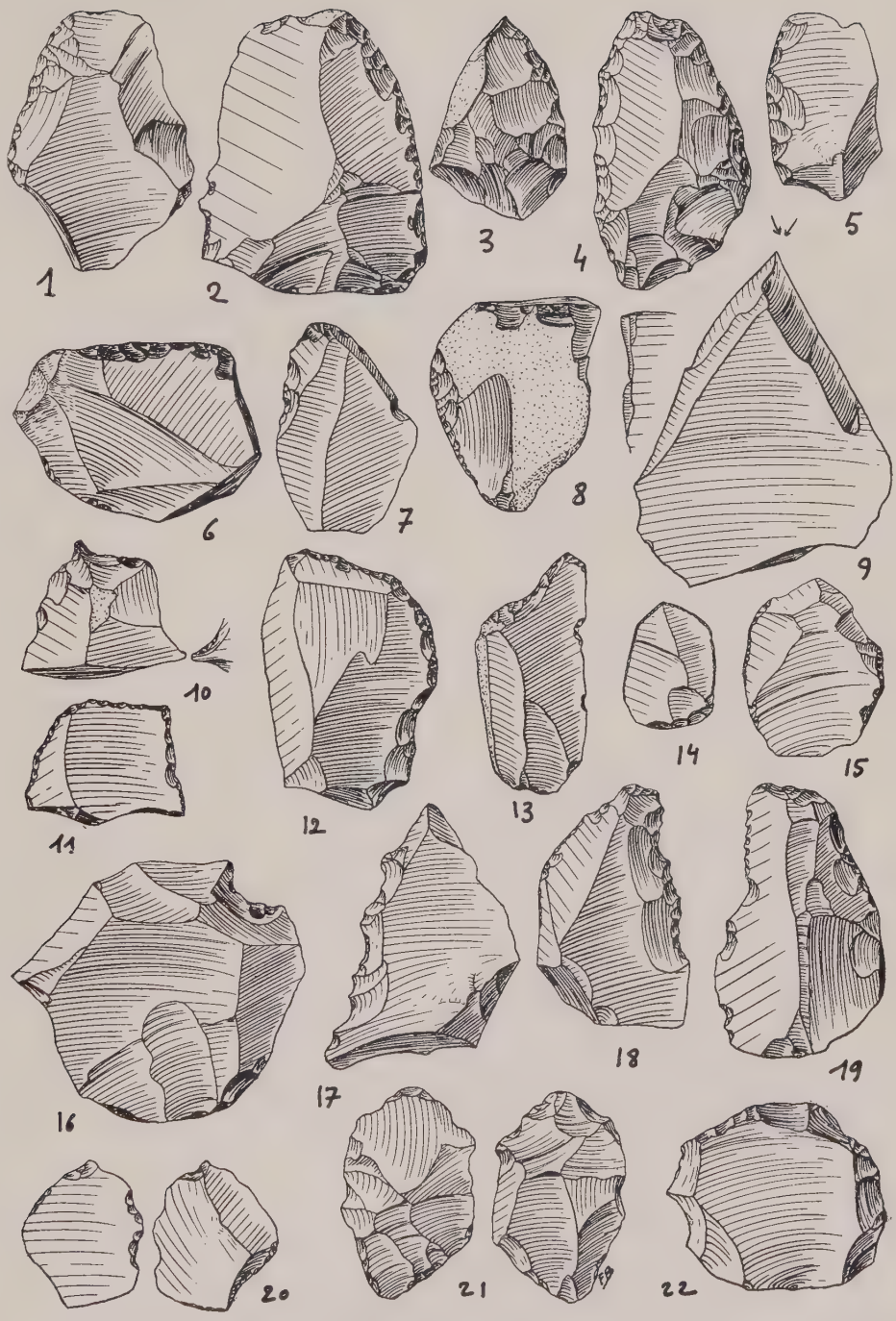

Fig. 3. — Industrie de la couche A-B. Moustérien à denticulés (coll. S. Blanc). *Ech. :* 2/3.

vers des formes « microlithiques ». Existence de pièces « roulées » (46-47), non décomptées dans les pourcentages.

III) COUCHE A-B

Elle n'a été rencontrée et séparée que par S. Blanc.

L'indice Levallois est faible, quoique plus fort que celui de la couche A : 12,7. L'indice de facettage est plus bas (59,6) mais l'indice strict plus élevé (45,6). L'indice laminaire est de 9,6.

Les indices typologiques et le diagramme cumulatif (*Fig.* 4, trait interrompu) placent également cette industrie dans le Moustérien à denticulés. Mais ici l'indice de racloir est plus fort (10,1), et, en indices essentiels (16,1) place cette industrie à la limite supérieure du Moustérien à denticulés. Cependant, cette couche étant partiellement en contact avec la couche B, riche en racloirs, il est possible qu'il y ait eu une légère contamination, par remaniement du sommet de la couche B lors du dépôt de la couche A-B.

Dans les groupes caractéristiques, nette prédominance du groupe IV (27,2).

Les outils mal caractérisés diminuent en importance (34 % au lieu de 51 %).

Etude descriptive (voir Tableau II).

Eclats Levallois : Parfois bons.
Racloirs : Ils sont de types variés, mais les racloirs simples convexes dominent (*Fig.* 3, n^{os} 2 et 3, ce dernier cf. Quina). Ils peuvent être droits (*Fig.* 3, n° 1), doubles (*Fig.* 3, n° 4), sur face plane (*Fig* 3, n° 5) ou transversaux (*Fig.* 3, n° 6).
Grattoirs : Rares. *Fig.* 3, n° 7.
Burins : Il y en a trois, parfaitement caractérisés (*Fig.* 3, n^{os} 8 et 9).
Perçoirs : Parfois typiques (n° 10, double), plus souvent atypiques.
Couteaux à dos : Il en existe deux typiques (*Fig.* 3, n° 13). Ceux à dos naturel sont plus nombreux.
Raclettes : Elles sont meilleures que dans le niveau précédent. Faites sur éclat mince, elles se rapprochent de celles du Moustérien de tradition acheuléenne du Pech de l'Azé I (*Fig.* 3, n^{os} 14 et 15).
Eclats tronqués : Le n° 13 est un éclat laminaire tronqué, qui pourrait passer pour périgordien.
Encoches : Parfois bonnes (*Fig.* 3, n° 16, sur éclat Levallois).
Denticulés : Généralement bons (*Fig.* 3, n^{os} 17, 18, 19, ce dernier à dos).
Pointes burinantes alternes : une bonne (*Fig.* 3, n° 20).
Disques : Il existe quatre disques, plus ou moins réguliers (Fig. 3, n° 21).
Nucléi : Assez souvent discoïdes, plus rarement globuleux. Deux bons nucléi Levallois à éclat (*Fig.* 3, n° 22).

Observations générales. — Industrie de plus forte taille que celle de la couche A, mieux caractérisée.

IV. COUCHE B

L'indice Levallois est de 13,2, l'indice de facettage est bas (44,3) ainsi que l'indice de facettage strict (30,1). L'indice laminaire est de 9,5.

(7) Bordes (F.). — Principes d'une méthode... *L'Anthropologie,* t. LIV, pp. 19-34, *Fig.* 2, n° 20.

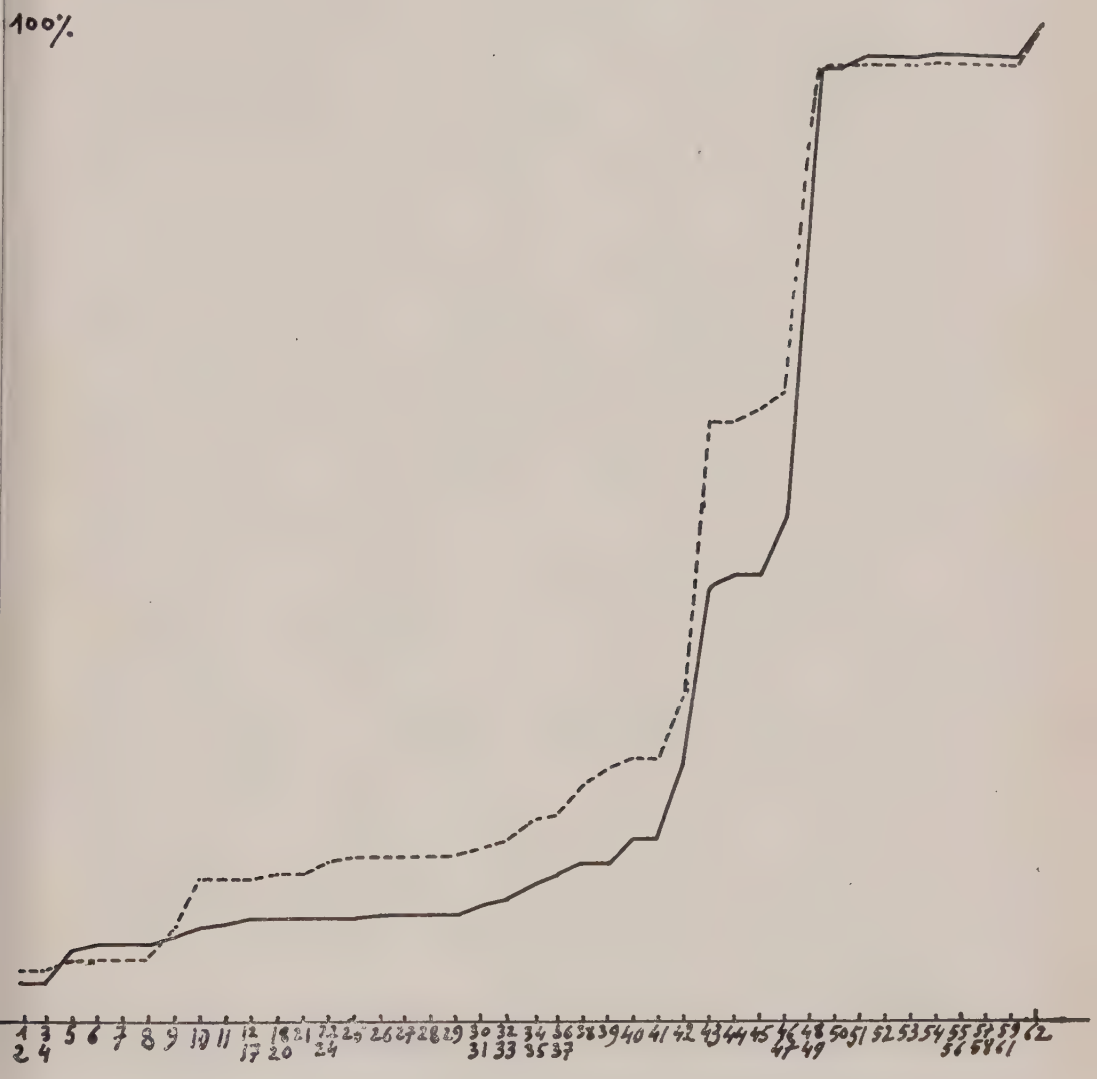

Fig. 4. — Diagrammes cumulatifs des couches A (trait plein) et A-B (trait interrompu).

Les indices typologiques et le diagramme cumulatif (*Fig.* 12, trait plein) placent immédiatement cette couche dans le complexe « Charentien » (type Quina-Ferrassie). Mais l'indice de facettage est trop élevé pour du type Quina pur, et l'indice Levallois trop bas pour du type Ferrassie.

L'indice Levallois typologique est bas (6,8), l'indice de racloirs très élevé (56), comme normal dans cette industrie, l'indice « charentien » élevé également (33,8). Dans les groupes caractéristiques, le groupe II, « moustérien » domine de loin (60). Le groupe IV (denticulés) est faible (4,8).

Etude descriptive (Tableau III).

Pointes : Il existe de vraies pointes moustériennes (*Fig.* 5, n^{os} 1 et 2).
Limaces : Une seule, un peu atypique (*Fig.* 5, n° 3).
Racloirs : Comme il est normal dans ce type, les racloirs simples convexes dominent (*Fig.* 5, n^{os} 4, 5, 6, 7, 9). Ils sont souvent du type Quina (n^{os} 4, 7, 9). L'un d'eux (n° 5) est en quartz semi-hyalin. Il y a des racloirs doubles (*Fig.* 5, n° 8) et convergents (n^{os} 10 et 11, trop épais pour être une pointe). Enfin les racloirs transversaux sont également nombreux, souvent convexes (*Fig.* 5, n° 17), parfois avec amincissement du talon (*Fig.* 6, n° 1). Il existe également des racloirs déjetés.
Grattoirs : un seul.
Couteaux à dos : Un typique (*Fig.* 5, n° 16), un atypique (n° 15).
Denticulés : rares, mais typiques (Fig. 5, n° 13).
Divers : Parmi les « divers », le n° 14, *Fig.* 5 pourrait être classé comme grattoir à museau.
Bifaces : Un biface, assez grossier, légèrement usé sur les arêtes (*Fig.* 6, n° 2).
Disques : Il y en a trois (*Fig.* 5, n° 12).
Nucléi : Discoïdes ou globuleux, parfois Levallois.

Observations générales. — Industrie bien caractérisée. Existence, sur deux outils au moins, de la « retouche plano-convexe » au sens de M. McBurney (8).

Faune : rare. *Equus caballus,* 2 molaires. *Cervus elaphus* (2 molaires) (Déterminations J. Bouchud).

V. COUCHE C

Si l'on excepte la couche A, c'est la plus riche.

L'indice Levallois fait un bond, et passe à 20, limite inférieure de ce que nous considérons comme débitage Levallois (9). L'indice de facettage est encore à la limite inférieure du débitage facetté (IF = 45,1; IF^{s} = 35) (10). L'indice laminaire s'élève, mais reste médiocre (12,6).

Les indices typologiques et le diagramme cumulatif (*Fig.* 12, trait interrompu) placent cette industrie dans le groupe « charentien ». L'indice Levallois est assez élevé pour placer cette industrie dans le sous-groupe Ferrassie, mais l'indice de facettage reste bas.

Ici aussi, l'indice de racloirs est très élevé (57,8) et l'indice

(8) The geographical study of the older palaeolothic stages in Europe. *Proceedings of the Prehistoric Society,* 1950, new series, vol. 16, p. 163.
(9) Bordes. — Essai de classification des industries moustériennes, p. 459.
(10) *Ibid.*, p. 459.

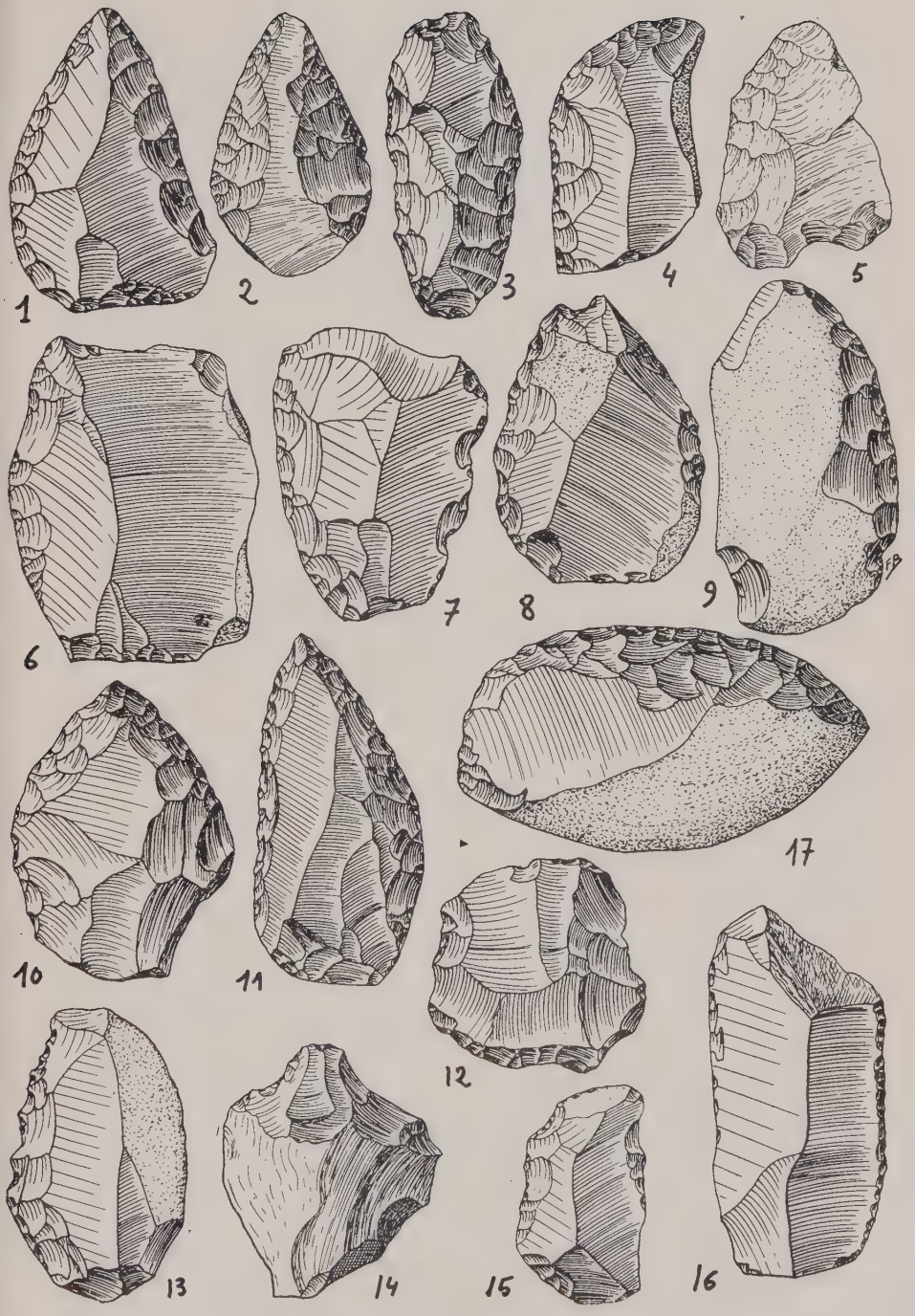

Fig. 5. — Industrie de la couche B. Moustérien type Quina (n^{os} 9, 15, 16, coll. P. Fitte. Les autres, coll. Vésignié). *Ech. :* 2/3.

charentien également (33,8); ils sont très voisins de ceux de la couche B. Dans les groupes caractéristiques, le groupe II domine de loin (59), les denticulés ne jouant qu'un rôle effacé (5,7).

Etude descriptive (Tableau IV).

Eclats Levallois : Ils sont souvent typiques (*Fig.* 6, n°s 3 et 4).
Pointes levalloisiennes : Rares, toujours retouchées (*Fig.* 6, n° 6).
Pointes moustériennes : Une, du type allongé (*Fig.* 6, n° 7) porte un cran à gauche, et une retouche « en grattoir » à la base.
Limaces : Une typique (*Fig.* 7, n° 1).
Racloirs : Ici aussi les racloirs simples convexes dominent (*Fig.* 7, n°s 3 à 7), souvent du type Quina (n°s 3, 4, 5). Les racloirs simples droits (*Fig.* 7, n° 2) et concaves (*Fig.* 6, n° 8) sont bien représentés. Les racloirs doubles (*Fig.* 7, n°s 8 et 9, sur éclat Levallois) sont assez nombreux, ainsi que les racloirs convergents (*Fig.* 7, n° 10, *Fig.* 8, n° 1). Racloirs déjetés abondants (*Fig.* 8, n°s 2, 3, 4, 5, 6) de types variés. Les racloirs transversaux, généralement convexes, très souvent du type Quina (*Fig.* 8, n°s 8 et 10, *Fig.* 9, n° 1) sont très nombreux et de bonne qualité. Il existe des racloirs sur face plane (*Fig.* 8, n° 7), des racloirs à retouche abrupte (*Fig.* 8, n° 9), des racloirs à dos aminci, et enfin des racloirs à retouche bifaciale, généralement du type « tranchoir » de la Quina, mais assez atypiques (*Fig.* 8, n° 11).
Grattoirs : Ils sont relativement nombreux, et de bonne qualité : sur éclat (*Fig.* 8, n° 12, rappelant ceux du Périgordien III de Laugerie-Haute et *Fig.* 9, n° 3), sur bout de lame (*Fig.* 9, n° 2), à museau (*Fig.* 9, n° 4) ou sur éclat épais, rappelant un caréné atypique (*Fig.* 9, n° 5).
Burins : Un seul, typique, avec rétrécissement basilaire (*Fig.* 9, n° 6).
Perçoirs : atypiques (*Fig.* 9, n° 7).
Couteaux à dos : Atypiques (Fig. 9, n° 8) ou à dos naturel (*Fig.* 9, n° 9).
Raclettes : Assez abondantes, souvent bonnes (*Fig.* 9, n° 10).
Eclats tronqués : Fig. 9, n°s 12 et 13.
Encoches : Souvent assez bonnes (*Fig.* 9, n° 14).
Denticulés : Ils ne jouent qu'un rôle médiocre, mais sont bien faits : (*Fig.* 9, n° 15).
Pointes de Tayac : Il existe deux de ces pointes épaisses denticulées (*Fig.* 10, n° 1).
Divers : Assez nombreux. Nous figurons (*Fig.* 10, n° 3) un racloir sur lame avec une encoche à gauche vers la base.
Disques : Il y en a 6 (*Fig.* 10, n°s 4 et 5).
Nucléi : Ils sont soit Levallois (un à pointe), soit discoïdes, plus rarement globuleux.

Os travaillé. — M. Chadourne a eu la surprise de trouver dans ce niveau un poinçon en os (*Fig.* 10, n° 6) reposant dans un polissoir en grès limoniteux du Sidérolithique (n° 7). Depuis longtemps on sait qu'il existe un outillage osseux dans le « Moustérien ». Le Pr Breuil (11) pouvait dès 1909 signaler : La Quina (fouilles Henri Martin), le Moustier, la Ferrassie, le Petit-Puy-Moyen, etc. Récemment, notre collègue J. Combier (12) en a figurés de la grotte Néron, à Soyons (Ardèche). Nous avons trouvé (F. B.) un poinçon en os dans la couche inférieure du Moustérien de tradition acheuléenne du Pech de l'Azé. Mais jusqu'à présent, nous n'avions aucune lumière sur les moyens utilisés par les Moustériens pour façonner cette industrie osseuse. D'après la trouvaille Chadourne, il semble-

(11) Breuil (H.). — L'Aurignacien pré-solutréen. *Revue Préhistorique,* 1909, n°s 8 et 9, pp. 11-12.
(12) Veyrier (M.) et Combier (J.). — L'industrie osseuse moustérienne de la grotte Néron à Soyons (Ardèche). *L'Anthropologie,* t. LVI, 1952, pp. 383-385, 1 fig.

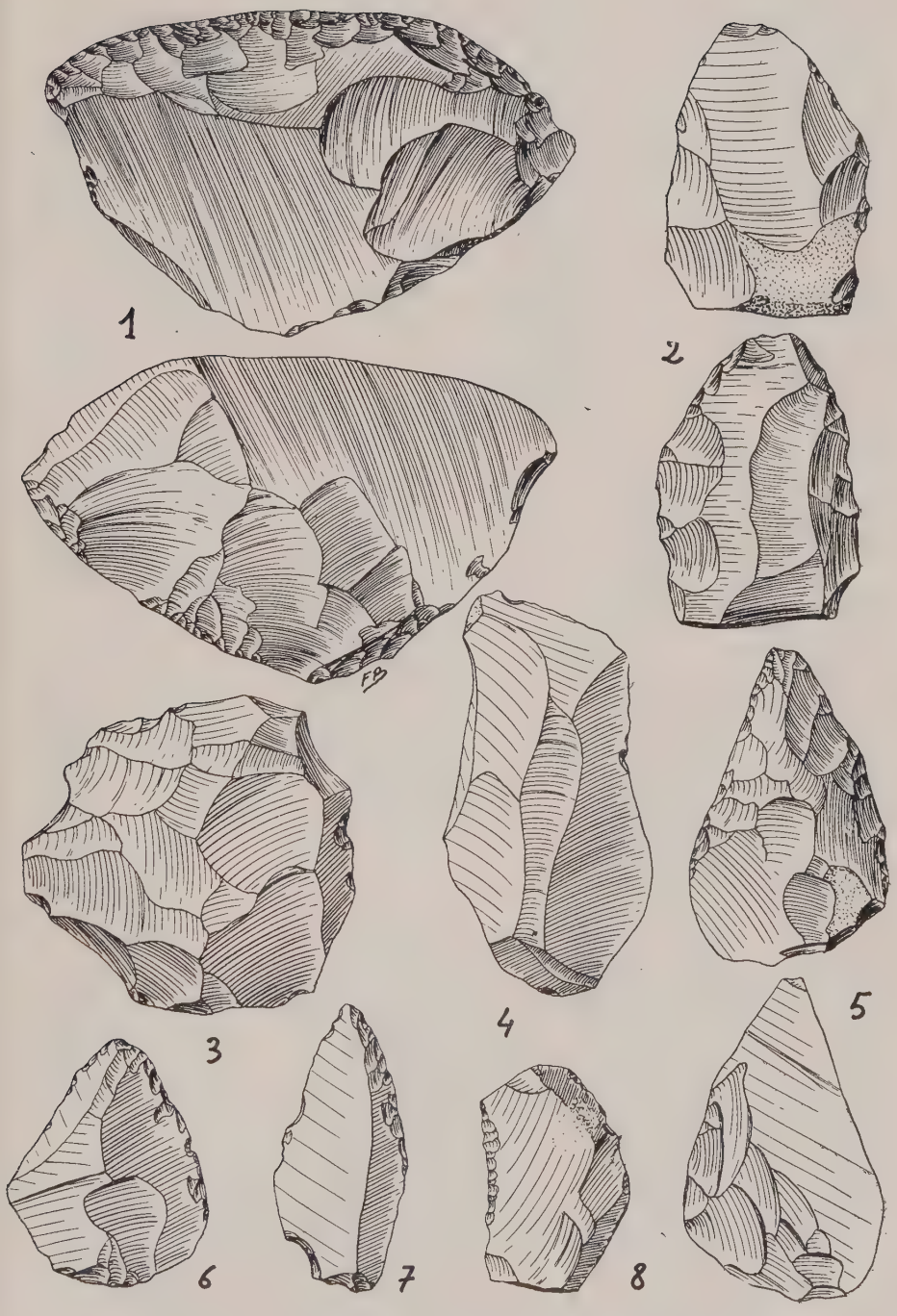

Fig. 6. — 1 et 2, couche B. 3,4,6,7,8, couche C. 5, couche D
(2, coll. S. Blanc. 7, 8, coll. P. Fitte. Les autres, coll. Vésignié).
Ech. : 2/3.

Fig. 7. — Industrie de la couche C, sauf 11, couche D (nos 8 et 9, coll. P. Fitte. Les autres, coll. Vésignié). *Ech.* : 2/3.

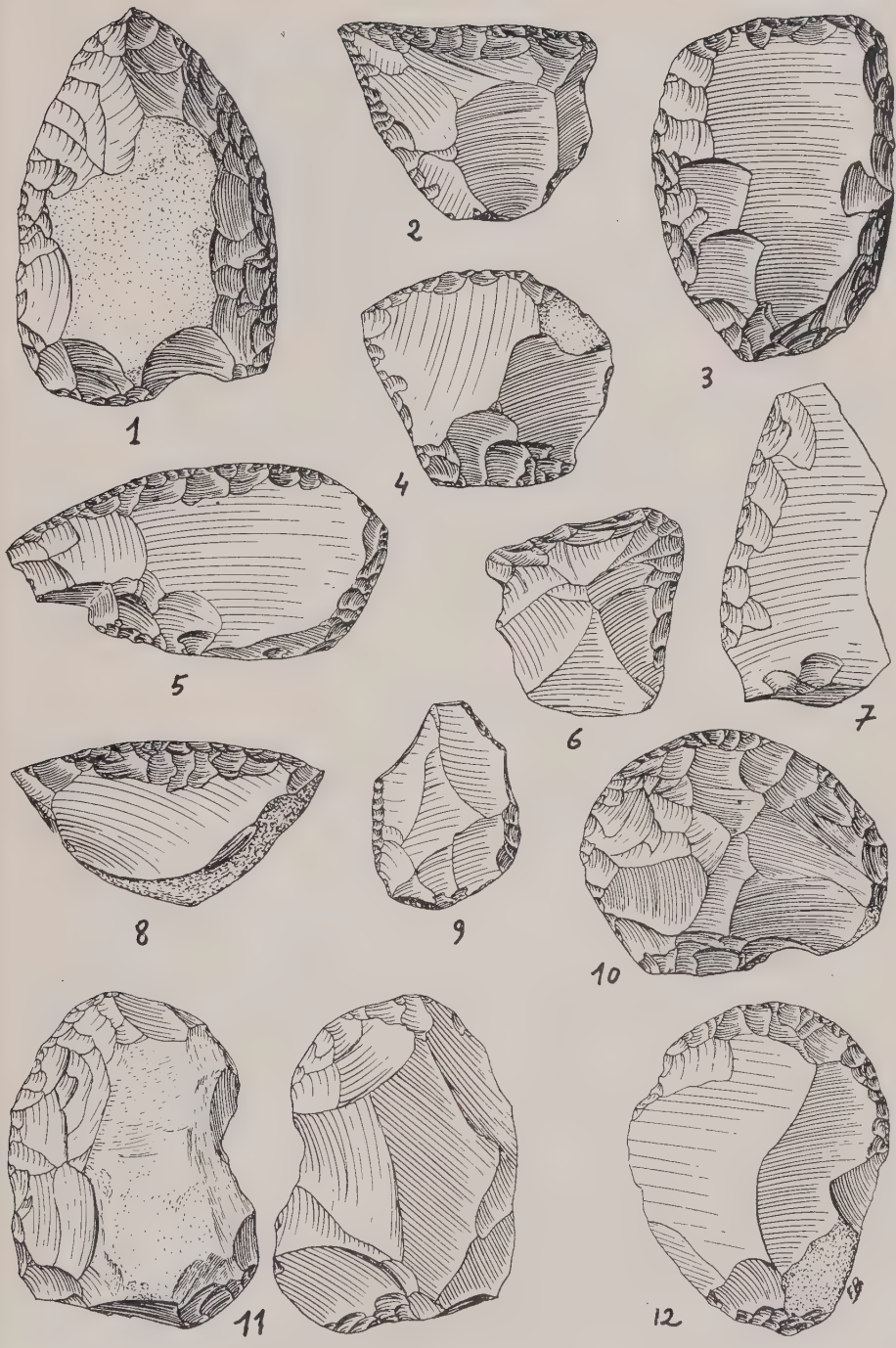

Fig. 8. — Industrie de la couche C (n° 10, coll. P. Fitte. Les autres, coll. Vésignié). *Ech. :* 2/3.

rait qu'ils aient employé, partiellement au moins, des polissoirs (13).

Observations générales. — Magnifique industrie, très bien caractérisée. Existence de trois cas de retouche plano-convexe et de deux fractures volontaires (14).

Faune : Equus caballus (4 molaires). *Rangifer tarandus* (3 canons postérieurs, 3 phalanges antérieures et postérieures). *Bos sp., Cervus elaphus* (2 phalanges). Déterminations J. Bouchud.

VI) COUCHE D

Bien moins riche, elle ne comportait pas de foyers.

L'indice Levallois est de 27,1, indiquant un débitage pleinement Levallois. Les indices de facettage sont hauts (52,6 et 43,1), mais l'indice laminaire reste médiocre (11,9).

Les indices typologiques et le diagramme cumulatif (*Fig.* 12, pointillé) classent cette industrie dans le « Charentien ». Mais ici les indices Levallois et de facettage sont assez élevés pour que l'attribution au sous-groupe Ferrassie ne fasse pas de doute. L'indice de racloirs est très fort (60), mais l'indice « charentien » diminue très nettement par rapport à B et C (25,5). Dans les groupes caractéristiques, le groupe II domine (63,7), le groupe IV est faible (5,2).

Etude descriptive (Tableau V).

Eclats Levallois : Souvent assez bons (*Fig.* 11, n°ˢ 1 et 2).

Pointes : Assez nombreuses. Une d'entre elles présente un amincissement de la base qui s'étend à la face plane (*Fig.* 6, n° 5). Le n° 3 de la *Fig.* 11 est une pointe moustérienne allongée, légèrement déjetée, avec une encoche à droite qui a pu servir à la ligaturer sur un fut.

Limaces : Une, à retouche plano-convexe (*Fig.* 11, n° 4).

Racloirs : Droits (*Fig.* 11, n° 6), plus souvent convexes (*Fig.* 11, n° 5), parfois du type Quina. Ils sont souvent moins soignés que dans les couches B et C. Quelques racloirs doubles (*Fig.* 7, n° 11 (**15**). Les racloirs convergents sont nombreux (*Fig.* 11, n°ˢ 7 et 10, ce dernier à base amincie). Les racloirs déjetés atteignent la proportion de 10,4 %, chiffre jamais atteint dans les autres gisements de ce type que nous connaissons (*Fig.* 11, n°ˢ 9 et 12). Les racloirs transversaux sont rares et assez peu typiques (*Fig.* 11, n° 13). Aucun n'est du type Quina. Il existe deux racloirs à retouche bifaciale, dont un petit (*Fig.* 11, n° 8) et un du type Quina, cassé.

Grattoirs : rares.

Burins : un seul.

Denticulés : souvent bons (*Fig.* 11, n° 11).

Hachoirs : Signalons l'existence de ce type rare d'outil (*Fig.* 10, n° 2).

Nucléi : Levallois, discoïdes, plus rarement globuleux.

Observations générales. — Industrie encore belle, mais plus « primitive » que celles des couches B et C.

(13) Il en existe sans doute aussi dans le Moustérien de la Chaise (Charente).

(14) Bordes (F.). — Notules de typologie paléolithique. I : outils moustériens à fracture volontaire. *B. S. P. F.*, 1953, n° 4, pp. 224-226; 1 fig.

(15) Par suite d'une erreur de mise en page, trois des figures de la couche D se sont trouvées déplacées. Nous nous en excusons auprès des lecteurs.

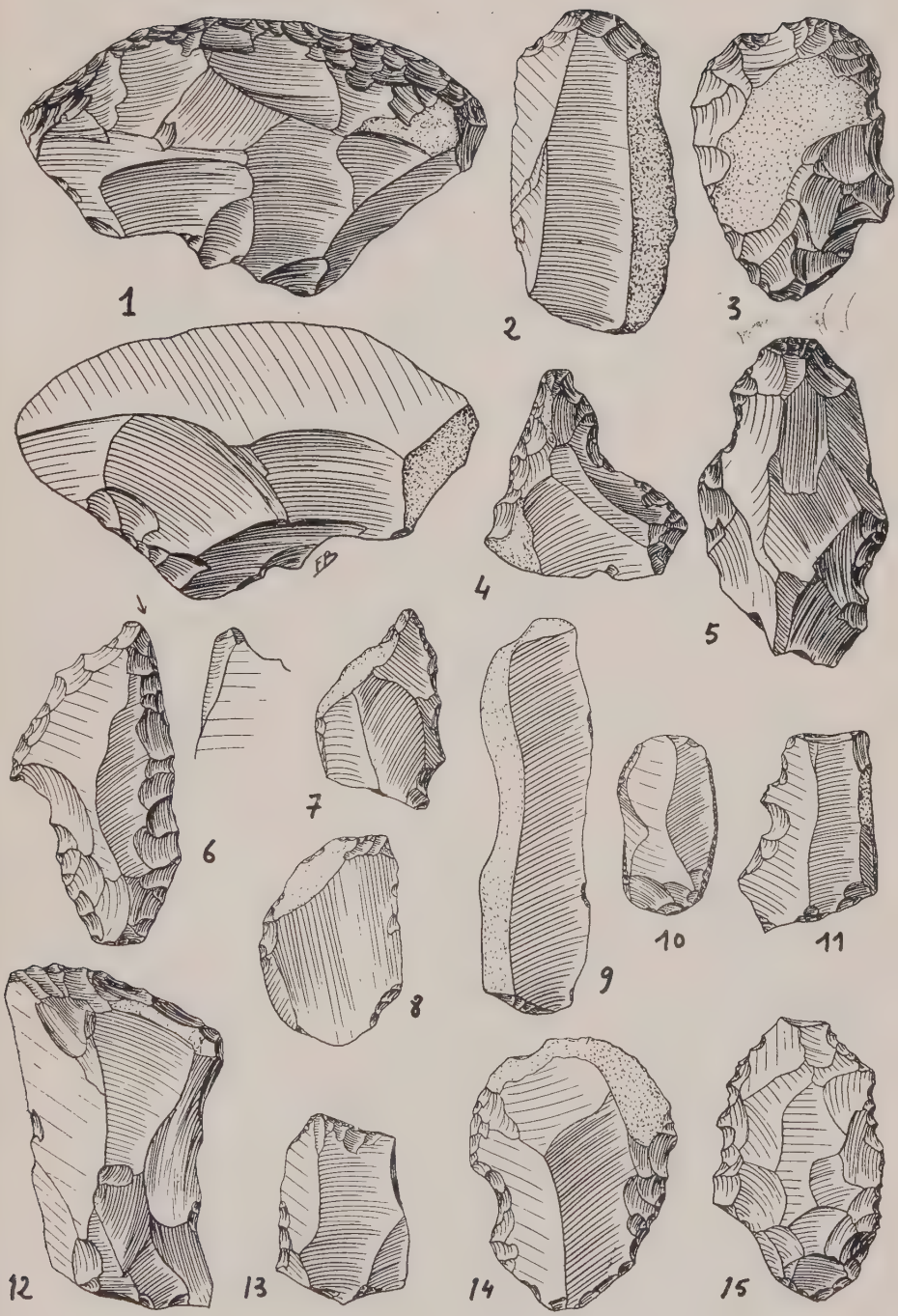

Fig. 9. — Industrie de la couche C (coll. Vésignié).

Ech. : 2/3.

Age des industries de l'Abri Chadourne. — En l'absence presque complète de faune, il n'est pas facile de dater ces couches. Cependant :

1) Les couches A à C semblent représenter un seul cycle, cycle froid de désagrégation thermoclastique prédominante. Elles sont coiffées par une castine altérée (altération probablement postglaciaire) contenant du Paléolithique supérieur. Le Paléolithique supérieur correspondant au plus tôt à la troisième phase würmienne, les couches A à C ont toutes chances de dater du Würm II.

La couche 5, plus argileuse, peut représenter un épisode de ruissellement important, épisode humide correspondant à la fin de l'interstade I/II et aux solifluctions qui, dans le Nord de la France, ont donné naissance au cailloutis de base du lœss récent II (16).

La couche D pourrait dater du Würm I, la croûte calcaire qui la recouvre ayant pu se former pendant l'interstade I/II.

Mais il ne faut pas cacher que les datations proposées ici sont encore très hypothétiques.

Comparaisons générales. — Nous avons là deux grands types de Moustérien en superposition : le « Charentien » du groupe Quina-Ferrassie, et le Moustérien à denticulés. Il est intéressant de remarquer que la stratigraphie de l'abri Chadourne reproduit à peu près celle de Combe-Grenal (commune de Domme), telle qu'elle découle des fouilles de D. et E. Peyrony : Moustérien type Ferrassie, Moustérien type Quina, Moustérien à denticulés.

Le Moustérien à denticulés. — Quoique l'indice de racloirs de la couche A-B soit nettement plus élevée qu'il n'est habituel (ce qui peut, comme nous l'avons vu, provenir d'une légère contamination par la couche B), elle est cependant très voisine de la couche A, comme on peut le voir d'après les graphiques cumulatifs (*Fig.* 4), et il n'est pas absurde de penser à une évolution, l'industrie de la couche A descendant de celle de la couche A-B. Dans ce cas, il y aurait une nette dégénérescence, marquée non par la perte de racloirs (ce qui pourrait être dans la ligne normale de l'évolution du Moustérien à denticulés), mais bien par la perte de denticulés, au profit d'outils mal caractérisés, par la diminution de la taille moyenne de l'outillage, par la maladresse croissante du débitage et la baisse de l'indice laminaire. A Combe-Grenal, où l'un de nous (F. B.) a repris les fouilles, le Moustérien à denticulés se divise en deux couches, la couche supérieure présentant les mêmes caractères de « dégénérescence ».

On a l'impression d'une industrie « à fin de course », sans que les types paléolithiques supérieurs, parfois nets dans A-B, viennent remplacer les types moustériens défaillants. Une lointaine « tradition acheuléenne » se traduit peut-être par l'existence de couteaux à dos typiques et de bifaces maladroits. Mais ce peut être

(16) Dans le gisement de Roc-en-Pail, près d'Angers, fouillé par notre collègue le Dr Gruet, deux couches voisines de B et C de Chadourne se trouvent dans un sédiment lœssique qui ne peut guère représenter que le lœss récent II. Nous remercions ici le Dr Gruet qui nous a autorisé à tenir compte de ce gisement, encore en grande partie inédit.

aussi une influence d'un Moustérien de tradition acheuléenne final, ou bien la trace du passage occasionnel, à l'Abri Chadourne, de quelques éléments porteurs de cette industrie.

Ce Moustérien à denticulés de Chadourne se compare assez bien à celui de Combe-Grenal, et aussi à celui du Pech de l'Azé II. Mais, dans ce dernier cas, il s'agit d'une industrie du Würm I.

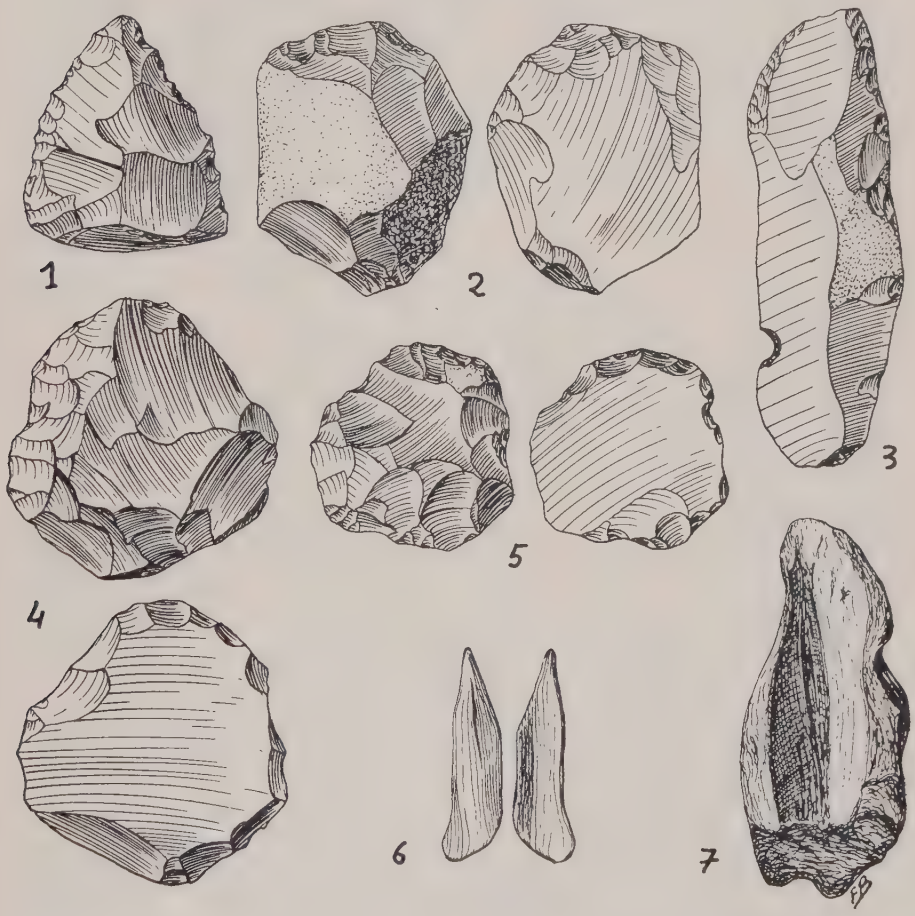

Fig. 10. — Industrie de la couche C, sauf 2, couche D (coll. Vésignié). *Ech. :* 2/3.

Le Charentien. — Les trois couches charentiennes sont extrêmement voisines, typologiquement, comme on peut le voir sur les diagrammes cumulatifs de la figure 12. Techniquement, on assiste aux curieux phénomène, présent aussi à Combe-Grenal, et à Roc-en-Pail, de la diminution du débitage Levallois à mesure que l'on passe à des couches *plus récentes* (Fig. 13). Parallèlement, l'indice laminaire diminue, ainsi que les indices de facettage (*Fig.* 13).

Fig. 11. — Industrie de la couche D (n° 2, coll. P. Fitte. Les autres, coll. Vésignié). *Ech. :* 2/3.

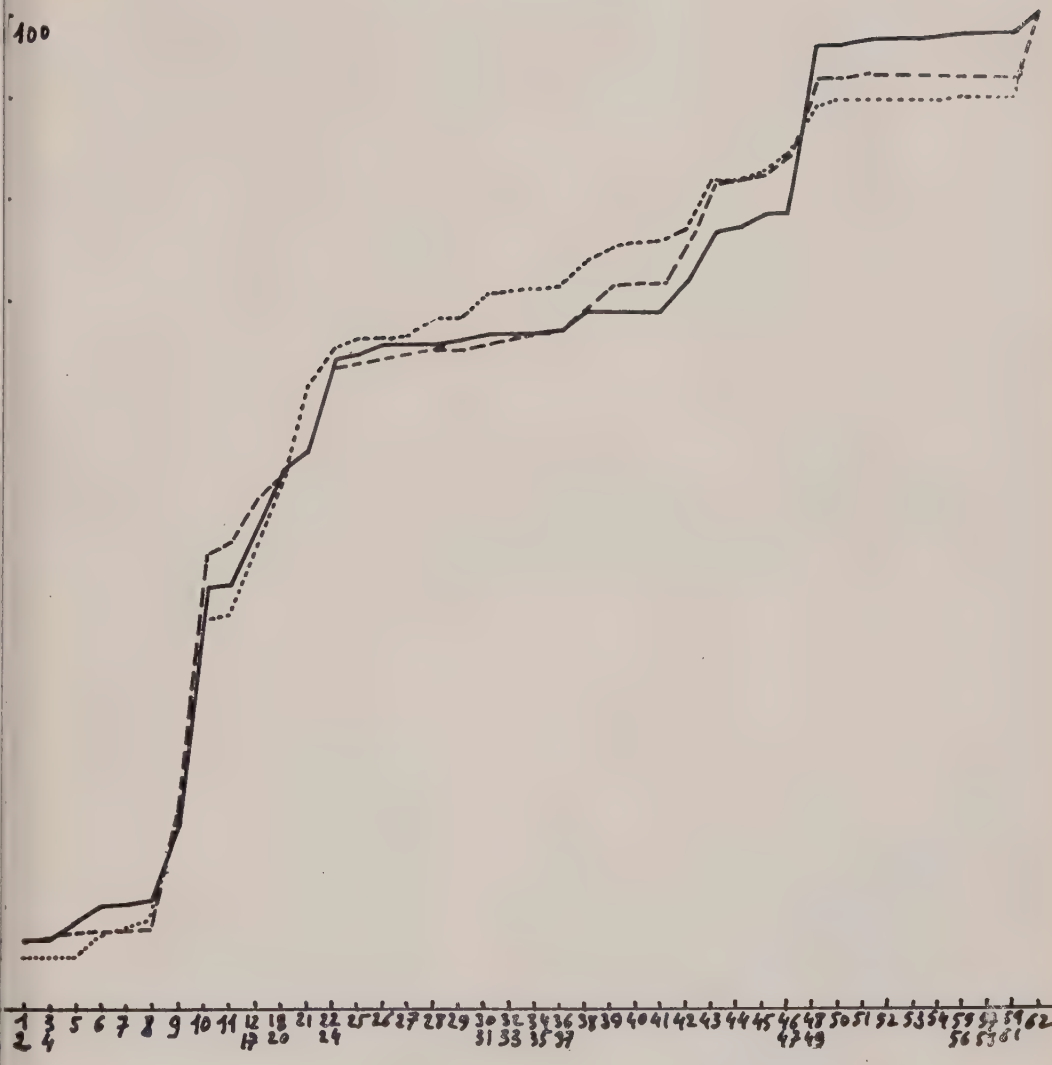

Fig. 12. — Diagrammes cumulatifs des industries des couches B (trait plein), C (trait interrompu) et D (pointillé).

Typologiquement, l'indice de racloirs diminue légèrement, mais l'indice « charentien » augmente.

Il est tout à fait possible, malgré la différence de débitage, et malgré les couches stériles qui les séparent, que nous ayions là trois stades d'une même industrie. Il est également possible que nous ayions trois passages de peuples différents, quoique d'industries voisines.

Quoique un peu moins riche en racloirs, la couche D de Chadourne ressemble beaucoup à la couche A de Combe-Grenal (fouilles Peyrony), qui occupe une place stratigraphique analogue : directement sur le délitage de la roche en place. Elle ressemble aussi beaucoup par le débitage à l'industrie du petit abri de la Ferrassie, et, par la typologie, à la couche D 1 du grand abri.

Rapports du Charentien et du Moustérien à denticulés. — Assez souvent, dans les gisements, le « Charentien » est surmonté de Moustérien à denticulés : Chadourne, Combe-Grenal, Haute-Roche (près Châteauneuf, en Charente), Grotte de l'Hyène à Arcy-sur-Cure (fouilles A. Leroi-Gourhan). Mais, sauf dans ce dernier cas, où le « Charentien » est très spécial, il ne semble pas que l'on

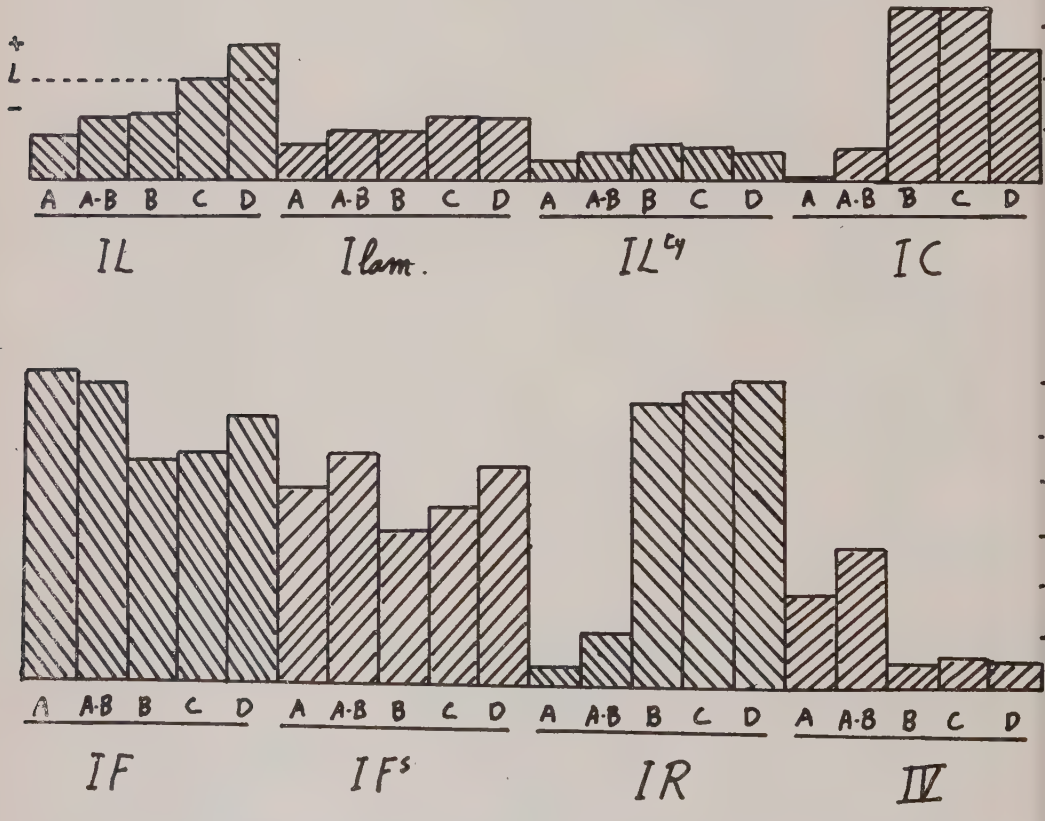

Fig. 13. — Evolution de divers indices dans les industries des couches A à D de l'abri Chadourne. **IL** = indice Levallois (le trait pointillé marque la limite inférieure du débitage Levallois). **I lam** = indice laminaire. **ILty** = indice Levallois typologique. **IC** = indice charentien. **IF** = indice de facettage. **IFs** = indice de facettage strict. **IR** = indice de racloir. **IV** = groupe des denticulés.

puisse songer à une évolution de l'un à partir de l'autre (les changements sont trop brutaux, comme on peut s'en rendre compte en regardant les indices de la figure 13), même en considérant la couche A-B comme une couche de transition (17).

En d'autres points, le Moustérien à denticulés est *sous-jacent* au Charentien : Pech de l'Azé II, La Ferrassie (si la couche A est bien du Moustérien à denticulés, ce qui est assez difficile à établir, les outils étant souvent défigurés), la Gane (près Grolejac, renseignement dû à M. J. Labrot).

Il reste possible que le Moustérien à denticulés représente un phénomène de convergence, un cul-de-sac où aboutiraient, par dégénérescence, d'autres types d'industries, et où elles se fondraient avec un véritable Moustérien à denticulés, qui existe de façon certaine, comme industrie indépendante, depuis l'extrême début du Würm I au moins.

De tels problèmes ne pourront être résolus que par de nouvelles fouilles, utilisant des techniques plus perfectionnées. L'étude détaillée des couches de transition, entre foyers, souvent « exécutées » par les fouilleurs sous le nom méprisant de « couches presque stériles » pourra certainement apporter de nouvelles lumières sur l'évolution des industries. Cela suppose le repérage par les trois coordonnées de *chaque objet* (indépendamment des distinctions stratigraphiques classiques). Toute fouille menée selon les méthodes anciennes ne peut plus désormais qu'*encombrer* inutilement les collections publiques ou privées (18).

Addendum. — L'un de nous (S. Blanc) pense que la couche A représente « une persistance de l'industrie tayacienne à peine évoluée et presque à l'état pur, telle que nous la trouvons à la base de la Ferrassie, à la Micoque, et plus tard à la Combe, à Sandougne, aux Rebières, dans la couche 1 du Moustier, dans les solifluées de Combe-Capelle, etc... ».

Il y a là plutôt une divergence de vocabulaire que d'interprétation, car en effet les couches ici citées se rapprochent de la couche A de l'abri Chadourne, et certaines couches de la Micoque peuvent en effet être considérées comme un ancêtre possible de ce que nous appelons le Moustérien à denticulés. Il ne s'agit toutefois pas des couches 3, 4 et 5 pour lesquelles le terme de « Tayacien » avait été créé, et qui nous semblent beaucoup plus proches du Clactonien de High Lodge ou d'un proto-Moustérien du type Quina, voire, pour la couche 5, d'un Acheuléen final.

F. Bordes.

(17) Il existe cependant des faits assez troublants, comme l'existence, à Combe-Grenal par exemple, dans le Moustérien à denticulés, d'outils à fracture volontaire, comme dans le Charentien sous-jacent.

(18) Il ne s'agit nullement de jeter la pierre aux anciens fouilleurs, qui ont fait souvent de leur mieux, avec les moyens et les connaissances de leur époque. Mais, dans le cas de la couche A de l'Abri Chadourne par exemple, il aurait été intéressant de savoir si les quelques pièces du type Moustérien de tradition acheuléenne étaient groupées ou non, au même niveau ou non. Chaque fois que, dans les anciennes fouilles, on a pris soin de noter la position des objets remarquables, ou de subdiviser les foyers épais, des résultats du plus haut intérêt en ont découlé.

TABLEAU I

Couche A

Types	série	S. Blanc	série	S. Blanc + P. Fitte
1) Eclats Levallois	1	0,26 %	13	0,97 %
2) Eclats Levallois atypiques	13	3,49	36	2,70
3) Pointes levalloisiennes	0	0	1	0,07
4) Pointes leval. retouchées	0	0	1	0,07
5) Pointes pseudo-levallois.	13	3,49	49	3,68
6) Pointes moustériennes	1	0,26	3	0,22
9) Racloirs simples droits	3	0,80	21	1,57
10) Racloirs simples convexes	3	0,80	18	1,35
11) Racloirs simples concaves	1	0,26	5	0,37
12-17) Racloirs doubles	2	0,52	4	0,28
18-20) Racloirs convergents	0	0	0	0
21) Racloirs déjetés	0	0	0	0
22-24) Racloirs transversaux	0	0	4	0,28
26) Racloirs à retouche abrupte	3	0,80	6	0,44
30) Grattoirs	0	0	2	0,14
31) Grattoirs atypiques	3	0,80	6	0,44
32) Burins	1	0,26	1	0,07
33) Burins atypiques	1	0,26	1	0,07
34) Perçoirs	2	0,53	4	0,29
35) Perçoirs atypiques	4	1,07	19	1,42
36) Couteaux à dos	1	0,26	2	0,14
37) Couteaux à dos atypique	2	0,53	12	0,90
38) Couteaux à dos naturel	5	1,34	32	2,40
39) Raclettes	0	0	4	0,29
40) Eclats et lames tronqués	9	2,41	17	1,28
42) Encoches	27	7,25	104	7,81
43) Denticulés	66	17,74	201	15,10
44) Pointes burinantes alternes	5	1,34	10	0,73
45) Retouche sur face plane	0	0	6	0,44
46-47) Ret. abr. et alt. épaisses	22	5,91	43	3,23
48-49) Ret. abr. et alt. minces	168	45,16	652	48,91
51) Pointes de Tayac	3	0,80	3	0,22
53) Pseudo-microburins	0	0	3	0,22
54) Encoche en bout	1	0,26	10	0,73
62) Divers	12	3,23	38	2,85
	372		1.331	
Eclats	110		870 +	
Lames	6		39 +	
Eclats de taille	180 +		330 +	

	S. B.	S. B. + P. F.
IL	= 8,8	7,4
IF	= 62,9	54,8
IFs	= 38,7	32,5
Ilam	= 6,9	7,1
ILty	= 3,75	= 3,81
IR	= 3,18	= 4,30
IC	= 0,80	= 1,64
IAt	= 1,07	= 1,20
IAu	= 0,79	= 1,04
IB	= 0,26	= 0,1
I	= 3,75	= 3,81
II	= 6,93	= 8,20
III	= 3,71	= 3,47
IV	= 17,74	= 15,10

Bifaces :

Cordiforme 1
Nucléiforme 1

Quartz : quelques éclats
Nucléi :

Levallois à éclat :	1
Discoïdes	: 9
Globuleux	: 24
Informes	: 11
Divers	: 31
	76

TECHNIQUES (SÉRIE S. B. + SÉRIE P. F.)

Levallois

	lisse	facetté	convexe	dièdre	ôté	cassé
Eclats	34	28	25	4	3	22
Pointes	0	0	0	2	0	0
Lames	5	7	3	2	1	4

Total : 140

Non Levallois

Eclats	485	169	146	206	70	482
Pointes	3	2	21	50	0	2
Lames	52	15	1	11	6	28

Total : 1749

TABLEAU II

Couche A-B

Séries Vésignié (fouilles Chadourne), S. Blanc et P. Fitte.

Types

1) Eclats Levallois	5	1,49 %
2) Eclats Levallois atypiques	12	3,49
5) Pointes pseudo-Levallois.	4	1,19
9) Racloirs simples droits	9	2,69
10) Racloirs simples convexes	17	5,08
12-17) Racloirs doubles	1	0,29
18-20) Racloirs convergents	1	0,29
22-24) Racloirs transversaux	4	1,18
25) Racloirs sur face plane	2	0,60
30) Grattoirs	1	0,29
31) Grattoirs atypiques	1	0,29
32) Burins	3	0,89
34) Perçoirs	1	0,29
35) Perçoirs atypiques	6	1,78
36) Couteaux à dos	2	0,60
38) Couteaux à dos naturel	10	2,99
39) Raclettes	5	1,49
40) Eclats tronqués	5	1,49
42) Encoches	19	5,68
43) Denticulés	91	27,24
44) Pointes burinantes alt.	1	0,29
45) Retouche sur face plane	4	1,19
46-47) Ret. abr. et alt. épaisses	6	1,78
48-49) Ret. abr. et alt. minces	108	32,32
51) Pointes de Tayac	1	0,29
54) Encoche en bout	1	0,29
62) Divers	14	4,19
	334	

IL	= 12,7
IF	= 59,6
IFs	= 45,6
I lam	= 9,6
ILty	= 5,08
IR	= 10,13
IC	= 6,26
IAt	= 0,60
IAu	= 0,60
IB	= 0
I	= 5,08
II	= 11,32
III	= 4,16
IV	= 27,24

Eclats : 83. Lames : 7.
Eclats de taille : 57

Nucléi :

Levallois à éclat	:	2
Discoïdes	:	9
Globuleux	:	1
Informes	:	3
Divers	:	12
		27

Disques : 4.

Techniques

Levallois

	lisse	facetté	convexe	dièdre	ôté	cassé		
Eclats	7	8	20	5	1	4		
Lames	4	1	0	1	0	2	Total :	53

Non Levallois

Eclats	99	47	47	31	31	68		
Pointes	0	0	3	4	1	0		
Lames	12	8	4	1	2	5	Total :	363

TABLEAU III

Couche B

Séries Vésignié, Blanc et Fitte.

Types		
1) Eclats Levallois	4	1,93 %
2) Eclats Levallois atypiques	10	4,83
5) Pointes pseudo-levallois.	3	1,44
6) Pointes moustériennes	4	1,93
8) Limaces	1	0,48
9) Racloirs simples droits	15	7,24
10) Racloirs simples convexes	49	23,67
11) Racloirs simples concaves	1	0,48
12-17) Racloirs doubles	11	5,30
18-20) Racloirs convergents	13	6,27
21) Racloirs déjetés	3	1,44
22) Racloirs transvers. droits	2	0,96
23) Racloirs trans. convexes	18	8,69
25) Racloirs sur face plane	1	0,48
26) Racloirs à ret. abrupte	2	0,96
29) Racloirs à ret. alterne	1	0,48
30) Grattoirs	1	0,48
36) Couteaux à dos	1	0,48
37) Couteaux à dos atypique	1	0,48
38) Couteaux à dos naturel	3	1,44
42) Encoches	7	3,38
43) Denticulés	10	4,83
44) Pointes burinantes alt.	1	0,48
45) Retouche sur face plane	3	1,44
48-49) Ret. abr. et alt. minces	35	16,90
51) Pointes de Tayac	1	0,48
54) Encoche en bout	1	0,48
55) Hachoirs	1	0,48
62) Divers	4	1,93
	207	

IL	= 13,2
IF	= 44,3
IFs	= 30,1
I lam	= 9,5
ILty	= 6,76
IR	= 55,97
IC	= 33,80
IAt	= 1,4
IAu	= 0,96
IB	= 0,48
I	= 6,76
II	= 59,82
III	= 1,44
IV	= 4,83

Eclats : 43. Lames : 2.
Eclats de taille : 67

Observations : racloirs simples convexes : 17 sont du type Quina. Racloirs transversaux convexes : 12 sont du type Quina.

Nucléi :

Levallois à lames	:	1
Discoïdes	:	3
Globuleux	:	3
Divers	:	1
Informes	:	1
		9

Disques : 3
Bifaces : 1

TECHNIQUES

Levallois

	lisse	facetté	convexe	dièdre	ôté	cassé		
Eclats	4	6	5	4	2	5		
Lames	2	1	2	0	0	1	Total :	32

Non Levallois

Eclats	79	13	19	17	14	48		
Pointes	0	0	0	3	0	0		
Lames	7	4	0	0	1	5	Total :	210

TABLEAU IV

Couche C

Séries Vésignié, Blanc et Fitte.

Types		
1) Eclats Levallois	24	3,10 %
2) Eclats Levallois atypiques	35	4,52
4) Pointes Leval. retouchées	3	0,38
5) Pointes pseudo-Levallois.	4	0,51
6) Pointes moustériennes	1	0,13
7) P. moustérien. allongées	1	0,13
8) Limaces	1	0,13
9) Racloirs simples droits	88	11,36
10) Racloirs simples convexes	201	25,96
11) Racloirs simples concaves	11	1,42
12-17) Racloirs doubles	30	3,85
18-20) Racloirs convergents	19	2,44
21) Racloirs déjetés	25	3,23
22) Racloirs transvers. droits	8	1,03
23) Racloirs trans. convexes	51	6,58
24) Racloirs trans. concaves	1	0,13
25) Racloirs sur face plane	4	0,51
26) Racloirs à ret. abrupte	5	0,64
27) Racloirs à dos aminci	2	0,25
28) Racloirs à retouche biface	3	0,38
30) Grattoirs	10	1,29
31) Grattoirs atypiques	5	0,64
32) Burins	1	0,13
33) Burins atypiques	2	0,25
35) Perçoirs atypiques	4	0,51
37) Couteaux à dos atypique	5	0,64
38) Couteaux à dos naturel	18	2,32
39) Raclettes	15	1,93
40) Eclats et lames tronqués	3	0,38
42) Encoches	34	4,39
43) Denticulés	44	5,68
44) Pointes burinantes alt.	2	0,25
45) Retouches sur face plane	6	0,77
46-47) Ret. abr. et alt. épaisses	14	1,80
48-49) Ret. abr. et alt. minces	61	7,88
51) Pointes de Tayac	2	0,25
62) Divers	41	5,29
	774	

IL	= 20,04
IF	= 45,1
IFs	= 35
I lam	= 12,6
ILty	= 8,00
IR	= 57,78
IC	= 33,82
IAt	= 0,64
IAu	= 0,64
IB	= 0
I	= 8,00
II	= 59,05
III	= 2,46
IV	= 5,66

Eclats : 96. Lames : 17.
Eclats de taille : 5.
Disques : 6.
Os travaillé: un poinçon et son polissoir.

Nucléi :

Levallois à éclat	: 3
Levallois à pointes	: 1
Discoïdes	: 6
Globuleux	: 3
Informes	: 1
Divers	: 5
	19

Observations: racloirs simples convexes: 50 sont du type Quina. Racloirs transversaux convexes : 31 du type Quina. Racloirs à retouche biface : 2 du type Quina.

Techniques

Levallois

	lisse	facetté	convexe	dièdre	ôté	cassé	
Eclats	33	23	47	10	10	13	
Pointes	1	1	1	0	0	0	
Lames	17	8	9	1	1	6	Total : 181

Non Levallois

Eclats	273	60	56	46	53	141	
Pointes	1	1	0	2	1	0	
Lames	23	10	6	5	7	19	Total : 704

TABLEAU V

Couche D

Séries Vésignié et Fitte.

Types		
1) Eclats Levallois	3	2,22 %
2) Eclats Levallois atypiques	4	2,96
6) Pointes moustériennes	3	2,22
7) Pointes moust. allongées	1	0,74
8) Limaces	1	0,74
9) Racloirs simples droits	12	8,88
10) Racloirs simples convexes	28	20,74
11) Racloirs simples concaves	1	0,74
12-17) Racloirs doubles	8	5,92
18-20) Racloirs convergents	10	7,40
21) Racloirs déjetés	14	10,36
22) Racloirs transvers. droits	3	2,22
23) Racloirs trans. convexes	1	0,74
25) Racloirs sur face plane	1	0,74
27) Racloirs à dos aminci	1	0,74
28) Racloirs à retouche biface	2	1,48
30) Grattoirs	1	0,74
31) Grattoirs atypiques	2	1,48
32) Burins	1	0,74
37) Couteaux à dos atypique	1	0,74
38) Couteaux à dos naturel	3	2,22
39) Raclettes	2	1,48
40) Eclats tronqués	1	0,74
42) Encoches	1	0,74
43) Denticulés	7	5,18
45) Retouches sur face plane	1	0,74
46-47) Ret. abr. et alt. épaisses	2	1,48
48-49) R et. abr. et alt. minces	7	5,18
50) Retouche biface	1	0,74
55) Hachoirs	1	0,74
62) Divers	10	7,40
	135	

IL	= 27,1
IF	= 52,6
IFs	= 43,1
I lam	= 11,9
ILty	= 5,18
IR	= 59,96
IC	= 25,44
IAt	= 0,74
IAu	= 0,74
IB	= 0
I	= 5,18
II	= 63,66
III	= 3,70
IV	= 5,18

Eclats : 18. Lames : 2.
Eclats de taille : 1.

Nucléi :

Levallois à éclat	:	3
Levallois à pointes	:	1
Discoïdes	:	7
Globuleux	:	3
Informes	:	1
Divers	:	4
		19

Observations : Racloirs simples convexes : 1 du type Quina.

Techniques

Levallois

	lisse	facetté	convexe	dièdre	ôté	cassé		
Eclats	9	4	13	2	5	2		
Pointes	1	0	0	0	0	0		
Lames	2	1	0	0	1	1	Total :	41

Non Levallois

Eclats	29	10	10	6	19	23		
Lames	4	3	0	1	2	3	Total :	110

Les boutons perforés en V

PAR

Jean ARNAL

■

Les boutons perforés en V (ou si l'on préfère les boutons en V ou les V-boutons), ne sauraient être étudiés en bloc, car ils varient trop de forme ou de matériau. En outre, ils peuvent accompagner des civilisations séparées par des milliers de kilomètres ou par tant de lustres et même de siècles, que nous aboutirions à la plus complète confusion. Un seul lien les unit : ils appartiennent tous à la première moitié du deuxième millénaire.

Guyan (1) a publié une première répartition de ces objets de parure et figuré sur plusieurs cartes leur dispersion. L'une d'elles les représente sur fond de répartition des vases caliciformes. Dans une autre, il y distingue les différents matériaux d'où ils sont tirés : os, pierre, ambre et jais.

Nous ne voulons pas critiquer un article qu'il faut considérer comme un premier pas. C'est au contraire le continuer que de le compléter. En effet, le nombre des boutons en V, tant français qu'espagnols, est beaucoup plus important que ne le laisse imaginer le préhistorien suisse. De plus nous pensons qu'il est nécessaire de distinguer la présence de trente caliciformes dans un seul dolmen, de la même quantité représentée par des tessons de petite taille, dispersés dans un département. Les gobelets zonés étaient trop beaux pour n'avoir pas été commercialisés ou copiés et leur présence ne signale pas nécessairement celle des pyrénaïques, comme le laisserait supposer la carte 5 (1). Nous devrons donc être très prudents dans l'interprétation des cartes, qui entraînent parfois à des conclusions hâtives.

Nous ne nous attarderons pas sur quelques oublis de Guyan qui sortent de notre compétence pour insister sur les publications françaises difficiles à atteindre pour un étranger et sur les objets inédits déposés dans les musées. Il est bien difficile d'être complet dans ces travaux de synthèse. Nous avons procédé par sondage en écrivant à de nombreux préhistoriens que nous remercions ici de la célérité avec laquelle ils ont tous répondu, et en voyageant nous-même. Par exemple, en visitant les réserves du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain, nous avons pu découvrir dans la collection de Morgan, provenant des fouilles de ce préhistorien dans les dolmens du Talyche (Caucase) un bouton en V, dont personne ne semble avoir parlé.

Malgré leurs grandes variétés de formes, nous pouvons classer les boutons en V dans quatre catégories principales : les boutons hémisphériques, prismatiques, coniques et ceux dits « de Durfort ».

Les *boutons hémisphériques* simples, se distinguent par leur petite taille (*Fig.* 1, n° 6) ; ils dépassent rarement $0^{m}012$ de diamètre à la base. La perforation exécutée dans un espace aussi restreint crève parfois le dôme de l'objet. Ils sont tous en os.

Font partie de cette famille deux boutons très particuliers puisqu'ils sont pris dans une tête de fémur humain (*Fig.* 1, n° 4). Sur celui que nous connaissons (il fait partie des collections de la Société Archéologique de Montpellier) la perforation en V n'est pas très poussée, car une partie réservée de l'os forme bélière. Un gros bouton en calcaire blanc légèrement ovale, avec ébauche de bélière, semble bien une imi-

(1) Guyan W. U. — Beitrag zur Datierung einer jungsteinzeitlichen Gräbergruppe im Kanton Schaffausen. *Société suisse de Préhistoire*, 1949-50, p. 163. Hommage aux participants du Congrès...

tation des précédents (2). Les palafittes et la grotte de Durfort ont aussi livré des boutons à anneaux qui procèdent du même type de suspension (*Fig.* 4, n^{os} 2 et 6).

Le bouton baptisé par Hélena « *en tortue* » (3) se compose d'un corps ovale terminé par un ou deux appendices à ses extrémités (*Fig.* 1, n° 1, 2 et 3). Il appartient à la catégorie des boutons hémisphériques auxquels il est constamment associé, bien que dans la plupart des cas il soit considérablement plus gros. Le bouton ovale sans appendice n'en est qu'une dégénérescence.

Les dessins représentant les *boutons prismatiques* nous dispensent

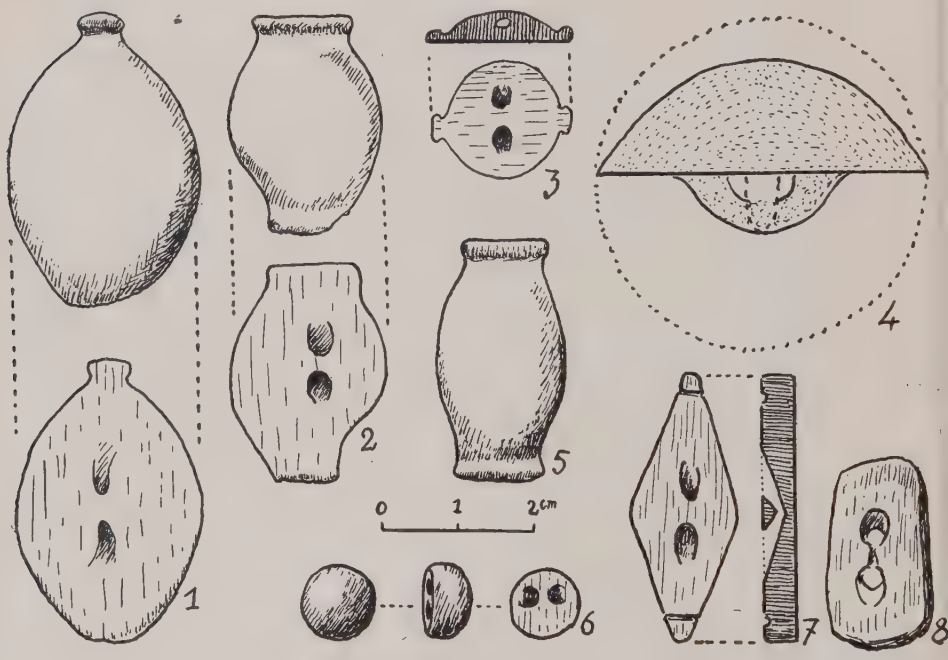

Fig. 1. — **Boutons en V pyrénaïques.** — N^{os} 1, 2 et 5, type « en tortue ». Massif de la Clape. — N° 6, Bouton rond, massif de la Clape (Aude), d'après Héléna. — N° 3, Bouton en tortue des dolmens de la Lozère, d'après Bailloud. — N° 4, Bouton pris dans une tête de fémur humain, vallée du Gardon. — N° 7, Imitation de bouton en tortue, station de Fontbouïsse (Villevieille, Gard). — N° 8, Coquille marine taillée et percée en V (Baume des Enfers, Cheval Blanc, Vaucluse).

de longs commentaires. Remarquons toutefois que dans ce cas, la double perforation des pièces allongées (*Fig.* 2, tous les n^{os} sauf le 4) permettait la fabrication de colliers à plusieurs rangées dont elles étaient les écarteurs. Il semblerait donc que le bouton en V soit plutôt, destiné à servir d'élément de collier qu'à être cousu sur un vêtement. Quoi qu'il en soit, ce sont les seuls en France à avoir reçu une ornementation, d'ailleurs dans des cas très rares. Les dessins se réduisent à quelques cercles pointés (*Fig.* 2, n° 2).

En Espagne un sous-groupe de cette catégorie a une forme pyramidale. Ils sont tous en os comme en France.

---

(2) Dans les vitrines du Musée de Nîmes.

(3) Helena. — Les Origines de Narbonne.

Le *bouton de Durfort* diffère totalement des précédents. D'abord il est toujours taillé dans du calcaire blanc, sorte d'albâtre grossier. Ses bords sont circulaires, la face inférieure forme un dièdre plus ou moins prononcé pour faciliter la double perforation, sa face supérieure a l'allure d'un cône à bords concaves terminé par une pointe mousse. Il y en a de très plats, mais toujours munis de la saillie centrale (*Fig.* 3).

Certains objets de parures, pourtant perforés en V, ne peuvent entrer dans aucune de ces quatre catégories. Nous les étudierons au fur et à mesure que nous les rencontrerons au cours de notre périple dans le midi de la France.

On trouve des boutons en V dans presque tous les gisements chalcolithiques du Sud-Est, mais comme on n'en connaît pas en stratigraphie, on ne les saurait compter parmi les fossiles directeurs, permettant de dater un ensemble avec certitude. Leurs connexions dans l'espace et dans le temps sont étonnantes. On en trouve indifféremment à l'intérieur des grottes naturelles sépulcrales, dans toutes les formes de dolmens, sous d'énormes tumulus ovoïdes sans chambres mégalithiques et dans les habitats de plein air.

Le bouton conique d'Europe centrale a pu sortir de ses prédécesseurs, tant pyrénaïque que de Durfort. Le premier cas pourrait être appliqué à ceux de Suisse, tandis qu'en Europe centrale proprement dite, la deuxième hypothèse semble prévaloir (*Fig.* 7).

De toute façon, le grand modèle décoré, tel qu'on le rencontre en Angleterre, a déjà pris sa forme définitive dans les palafittes suisses. Sur le bord des lacs, ils sont encore confectionnés en os ou en pierre dure, mais autour de la mer Baltique, et en Angleterre, l'ambre et le jais prédomineront.

Les *boutons pyrénaïques* (c'est-à-dire ronds, ovales et en tortue), occupent avec plus ou moins de densité toute la péninsule ibérique (4). Evidemment, le village préhistorique de Vilanova de San Pedro au Portugal (5), qui a livré à ses fouilleurs un matériel d'une richesse à peine imaginable, possédait une vingtaine de ces objets. Les boutons prismatiques se concentrent surtout dans la région pyrénéenne. La forme pyramidale assez rare, a dans quelques cas une perforation linéaire sur la partie convexe.

Le plus méridional en France provient d'un dolmen détruit des Pyrénées-Orientales appelé Toumbo dels Espandiols (St-Paul-de-Fenouillet). Il est rond. Ponsich l'a trouvé dans les déblais d'anciennes fouilles, en compagnie de 300 perles, de flèches, d'un poignard de silex et de poteries « évoluées » (?) à fond plat. Ce préhistorien a aussi trouvé dans la grotte de Montou (à 10 kilomètres au Sud de Perpignan) trois pièces prismatiques, dont un écarteur de collier à double perforation (6).

Il ne reste rien, dans le département des Pyrénées-Orientales, des fouilles antérieures à 1930 et il est certain que beaucoup d'objets intéressants ont disparu ainsi. Les pyrénaïques y paraissent moins rares sur les abords immédiats des Pyrénées, depuis que Ponsich a repris la prospection des anciens gisements.

L'Ariège serait aussi pauvre, s'il n'y avait les découvertes sensationnelles du Dr Cannac (7). La grotte d'Usson-les-Bains lui a donné 288 boutons prismatiques et 77 écarteurs, quelques pendeloques découpées dans des coquilles marines, plusieurs poinçons en os et deux alènes à tatouer en bronze. Notons en passant, l'indifférence réservée à la poterie, qui est datée de l'âge du bronze sans autres précisions.

---

(4) Almagro. — La cultura megalitica en Alto Aragon. *Ampurias*, IV.
Maluquer de Motes. — La cueva Sepulcral de Forat Negre. Zaragoza, 1951.
Pericot. — Exploraciones dolmenicas en el Ampurdan. *Ampurias* V.

(5) Jalhay et do Paço. — El castro de Vilanova de San Pedro. *Actas y memorias de la Soc... Anthrop. Ethn. y Prehistoria.* Madrid, 1945.

(6) Trouvés par Ponsich que nous remercions pour l'autorisation d'utiliser ces objets inédits.

(7) Cannac. — Communication à la *Soc. Scientifique de l'Aude.* Bulletin commémoratif du cinquantenaire de la Société, 1940. 4 planches communiquées par Cannac peu avant sa mort tragique.

A sa suite, l'abbé Durand a trouvé au même endroit 35 boutons, un écarteur et 6 pièces à double perforation qui sont en réalité des boutons simples dont la séparation par sciage n'est pas terminée (*Fig.* 2, n° 1). Ce chiffre est encore à doubler, car l'abbé Durand a offert à Méroc (8) un collier fait d'une cinquantaine d'éléments. Toujours dans le même gisement, le Dr Marrot aurait recueilli trois autres boutons prismatiques et M. Estrade, un gobelet caliciforme intact.

Avec ses 460 boutons en V prismatiques, la grotte d'Usson se place au premier rang des trouvailles de ce genre. Ses dépôts funéraires nous donnent de précieuses indications sur la technique de fabrication; nous

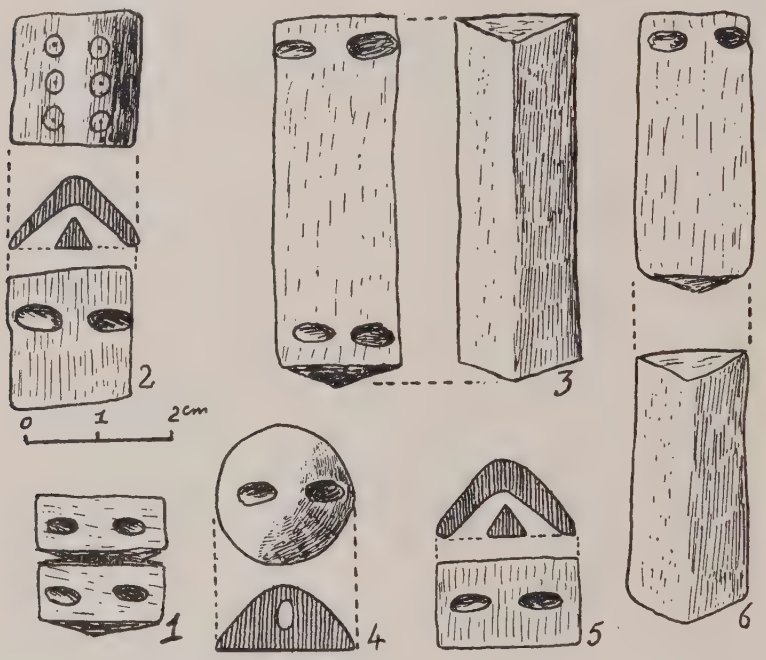

Fig. 2. — **Boutons prismatiques.** — N° 1, Bouton double de la grotte d'Usson, Ariège. — N° 2, Bouton orné de cercles pointés, dolmen de Salgues, Rocamadour, d'après Niederlender. — N° 3, Ecarteur de collier; grotte d'Usson (Ariège), d'après Cannac. — N° 4, Bouton à perforation rectiligne, Trou des Anglais (Cabrerets, Lot), d'après Niederlender. — N° 5, Bouton du dolmen de Garel (Cazals, Tarn-et-Garonne). — N° 6, Pendeloque de la grotte Sinsat (Ariège), d'après S. Méroc.

savons ainsi qu'on les perçait deux par deux pour ne les séparer qu'après.

Cet extraordinaire gisement si mal fouillé, bien qu'il n'ait pas livré toutes ses richesses, totalise déjà plus de pièces qu'il n'en a été trouvé non seulement en France mais probablement aussi dans toute l'Europe.

Non loin de là, la grotte Sinsat a donné à Noulet (9) un bouton prismatique classique accompagné de quatre autres pouvant être utilisés comme pendeloques, puisque l'unique perforation en V occupe une des extrémités (*Fig.* 1, n° 6). Cette caverne aurait fourni une autre pendeloque à R. Robert (10).

---

(8) Aimablement communiqué par lettres par Méroc et l'abbé Durand.
(9) Renseignements de Méroc.
(10) Conférence de Nougier à Carcassonne. Communiqué par Ségui qui y assistait.

Pour être complet, signalons enfin l'exemplaire toujours prismatique, découvert par Félix Regnault dans la grotte du pré du Luc.

Plus au Nord-Est, le département de l'Aude, richissime foyer français des pyrénaïques, ne saurait être dépourvu de ces objets de parure. Le massif de la Clape, véritable nécropole, en a fourni à Héléna un nombre important dont cet auteur n'a pas livré le chiffre exact. En additionnant ceux représentés dans « les origines de Narbonne » nous arrivons à 7 hémisphères et 4 « en tortue » dont deux à un appendice et les autres à deux appendices (*Fig.* 1, n^{os} 1, 2, 5 et 6). Ce matériel était accompagné de flèches à très long pédoncule et ailerons, de menus objets de cuivre (poignard à languette, perles...), perles à ailettes et à pointe, perles à étranglement, et vases caliciformes.

Les allées couvertes de Jappeloups (Trausse) et Boun-Marcou (Mailhac) en ont livré, respectivement, deux « en tortue » et trois ronds (11).

D'après le D^{r} Ségui, M. Fages, de Carcassonne, posséderait quelques boutons en os qu'il n'a pu voir, étant donné le grand âge de ce fouilleur. Enfin, c'est dans la même région que se trouverait une tête de fémur percée en V.

Avant d'avancer vers le Nord, il convient de donner quelques explications sur la géographie du néolithique local. Jusqu'à présent nous nous trouvions sur le territoire du groupe des dolmens pyrénéens (à ne pas confondre avec la civilisation pyrénaïque) qui va de la rivière de l'Orb dans l'Hérault jusqu'au Sud des Landes sur les bords de l'Atlantique (voir *Fig.* 6, les traits alternés avec des points). Désormais en remontant vers le Massif Central, nous entrons dans la *« civilisation mégalithique du Quercy »* (12) qui mord sur les départements du Tarn, Tarn-et-Garonne, couvre la plus grande partie des plateaux calcaires du Lot et un tiers de l'Aveyron, à l'Ouest de Rodez.

Nous ne connaissons rien sur le département du Tarn (13) et seulement le produit des fouilles Bétirac-Bergère (14). Ces préhistoriens ont découvert dans les déblais d'anciennes fouilles de deux dolmens (Garel, à Cazal, et Pataou, à la Capelle-Livron) trois boutons prismatiques dont un porte un coup de scie parallèle à l'une des faces latérales. Le matériel associé se compose de vases caliciformes, de flèches et de perles découpées dans des test de cardium. Les mégalithes voisins (15) ont donné de fortes quantités de perles à ailettes et à pointe, quantités plus considérables que celles de l'Aveyron.

Dans le Lot, nous avons relevé un bouton rond dans le dolmen de Nougayret (Saint-Martin-Labouval) et un prismatique dans celui de Carbonnier (Saint-Cirq-Lapopie). Douze autres du même type, dont un orné de six cercles pointés (*Fig.* 2, n° 2), proviennent du dolmen de Salgues à Rocamadour. Niederlender, à qui nous devons ces trouvailles, en a aussi découvert quatre autres dans une chambre du dolmen double de Salers (Théminettes) avec une flèche foliacée munie de pédoncule et de dentelures.

Le musée de Cabrerets conserve un bouton issu du Trou des Anglais (grotte située sur le territoire de la commune), qui est hémisphérique, mais percé sur la face convexe d'une lumière rectiligne (*Fig.* 2, n° 4). Son assimilation aux objets de parures perforés en « V » ne fait pas

---

(11) Tallavignes et Arnal. — Mégalithes et stations pyrénéennes dans l'Aude. *Revue d'Etudes Ligures,* 1950-54, p. 3.

Arnal et Martin-Granel. — Influença iberica en el sur de Francia durante la epoca de los dolmenes. *Cronica del IV congresso arqueologico del sudeste Espanol,* 1948.

(12) Sur les plateaux du Quercy, vivaient des tribus encore mal connues qui s'inhumaient dans des dolmens, utilisaient des flèches à ailerons et pédoncules, mais n'étaient ni de la famille campignienne toute proche, ni des Pasteurs des Plateaux.

(13) Renseignements communiqués par Lautier.

(14) Renseignements communiqués par Bergère et Bétirac.

(15) Les principaux dolmens ayant donné des perles à pointe ou à ailettes dans le Tarn-et-Garonne sont : Frau de Cazals, Pérayrols, Bretou... En réalité elles semblent être concentrées dans la partie Est du département mais manquent du côté de la Dordogne.

(16) Maluquer de Motes. — La Cueva de Toralla. Zaragoza, 1948.

de doute. Cet exemplaire paraît être, pour le moment, unique en France. Un bouton pyramidal publié par Maluquer en Espagne (16) et un autre conique signalé à Memel (17) présentent la même particularité d'être perforés d'un trou parallèle à la base. Il faut croire que de temps à autres un ouvrier se sentait incapable de réaliser l'exploit de percer deux trous destinés à se joindre dans le corps de la pièce.

La région de Rodez et la partie Ouest de l'Aveyron appartiennent au groupe mégalithique du Quercy. Temple (18) nous parle des boutons prismatiques issus du dolmen du Bois des Marges (Martiel) et d'un autre indéterminé (Villefranche-de-Rouergue). Parmi eux, nous remarquons un écarteur de collier orné de cercles incisés. Balsan prépare une étude sur ses propres trouvailles dans ce département.

Les renseignements sur le groupe languedocien des dolmens des hauts plateaux (situé entre le Quercy, marqué par un trait alternant avec deux points, et les Pasteurs des Plateaux, indiqué par des traits sur la carte n° 6) n'est positif que pour le département de la Lozère. Prunière possédait cinq boutons dans sa collection de mobiliers des dolmens des environs de Mende, actuellement déposée au Musée de l'Homme, à Paris (19). Quatre sont ronds mais de petite taille (de 0^m009 à 0^m013) et un « en tortue » (*Fig.* 1, n° 3; $0^m019 \times 0^m013$). Ce dernier offre la particularité d'être percé dans le sens de la largeur, contrairement aux autres qui sont perforés parallèlement au grand axe.

D'où proviennent ces témoins des tribus pyrénaïques? Probablement par le littoral méditerranéen et la vallée du Gardon comme semble l'indiquer la carte de répartition (*Fig.* 6).

La plus grande partie des départements de l'Hérault, du Gard et de l'Ardèche, couverte de garrigues, a hébergé les tribus des Pasteurs des Plateaux (20). Les pyrénaïques n'ont jamais pu s'y maintenir, sauf sur la plateforme Est de l'Hérault d'où ils lançaient des attaques infructueuses, ou tout au moins insuffisantes pour occuper le terrain.

Sur cette plateforme, à l'Ouest de la rivière de l'Orb, un inconnu a trouvé un bouton « en tortue » et l'a déposé dans les vitrines du musée du « Vieux Béziers ». A Loupian, derrière l'étang de Thau, et quelques kilomètres plus à l'Est, la grotte de la Madeleine, ont donné chacun un bouton rond. Dans le premier cas, des flèches à très long pédoncule et dans le second cas, des vases caliciformes les accompagnaient (21).

Toujours dans l'Hérault, au Nord de Montpellier, les boutons de Durfort prédominent. Cazalis de Fondouce (22) en a signalé un sans indiquer la provenance. Nous-même en avons trouvé deux dans le dolmen à couloir de Bouïsset, un dans le dolmen ruiné de Sainte-Croix de Quintillargues (*Fig.* 3, n° 1) et un magnifique, n'ayant jamais servi, sur la station des Gardies (Corconne, Gard et Vacquières, Hérault). Tous ces boutons appartiennent aux Pasteurs des Plateaux. Nous en avons découvert un cinquième exemplaire dans la petite grotte sépulcrale de la Route (Saint-Martin-de-Londres, Hérault) en connexion avec un mobilier caractéristique de la « *civilisation mégalithique des grands causses* » (23), mais isolée dans les garrigues.

---

(17) Max Ebert. — Reallexicon. Memelgebiet.

(18) Temple. — Inventaire de l'Archéologie Préhistorique du département de l'Aveyron, Rodez, 1932.

(19) Ces pièces se trouvent dans la salle de travail du Musée de l'Homme, Paris.

(20) Les Pasteurs des Plateaux, définis par Louis, utilisaient des silex taillés comme ceux des campigniens, des haches en pierres dures, jamais en silex, et deux poteries différentes mais rarement mélangées : l'une ornée de chevrons incisés, l'autre « de Fontbouïsse » ou cannelée en métopes.

(21) Arnal. — La grotte de la Madeleine. A paraître dans l'*Anthropologie*.

(22) Cazalis de Fondouce. — L'Hérault Préhistorique. *Société de Géographie de Montpellier*, 1900.

(23) La civilisation mégalithique des hauts plateaux, utilisait des flèches dentelées « en sapin », des palettes de schiste, des perles à étranglement et pratiquait la trépanation, comme dans la région parisienne, les gens de la S. O. M.

Le clan archéologique des Chênes Verts, en possède un autre qui provient des fouilles du dolmen de Bouïsset 2 (Ferrières, Hérault) (24).

Dans le Gard, non loin de Ferrières, la grotte sépulcrale de Durfort, a reçu la visite de nombreux préhistoriens. Le baron d'Hombres de Firmas y a ouvert un chantier de 1795 à 1820, puis lui ont succédé le Dr Viguié, Marcel de Serres et Emilien Dumas en 1844, Brunel en 1866, Teissier entre 1867 et 1869, Cazalis de Fondouce et Ollier de Marichard à la fin du XIXe siècle, sans grand bénéfice scientifique pour le gisement. Malgré tous ces pillages, plus de 20 boutons, les premiers connus, nous sont parvenus, et c'est pour cela que le nom de « Durfort » leur est resté. Cette caverne a aussi livré des perles à pointe, d'autres à ailettes, des perles en callaïs, et un bouton conique à bélière, qui représente une

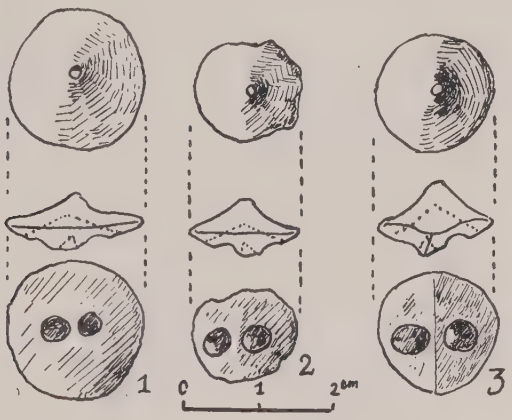

Fig. 3. — **Boutons de Durfort.** — N° 1, Dolmen de Sainte-Croix-de-Quintillargues. — N° 2, Dolmen de Bouïsset, Ferrières-les-Verreries, tous deux de l'Hérault. — N° 3, Station des Gardies, Corconne et Vacquières; à cheval sur l'Hérault et le Gard.

forme de liaison entre la perle à pointe et le bouton en V proprement dit (*Fig.* 4, n° 2).

Tout près de là, en Lozère, mais à la limite du Gard et en dehors des grands causses, la grotte des Morts a fourni au moins un bouton de Durfort.

Appartenant au même groupe, l'aven Laurier (La Roque, Hérault), les grottes Rascasses (Saint-Hippolyte-du-Fort, Gard) contenaient chacun, un objet de parure du même type.

Marignan (26) en a trouvé un autre dans l'énorme tumulus ovoïde de Canteperdrix (Calvisson, Gard), dans un milieu de Pasteurs de Plateaux à poterie de Fontbouïsse, si les observations de cet auteur sont exactes.

Dans l'Ardèche, terre peu connue, de Mortillet a publié un de ces boutons dans son Musée Préhistorique (27).

Tous les boutons de Durfort étudiés jusqu'ici, sont situés sur le territoire des tribus pastorales et sauf un cas (la grotte de la Route,

---

(24) Centre de recherches archéologiques des « Chênes Verts ». — Inventaire du mobilier de quelques sépultures mégalithiques du plateau de l'Hortus, p. 77, fig. 2-2.

(25) La principale publication sur Durfort se trouve sous forme de rapport à la *Soc. Scient. et littéraire d'Alès,* 1867, par Ollier de Marichard et Cazalis de Fondouce.

(26) Marignan. — Nécropole par incinération de l'époque Enéolithique de Canteperdrix (Calvisson, Gard) *A. F. A. S.*, 1912.

(27) De Mortillet. — Le musée préhistorique. Pl. LXIX, n° 778-779.

où il peut jouer le rôle de trophée), font partie intégrante de leur mobilier. Nous reviendrons sur ce fait important lorsque nous serons passés sur la rive gauche du Rhône.

A Fontbouïsse (28), nous sortons de l'ornière des trouvailles standardisées. Dans ce village qui contenait des fragments de vases caliciformes antérieurs à sa destruction, Peyrolles a recueilli un bouton ovale très régulier, un autre losangique, à coupe rectangulaire, dont la face inférieure perforée en V, a ses extrémités séparées par un coup de scie, vestige déformé de la stylisation de la tortue (*Fig.* 1, n° 7), et une bille parfaitement ronde, en calcaire dur et percée aussi d'un trou en V (*Fig.* 4, n° 5).

Cependant la vallée du Gardon (ou Gard) nous a donné trois pièces

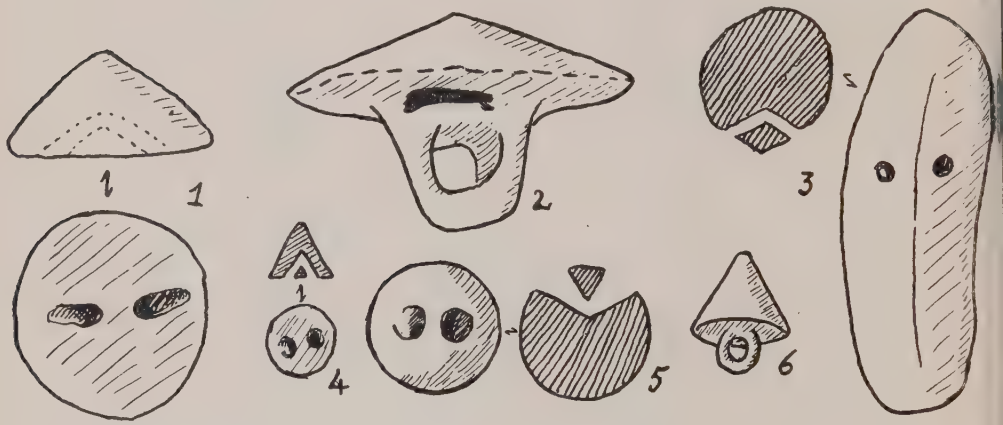

Fig. 4. — **Divers.** — N° 1, Bouton en ambre, Suède. — N° 2, Bouton à bélière en bois de cerf, Palafitte de Chevroux, Suisse. — N° 3, Galet perforé en V, grotte de la vallée du Gardon. — N° 4, Bouton conique, plateau de Bouze (Côte-d'Or). — N° 5, Bille perforée en V, Fontbouïsse (Gard). — N° 6, Bouton conique à bélière, grotte de Durfort (Gard). *Sensiblement grandeur naturelle.*

originales. Ce sont : dans la grotte de Saint-Hippolyte de Montaigut, un galet naturel percé comme les boutons (*Fig.* 4, n° 3) ; dans la grotte des Frères, une tête de fémur humain munie d'une bélière peu dégagée (*Fig.* 1, n° 4) ; et enfin dans la grotte Nicolas, un bouton ovale en calcaire blanc, ressemblant au précédent quoique plus petit, avec bélière actuellement cassée (29).

Ponsich a récemment découvert dans les vitrines du musée de Nîmes, un bouton prismatique provenant aussi de la vallée du Gardon. Ajoutons que toutes ces grottes, sans être un foyer de pyrénaïques, possédaient de beaux vases caliciformes.

Les objets de parure pris dans des ossements humains ne sont pas très rares. Inutile de rappeler les rondelles craniennes percées ou non des grands causses de l'Aveyron-Lozère et de la région parisienne. La grotte de Saint-Vérédème contenait une tête de fémur percée comme une simple perle (30). Une pièce similaire aurait été vue par Bailloud dans la Drôme (31). Après les objets de parures, les armes ont la

---

(28) Louis, Peyrolles et Arnal. — Les fonds de cabane énéolithiques de Fontbouïsse. *Gallia*, 1945.

(29) La tête de fémur se trouve dans les vitrines des collections de la *Soc. Arch. de Montpellier*. Les autres sont au Musée de Nîmes.

(30) Dans les collections de la *Soc. Arch. de Montpellier*.

(31) Renseignement oral.

vedette, puisque Nougier nous annonce la publication d'un péroné humain retaillé en poignard, provenant de la grotte de Bédeilhac (Ariège) (32).

Sur la rive gauche du Rhône, tout le monde connaît le bouton rond de la grotte de Bounias, qui fait partie des cinq chambres mégalithiques d'Arles. Il ressemble aux boutons du massif de la Clape en plus grand et plus plat. Il fait partie du mobilier de la deuxième violation de ces monuments par des porteurs de gobelets zonés. Ce que l'on sait moins, c'est qu'avant eux, les Pasteurs des Plateaux les avaient réutilisées, après avoir éliminé les chasséens qui les avaient construits (33).

En Vaucluse, Rolland a publié le bouton de Durfort de la grotte Romanin et V. Cotte (34) celui de la grotte de Onze Heures à Trets.

Nous attendons aussi la publication par Dumoulin de la grotte de Fonblanco (Robion, Vaucluse) : un bouton du même type, toujours en calcaire blanc. Ce préhistorien nous a aussi permis de faire état d'une pièce rectangulaire, découpée dans un coquillage et perforée obli-

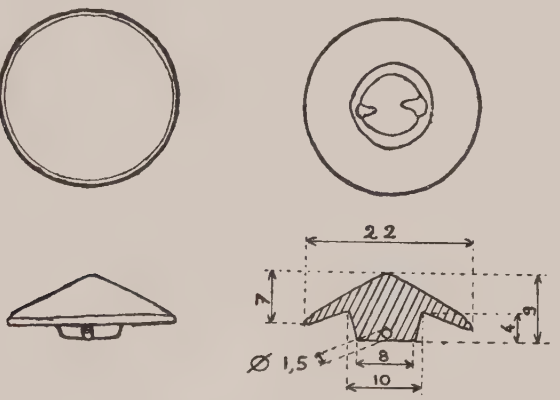

Fig. 5. — Bouton conique en os, à queue perforée; Er-Lannic, Arzon, Morbihan. (*Gr. naturelle.*)

quement de deux trous que la minceur de la pièce a empêché de terminer pour former le V (*Fig.* 1, n° 8). Elle provient de la Baume des Enfers (Cheval Blanc, Vaucluse).

L'association boutons de Durfort, poterie à chevrons et silex retouchés à grands éclats nous a permis d'identifier la présence des Pasteurs des Plateaux sur la rive gauche du Rhône. A partir de cette tête de pont, nous avons pu les suivre jusqu'à Gap et dans les Alpes-Maritimes. Il ne nous est pas loisible de développer ici cette question, qui nous mènerait trop loin du cadre que nous nous sommes fixés.

Pour rencontrer d'autres boutons en V, nous devons parcourir deux cents kilomètres environ, vers l'Est. A la limite des départements du Var et des Alpes-Maritimes, Goby (35) a décrit un groupe de dolmens à couloir dont le plus connu est celui de Saint-Vallier. Ces chambres sépulcrales, édifiées probablement par des Pasteurs des Plateaux ou par des chasséens, ont été réutilisées par des pyrénaïques qui y ont laissé au moins une demi douzaine de boutons ronds en os, et quelques vases caliciformes.

---

(32) Nougier. — *B. S. P. F.*, L, 1953, p. 405.

(33) Les chasséens étaient des méditerranéens qui débitaient le silex en lamelles, appréciaient les flèches tranchantes et fabriquaient la belle poterie dont les premiers prototypes ont été trouvés au camp de Chassey.

(34) Rolland. — *B. S. P. F.*, 1938, p. 472-473.
Cotte. — Les sépultures de Provence.

(35) Goby. — Les dolmens de Provence. *Rhodania*, 1937, p. 138.

Le répertoire du midi de la France est pratiquement épuisé, car les renseignements sur la Corse font défaut. A cette occasion, nous rappellerons les boutons « en tortue » des tombes du type Anghelu-Ruju, trouvés avec du caliciforme et des flèches à très long pédoncule, en Sardaigne. Il est curieux de constater les différences profondes qui séparent les préhistoires sarde et corse.

Dans l'Est, le département de la Côte-d'Or possède seul des objets de parure du type que nous étudions.

Sur le Plateau de Bouze (36), Bouillerot note « cinq boutons en os « ou bois de cerf, percés en V, pour recevoir le fil d'attache. L'un d'eux « porte non seulement le trou en V, mais une perforation horizontale ». Il est actuellement brisé (*Fig.* 4, n° 3).

Une sépulture du quartier Bourroche, à Dijon, au lieudit « petits Monts de Vignes », contenait deux boutons coniques perforés en V. C'était une inhumation en pleine terre qui avait, en plus, six grains de collier, cinq rondelles en os à trou biconique, et une épingle en bronze, à tête élargie puis repliée faisant partie du « Blech-gruppe » de Vogt, bien représenté dans le Jura français.

Les vases caliciformes ne sont pas rares dans le département de la Côte-d'Or. Ils ne proviennent pas du midi de la France par la vallée de la Saône-Rhône, mais soit des Alpes-Maritimes, soit d'Europe Centrale, mais toujours par la Suisse ou la Rhénanie.

Lorsque nous aurons rappelé le bouton d'Er-Lannic (Morbihan) publié par Giot (37), nous espérons n'avoir pas laissé grand chose dans l'ombre. Ce bouton breton a une forme très évoluée, c'est-à-dire que sa base se détache bien du corps (*Fig.* 5). La perforation horizontale rectiligne, comme nous l'avons vu dans trois cas, n'est pas un obstacle suffisant pour ne pas le rattacher à la famille des V-boutons.

Signalons encore en passant, les petits boutons coniques trouvés dans le dolmen à couloir de la Varde à Guernesey (38). Le riche matériel associé présente un mélange de chasséen, de pyrénaïque et de civilisation de Rössen. Il est curieux de constater le rôle important que joue l'Europe centrale dans les îles anglo-normandes durant le néolithique.

Cette étude commencée dans le cadre général d'une recherche plus détaillée du néolithique-bronze français, a amené la découverte de deux faits importants. D'abord, les boutons en V se répartissent très nettement en dehors de la civilisation S. O. M. Ceci est à souligner, car même en étendant cet étage du néolithique bien au delà de ce qu'il est coutume de le faire, on constate que pyrénaïques et Pasteurs des Plateaux qui utilisaient de tels objets de parure, ne sont pas arrivés à s'installer au centre de la France.

Le deuxième point est que le bouton de Durfort n'a rien de pyrénaïque mais appartient aux civilisations pastorales décrites par Louis (39). Ceci a son importance parce qu'on a trop l'habitude d'attribuer tous les boutons, quelle que soit leur forme, aux fabricants de caliciformes, ce qui est maintenant erroné. L'énigme reste entière, pour les boutons prismatiques.

Peut-on assigner un âge exact à ces objets de parure? Dans certaines régions, oui. En Europe centrale, les tombes plates, bien datées par un seul dépôt funéraire, démontrent qu'ils accompagnent toujours un matériel du type pyrénaïque que nous allons définir immédiatement, d'après Pericot et de nouvelles observations. Ces tribus, en plus du bouton rond ou en tortue, faisaient des vases caliciformes et une théière à anse non décorée, polissaient des haches, toujours en pierres dures et non en silex, taillaient des flèches en silex, à très long pédoncule,

---

(36) Henry. — Les tumulus du dép. de la Côte-d'Or, p. 23.
Grémaud. — *Mém. Ant. du dép. de la Côte-d'Or,* XXII fasc., 1942-46, communiqué par Bailloud et l'abbé Joly.

(37) Giot et Cogné. — Boutons à perforation en V en Bretagne. *B. S. P. F.*, 1951, p. 196. — Ajouter le bouton de Penker-en-Plozévet (Finistère) (*ibidem*).

(38) Kendrick. — The archeology of the Channel Islands. Vol. I, Guernesey, p. 115, fig. 42, n° XII.

(39) Louis. — La préhistoire du Languedoc-Roussillon. Bruguier. Nîmes, 1948.

Fig. 6. — **Répartition des boutons en V, en France.** — N° 1, Groupe de l'Ariège. — N° 2, Groupe du Roussillon. — N° 3, Groupe de l'Aude. — N° 4, Groupe Loupian-Mireval (Hérault). — N° 5 et 10, Garrigues du Nord de Montpellier (Hérault). — N° 6, Groupe du Tarne-et-Garonne. — N° 7, Groupe du Lot. — N° 8, Groupe de l'Aveyron. — N° 9, Groupe de la Lozère. — N° 11, Fontbouïsse et Canteperdrix, au Nord, la vallée du Gardon (Gard). — N° 12, Groupe de l'Ardèche. — N° 13, Groupe du Vaucluse. — N° 14, Grotte Bounias, près d'Arles (Bouches-du-Rhône). — N° 15, Groupe du Var-Alpes-Maritimes. — N° 16, Groupe de la Côte-d'Or. — N° 17, Bouton de Guernesey. — N° 18, Bouton de Penker (Morbihan). — *Pointillés,* Civilisation S.O.M. — *Traits, points traits,* Groupe des dolmens pyrénéens. — *Traits deux points, traits,* Civilisation mégalithique du Quercy. — *Traits,* Frontière Nord des Pasteurs des Plateaux.

elta, Boutons prismatiques. — **D**, Boutons de Durfort. — **Cercle noir**, Bouton rond. — 8, Bouton « en tortue ».

facilement identifiables, et utilisaient des palettes de schiste, de curieuses baguettes de pierre et ce qu'il est convenu d'appeler des « brassards d'archers », qui dans beaucoup de cas n'étaient que des aiguisoirs. Mais surtout, ils étaient les premiers à travailler le métal, dont ils connaissaient les premiers modèles, perles, tiges à deux pointes, haches plates en cuivre et poignards à languette sans rivet. C'étaient en somme des forgerons-potiers plus ou moins nomades qui s'enterraient individuellement dans des tombes plates, à moins qu'ils ne réussissent à déloger des néolithiques de leurs dolmens pour les réutiliser.

Les espagnols font débuter l'âge du bronze avec leur apparition, bien qu'à proprement parler on soit au chalcolithique. Il manquait une strati-

Fig. 7. — **Répartition des boutons en V, en Europe.** D'après la carte de Guyan, complétée pour la France, la Sardaigne, Guernesey et le Caucase.

graphie. Maluquer nous l'offre. La grotte de Toralla qu'il a fouillée (40) avait trois niveaux :

Une couche à poterie grossière attribuable au bronze ancien-moyen.

Un étage intermédiaire à caliciforme, contenant un bouton perforé en V, de forme carrée, légèrement pyramidal sur sa face convexe.

Le fond a donné de la poterie chasséenne B (non décorée) avec quelques tessons ornés de pastilles en relief obtenues par estampage.

L'idée du bouton paraît donc bien appartenir aux pyrénaïques et c'est probablement à eux que nous devons l'invention de la perforation en V. C'est un perfectionnement sur les trous jumelés de certaines perles néolithiques trouvées dans les allées couvertes, tant de la vallée de l'Aude que de la région parisienne.

La perle à bélière de la grotte de Durfort, les perles à pointe ne sont pas nécessairement leurs ancêtres, mais plutôt des témoins d'une évolution parallèle.

---

(40) Maluques de Motes. — La cueva de Toralla. Zaragoza.

Le petit bouton hémisphérique paraît bien être un des premiers à avoir vu le jour dans la région pyrénéenne espagnole ou française. La forme de tortue, puis celle de Durfort ont dû paraître peu après. Les Pasteurs des plateaux ont transmis les leurs directement aux habitants des palafittes qui leur ont donné la forme conique adoptée par toute l'Europe centro-nordique. Dans les cités lacustres s'est aussi élaboré le grand bouton conique et l'anneau d'os ou de jais des Iles Britanniques. Notons que certains de ces anneaux s'ornent de cercles pointés en tout point semblables aux exemplaires pyramidaux du Quercy (41).

La perforation en V n'avait rien de pratique, elle ne pouvait durer longtemps. Dès le bronze moyen les boutons coniques en bronze, percés à la base de deux ou quatre trous, les ont éliminés pour toujours. Créés par cette extraordinaire civilisation pyrénaïque, ils ont conquis avec elle toute l'Europe, jusqu'aux confins de l'Oural, et ne lui ont pas survécu.

	Prismatiques	ronds	tortue	Durfort	coniques	divers
Pyrénées-Orientales	2	1				
Ariège	± 500					
Aude		> 12	> 6			1 fémur
Tarn - et - Garonne	3					
Lot	20			1		1 atypique
Aveyron	> 20					
Lozère		4	1	1		
Hérault		2	1	> 6		
Gard	1	1		> 24		1 fém., 1 bille
Ardèche				> 1		1 galet
Bouches - du - Rhône		1				
Vaucluse				3		1 coquille
Var		> 3				
Alpes-Marit.		> 3				
Côte-d'Or					7	
Morbihan						1 atypique
Finistère					1	

Ces chiffres sont évidemment très inférieurs à la réalité, d'abord parce que les fouilles ne permettent pas de tout retrouver; surtout parce que la plupart des anciennes trouvailles n'ont pas été publiées et sont maintenant perdues.

Le chiffre total des boutons perforés en V est pour la France de 629 dont : 546 de prismatiques, 28 ronds; 8 en tortue, 35 de Durfort, 7 coniques et 7 divers.

Erratum et Addendum. — Depuis l'envoi du présent article, j'ai eu l'occasion de voyager et de compulser des publications difficilement accessibles, amicalement prêtées par M. Jacques Latour, Conservateur du Musée Réattu, en Arles. En outre, M. Guy Gaudron que je remercie à nouveau, m'a signalé deux pièces.

(41) Munro. — Les stations lacustres d'Europe. Schleicher, Paris, 1908.

Le bouton du dolmen de Nougayrat (Lot) n'est pas pyrénaïque mais du type « de Durfort », et sa taille est anormalement grande (4 cm.).

V. Cotte dans sa « Civilisation néolithique de Provence » signale un bouton conique en pierre provenant de la station des « Prés d'Abis » (Nossanges, Hautes-Alpes) et un autre en os, issu du tumulus 2 d'Andou (Cailles, Alpes-Maritimes). D'autre part, à la grotte de l'Adaouste, près de Marseille, un bouton pas encore perforé.

Dans l'angle de la Saône et du Rhône, Piroutet a fait connaître un bouton en ambre provenant de la région de Salins (Jura) et un autre en marbre blanc (Scey-en-Valois, Doubs).

Pour terminer, je citerai après Dutertre (*B. S. P. F.*, XXIX, 1932, p. 324) « quelques boutons coniques en ambre » provenant de la Pointe-aux-Oies, où se trouvent des tumulus non mégalithiques (Wimereux, Pas-de-Calais).

Livres et études à signaler.

Teilhard de Chardin P. — **Sur la probabilité d'une bifurcation précoce du phylum humain au voisinage immédiat de ses origines.** *C. r. des séances de l'Acad. des Sciences*, t. 237, n° 21, 1953, pp. 1293-4. [Au Pléistocène infér. auraient existé deux centres des Hominiens et Parahominiens, l'un en Indo-Malaisie, l'autre en Afrique orientale. Le seul centre africain a réussi à évoluer en Homo sapiens.]

Wooley Leonard. — **Digging up the past. An introduction to archaeology, showing how excavation has grown from a treasure hunt to a science** (Résurrection du passé. Introduction à l'archéologie, montrant comment les fouilles ont progressé de la chasse au trésor à l'état de science), 5e éd. London, Penguin books, 1952, 122 pp., 32 pl. phot., Index.

Zervos Christian. — **La civilisation de la Sardaigne, du début de l'énéolithique à la fin de la période nouragique. IIe millénaire-Ve siècle avant notre ère.** Paris, Editions « Cahiers d'art », 1954, 383 pp., 363 ill. phot., 1 carte, 38,5 cm. Index des lieux sardes. Nbr. Notes biliogr. Couv. cart. [Têtes des chapitres : Le milieu géographique. Le type physique. Sources historiques relatives à la Sardaigne. Le milieu historique d'après les sources grecques et latines. Les fouilles. Chronologie. L'architecture civile et militaire. Le costume et les ornements. L'industrie. L'armement. La céramique. Rites et architecture funéraires. La vie religieuse. — Ouvrage de luxe sur papier couché, tel qu'en produit rarement en ce domaine l'édition française. Sa documentation et sa remarquable illustration intéresseront autant l'amateur d'art et d'archéologie que le spécialiste. Prix : 8.000 fr.].

AVIS IMPORTANT

Cinquantenaire de la *S. P. F.*, voir p. 280.

Pièces archéologiques de musées de province

(Bronze, Hallsttat, La Tène)

PAR

Guy GAUDRON

■

I. — **Applique de ceinturon, fin de l'âge du bronze** (*Fig.* 1). — Les collections archéologiques du musée de Blois (château de Blois, combles de l'aile Louis XII) sont en cours de reclassement et vont être prochainement présentées au public par le conservateur, M^lle^ Ringuenet. Nous y avons remarqué, en deux exemplaires (malheureusement sans provenance connue), une applique de ceinturon d'un type déjà signalé dans cette région comme appartenant à la fin de l'âge du bronze (cf. J. DÉCHELETTE, **Manuel...**, II, 1^re^ partie : âge du bronze, 2^e^ éd., Paris, Picard, 1924, p. 337, fig. 134, 4). Il s'agit d'une plaque en tôle de bronze mince (environ 0^m^0005 d'épaisseur), ornée d'un décor géométrique, et garnie de chaque côté de quatre griffes de fixation repliées par-dessous, de manière à pouvoir l'assujettir sur une ceinture, en cuir ou en tissu, dont la largeur serait de 0^m^065 ou de 0^m^023 selon le sens dans lequel on en imagine l'application (1).

II. — **Anneau de jambe hallstattien** (*Fig.* 2). — Cet anneau provient de la collection de Clérambault, achetée à Tours par la Direction des Musées de France en vue d'en déposer la majeure partie au Musée départemental de l'Oise, à Beauvais, afin de reconstituer dans ce musée des séries archéologiques locales pour remplacer celles détruites pendant la dernière guerre. La majorité de cette collection (n° collectif St. G. n° 80206) avait été formée en effet avec des antiquités du Beauvaisis; elle est désormais en dépôt à Beauvais; le reste est en cours de répartition dans des musées de province, selon la provenance des objets.

C'est ainsi que cet anneau (entier, admirablement conservé) vient d'être déposé au Musée des Beaux-Arts de Besançon, car son étiquette indique qu'il provient d'Augisey (Jura, ar. Lons-le-Saunier, c. Beaufort). Il s'agit d'un anneau de bronze plein, fermé, légèrement ovale, dont le diamètre intérieur varie de 0^m^115 à 0^m^111. Sa section transversale est ovoïde; il est lisse du côté intérieur, tandis

(1) Voir bibliographie dans DÉCHELETTE, *l. c.*, p. 338, note 1. Le dépôt du Petit-Villatte, à Neuvy-sur-Barangeon (Cher) conservé au *Musée des Ant. Nat.* à Saint-Germain-en-Laye, contient des appliques presque exactement semblables à celles-là.

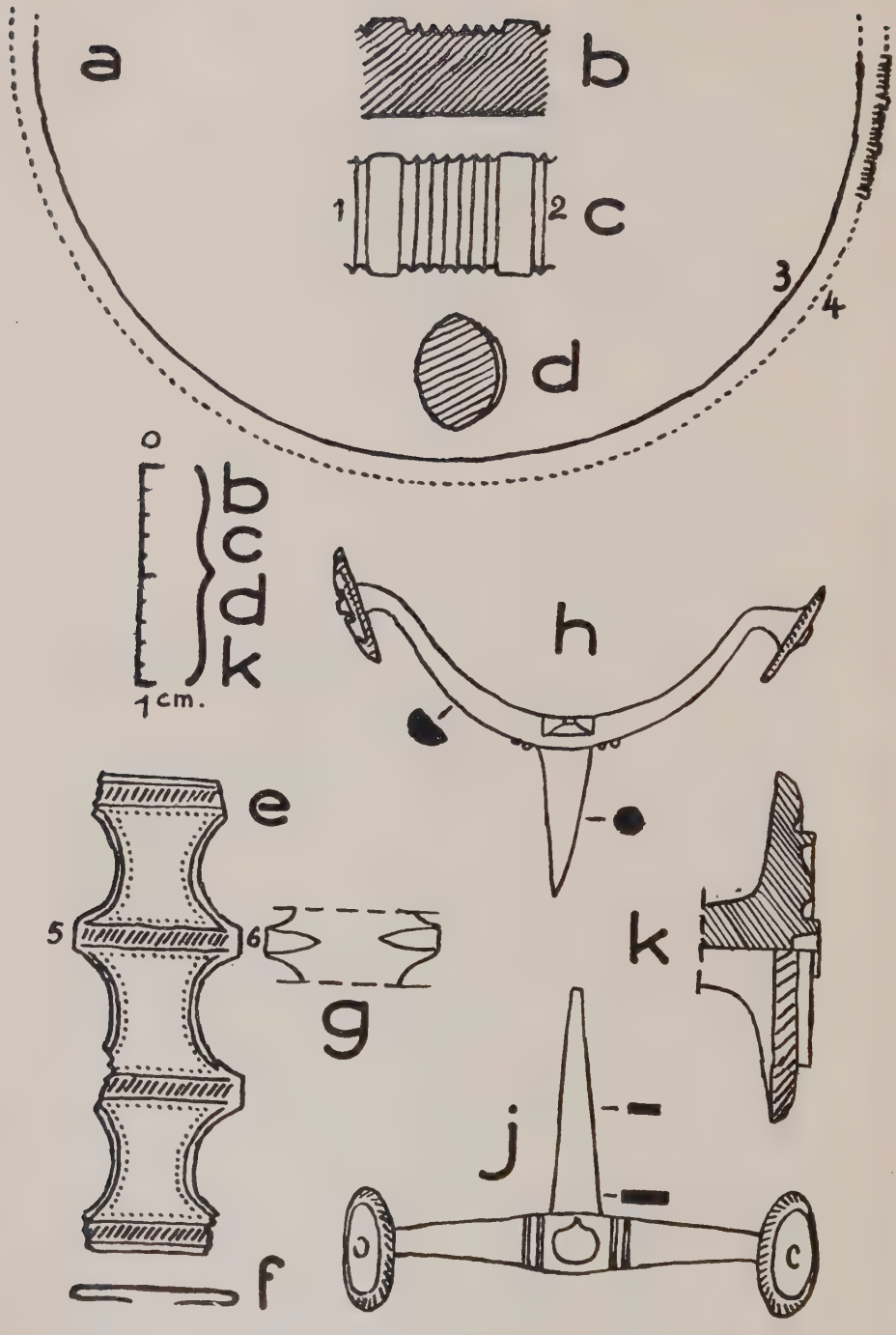

Fig. 1. — I, **Applique de ceinturon, bronze final : e**, vue de face; **f**, coupe transversale 5-6; **g**, vue partielle par dessous (*gr. nat.*) [Musée de Blois]. — II, **Anneau de jambe hallstattien : a**, vue partielle en plan (*gr. nat.*); **b**, coupe en long 1-2; **c**, vue partielle du décor extérieur; **d**, coupe en travers 3-4 (*éch.* 3/1) [Augisey, Jura, Musée de Besançon]. — III, **Eperon de La Tène III** : **h**, vue en plan; **j**, vue de face (*gr. nat.*); **k**, détail d'un bouton en coupe et élévation (*éch.* 3/1) [Musée de Blois].

qu'à l'extérieur il est décoré de 59 groupes de 6 ou 7 cannelures, séparés par des bandeaux plats. C'est un anneau de jambe, qui était sans doute porté au-dessus du mollet; sa décoration permet de l'attribuer à la civilisation de Hallstatt, dont on sait que le Jura et le Doubs forment en France l'une des régions où ses témoignages se rencontrent le plus fréquemment.

III. — **Eperon en bronze de La Tène III.** — C'est dans le même musée de Blois que nous avons également remarqué cet éperon, en bronze, très bien conservé, avec une fort belle patine verte. Lui aussi est sans provenance connue. Le type est bien caractéristique de La Tène III (J. DÉCHELETTE, **Manuel**... IV, Second âge du fer, 2e éd., Paris, Picard, 1927, pp. 708-710 et fig. 514; p. 430, fig. 390, 23; pl. XII, 20 et 21). L'usage de l'éperon est attesté par des textes et des monuments depuis le ve siècle avant J.-C.; il semble qu'il provienne soit d'Asie Mineure, de la Cappadoce, pays des Amazones, soit des peuples « barbares » qui vécurent dans les steppes de l'Europe orientale. Si cette deuxième hypothèse était vérifiée, il s'ensuivrait que le monde moderne serait redevable aux Scythes de l'éperon, comme il l'est de cette pièce universelle du costume masculin : le pantalon, le tout transmis par les Celtes...

Toujours est-il que, selon l'usage antique, cet éperon est unique : jusqu'à l'époque mérovingienne incluse, on n'en portait qu'au pied gauche. Une pièce cintrée en arc de cercle emboîte le talon, ses extrémités recourbées, terminées en boutons ornés, reçoivent la courroie de fixation. La partie active de l'éperon est une tige conique à section ronde, assez aiguë. Cependant, dans l'exemplaire de Blois, se remarque un accessoire dont nous connaissons peu d'autre exemple : perpendiculairement au plan déterminé par l'arc de cercle et la pointe de l'éperon s'élève une tige allongée, de section rectangulaire aplatie, longue de 0m03. Il est probable qu'une sorte de gaine ou de tube à axe vertical, solidaire de la botte, recevait cette tige, de telle façon que l'éperon, assujetti de la sorte et maintenu par sa courroie, ne pouvait pas tourner, la tige en question restant appliquée contre le tendon d'Achille du cavalier. C'était là un perfectionnement qu'il nous a paru utile de souligner, d'autant plus que les éperons antiques sont loin d'abonder dans nos collections (2).

(2) Etudes essentielles sur l'éperon dans l'antiquité : R. ZSCHILLE et R. FORRER, **Der Sporn in seiner Formentwicklung**; M. JAHN, **Der Reitersporn**, 1921. Excellent résumé, par R. Sprockhoff, pp. 355-356 (pl. 90) dans le t. XII de Max EBERT, **Reallexicon der Vorgeschichte**, Berlin, 1928. On y lit que les éperons à boutons (Knopfsporen) sont les plus anciens, tandis que ceux à rivets (Nietsporen) sont les plus récents. L'éperon du M. de Blois est du type « à boutons » et porte cependant l'appendice, montant le long du tendon d'Achille du cavalier, qui — d'après Jahn — ne se manifeste que dans le type récent (*Reallexicon*, pl. 90, i, Leuna, Kr. Merseburg). — On trouve aussi de bonnes figurations d'éperons dans REINERTH, **Vorgeschichte der deutschen Stämme**, Leipzig, 1940, II, Westgermanen, pl. 334 : Eperons à boutons de — 100 à + 100, voir notamment le n° 8 provenant de Harsefeld, Kr. Stade; également p. 777 (Die Langobarden an der Niederelbe). — Comme pour bien d'autres objets, ces éperons d'avant notre ère reparaissent dans l'équipement des invasions barbares, à la fin de l'Empire romain, cf. par ex. W. SCHULZ, **Leuna**, Berlin, 1953, t. I : pl. III, 1; X, 1; XIII, 3; XVIII, XXXI; et pp. 47-48.

Un gisement du paléolithique inférieur en couche à Bayarah près Kom-Ombo

(Province d'Assouan, Haute-Egypte)

PAR

Ed. VIGNARD

■

I

Dans les premières années du siècle, la Société du Domaine de Wadi Kom-Ombo décida d'installer au lieudit « Bayarah » les puissantes pompes nécessaires à l'irrigation des 30.000 « feddans » (1), que le gouvernement égyptien lui avait concédés dans la plaine, alors désertique, de Kom-Ombo.

Le lieu était particulièrement bien choisi : le Nil arrivant du Sud venait, face à l'île de Mansourieh, buter contre la rive taillée en un abrupt de 15 m. environ, dans les alluvions quaternaires de l'ancien lac paléolithique de Kom-Ombo (voir la carte). A cet endroit, sur plusieurs centaines de mètres, la rive moderne se confond avec la terrasse paléolithique; l'inondation annuelle vient l'attaquer de front, et il a fallu protéger la station de pompage par de solides épis. A une centaine de mètres à l'Est des pompes, les deux terrasses : actuelle et ancienne, se séparent l'une de l'autre et la seconde, s'écartant de 400 à 500 m., délimite une zone marécageuse stérilisée par les eaux salées, qui s'infiltrent des cultures établies sur cette terrasse. Le *célèbre temple ptolémaïque* de Kom-Ombo, dédié à Sobek et Haroëris, se trouve en bordure du Nil à environ un km. et demi au Sud-Est. Vers l'Ouest, la conjonction des deux terrasses se poursuit pendant environ 2 km. et demi jusqu'aux *amoncellements de cailloutis* apportés par le Nil et drossés au-dessus des alluvions quaternaires. Ces amas de plusieurs milliers de mètres cubes sont formés de blocs roulés, de quartz, de granite, de porphyre, de grès nubien et de diorite provenant de la région d'Assouan où se situe actuellement la première cataracte (2). En aval de ces amas, à 2 km. environ au Sud-Est du village de Méniha, les deux terrasses se séparent à nouveau, laissant une petite bande d'alluvions récentes cultivées par les fellahs, puis, après une courbe en demi-cercle, le Nil reprend sa course vers le Nord (voir la carte ci-contre).

C'est la zone comprise entre la station de pompage et les cailloutis de Méniha qui fera l'objet de la présente étude.

La description précédente correspond à l'état actuel du site, mais la topographie n'en a pas toujours été telle.

A une époque indéterminée, mais que l'on peut vraisemblablement situer au *Niveau II* de Sébil (3), après la deuxième fracture, définitive, du seuil du Silsilé, le Nil divisé probablement en deux branches traversait la plaine en ligne droite du Sud de Daraw à Fétirah (cf. la carte). Le bras occidental occupait approximativement l'actuel lit du fleuve; le bras oriental s'amorçait au Sud de Daraw, s'enfonçait dans les alluvions de Bayarah en direction de Sébil, poursuivait en ligne droite vers Fétirah : il recevait sur sa droite le Wadi Kharit au niveau de Sébil, puis

---

(1) Deux Feddans = un hectare environ.

(2) Au Paléolithique inférieur la première cataracte était située au Guébel Silsilé qui formait le seuil du lac de Kom-Ombo : ce seuil fut ouvert à la fin du Levalloisien.

(3) E. VIGNARD. — « Le Sébilien ». *Bull. de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. XXII, 1923.

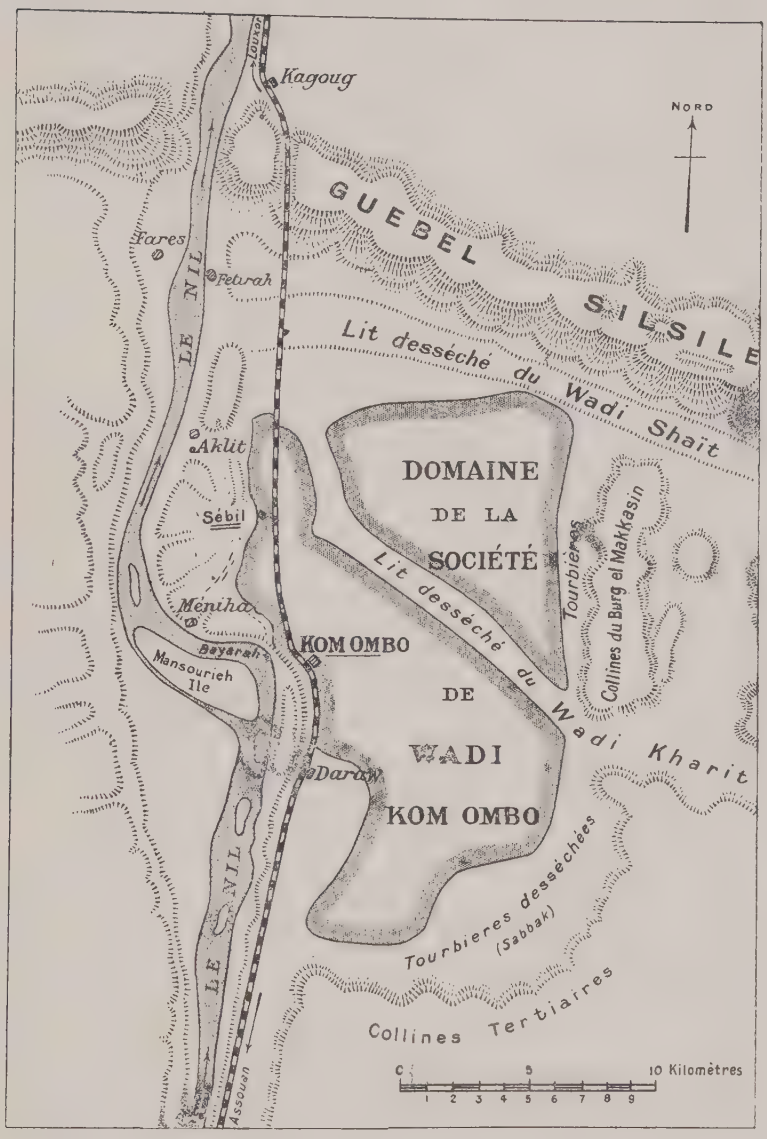

Carte montrant l'ancienne cuvette occupée par le lac paléolithique :
Le Guebel Silsilé en formait le seuil; des collines tertiaires le bordaient au sud et à l'est. Le Nil arrivait du sud; les Wadis Shait et Kharit — affluents maintenant desséchés — venaient de l'est et alimentaient le lac, qui s'étendait aussi sur la rive gauche du Nil.
Le Domaine de la Société de «Wadi Kom Ombo» occupe une grande partie de la cuvette côté Est.

le Wadi Shaït vers Fétirah (cf. carte). L'actuelle île de Mansourieh n'est plus que la réduction d'une île beaucoup plus importante dont l'extrémité méridionale commençait, sans doute, au Sud de Daraw : les trois îlots en face et au Sud de cette ville en sont les témoins résiduels, l'on peut dire, grosso modo, que l'actuelle Mansourieh s'efface au Sud et s'étend vers le Nord au détriment de la rive de Bayarah.

La partie du bras oriental : Bayarah-Sébil-Fétirah, est depuis longtemps asséchée par suite de la formation, au niveau de Bayarah, d'un bouchon de cailloutis et d'alluvions. Une dépression de 200 à 300 m. de largeur était parfaitement visible en 1922 en pleine zone désertique à 1 km. et demi au Nord de la station de pompage; elle s'élargit au niveau de Sébil où ont été découverts les premiers campements du Sébilien. A cet endroit précis, jadis confluaient les bras du Wadi Kharit que les cultures modernes ont totalement comblés. C'est à la base du bouchon Bayarah-Méniha qu'était situé le gisement préhistorique dont traite ce mémoire. Nous allons maintenant étudier sa formation et essayer de le dater.

Près du village de Méniha, l'auge tertiaire de grès nubien qui forme la cuvette du lac se relève sensiblement et affleure en certains endroits à 1 m. de la surface des eaux, à l'étiage. Cette relevée, formant tremplin, a dû provoquer à l'occasion d'une forte crue un amoncellement de blocs arrachés à la barrière d'Assouan. Plusieurs milliers de mètres cubes s'y sont déposés dépassant de quelques mètres les alluvions quaternaires déjà partiellement en place : c'est dans cet amas que j'ai recueilli en 1920 le coup-de-poing acheuléen (*Fig.* 2, n° 1) ainsi que quelques mauvais éclats Levallois.

Tout autour de cette ossature de cailloutis, sont venues à cette époque, se fixer les alluvions dont la masse forma le bouchon, obstrua le bras oriental et rejeta définitivement vers l'Ouest le cours du Nil.

Seule subsiste, au Nord, la dépression de Bayarah-Sébil, témoin toujours visible mais qui s'ensable peu à peu (4). Sur ses berges se trouvaient alignées et étagées les nombreuses stations de Sébil II et III, prouvant bien que le bras du fleuve était encore en pleine activité. Mais à la fin de Sébil III l'eau ne passait plus : en effet le foyer et tout le mobilier de l'atelier n° 5 étaient encore en place et intacts *au fond du thalweg,* au moment de sa découverte en juillet 1920. C'est donc vers l'époque de Sébil III que fut obstrué définitivement le bras oriental de Bayarah-Sébil.

La station de pompage a été aménagée à Bayarah dans la berge même du Nil, au point où les deux rives : moderne et paléolithique, sont confondues. Les tuyaux d'aspiration sont installés en plein courant et ne risquent pas l'ensablement. L'usine est logée dans la terrasse à un niveau supérieur à celui des plus fortes crues. L'eau est refoulée dans le grand canal Cassel, dont l'amorce se trouve à une vingtaine de mètres au-dessus du cours du Nil.

A la fin de *juillet 1920,* au moment où l'étiage était le plus bas, je visitais en aval les abords de l'usine, en face de « la Maison du Pacha ». Au pied même de la terrasse, qui surplombe en falaise le courant, en progressant sur une étroite banquette encore recouverte d'un peu d'eau, je remarquai quelques morceaux de quartz et de diorite, qui me parurent anormaux au milieu de la masse des galets roulés. A cet endroit, en effet, la terrasse est formée sur toute sa hauteur d'une masse d'alluvions et de sables à éléments fins; vers la base, au niveau de l'eau, on rencontre une notable proportion de cailloux et galets roulés répartis sur 1 ou 2 m. (et davantage sans doute sous l'eau), le tout emballé dans les éléments fins du limon (5).

En réalité il faudrait tenir compte de ce fait que, par suite de l'établissement du Decauville et du chemin qui borde le fleuve, de divers travaux, etc., le bord supérieur de la terrasse a été abaissé de 2 à 3 m. :

---

(4) Voir la carte, et consulter surtout la carte n° 2, p. 4, dans « Palaeolithic man and the Nile valley in Nubia and Upper Egypt », par K. S. Sandford et W. J. Arkell (t. II).

(5) Cf. photo n° 2 dans « Levalloisien et Moustérien d'Europe et d'Afrique ». *Bulletin de la Société Préhistorique Française,* n°s 7-8-9, juillet-septembre 1945.

d'où résulte que l'enfouissement de l'industrie humaine se situe à environ 15 m. de profondeur. La masse des alluvions et cailloux se poursuit sous l'eau; il m'a été impossible d'en reconnaître l'épaisseur, qui est probablement supérieure à 5 m., ce qui donnerait un total de plus de 20 m. d'alluvions.

Ayant ramassé quelques-uns de ces galets fragmentés, je jugeai qu'ils paraissaient avoir été très grossièrement taillés. Poursuivant dans l'eau même mes recherches, je recueillis le coup-de-poing (*Fig.* 1, n° 1); le doute n'était plus possible : trois éclats avaient été détachés de chaque côté de la pointe et formaient une ligne très sinueuse caractéristique de la technique chelléenne; les six conchoïdes étaient bien nets; le cortex luisant et poli avait été conservé pour faciliter la préhension qui en était très aisée.

Entrant alors dans l'eau jusqu'à mi-jambes, je pus en moins de deux heures recueillir la valeur d'un couffin, soit une trentaine de kilos de pièces choisies après lavage sur une plus grande quantité. En plusieurs endroits j'arrachai les objets de la partie la plus basse de la terrasse, au niveau de l'eau et même sous l'eau : ils ne semblaient pas avoir été apportés récemment, mais faisaient partie intégrante des alluvions; quelques-uns, affleurant au ras de l'eau, étaient enduits d'une couche de graisse et de mazout provenant des égouts de l'usine toute proche.

La zone fertile s'étendait tout au plus sur une centaine de mètres, avec une épaisseur de 20 à 40 cm., en couche horizontale. En amont, par suite de la profondeur des eaux et de la proximité de l'usine, je n'ai rien trouvé. En aval, au delà d'une centaine de mètres, il n'y avait plus rien. Le dépôt était donc bien limité (en 1920) à une centaine de mètres, mais devait se poursuivre dans la masse des alluvions.

La crue débutant dans les premiers jours d'août interdisait la continuation des recherches. Je ne pus revenir que l'année suivante à la même époque, c'est-à-dire au moment des plus basses eaux (juillet) : je récoltai, dans les mêmes conditions, un nouveau couffin d'objets semblables.

La récolte de deux années, de deux fouilles plutôt qui n'ont, au total, duré que quatre heures environ, représentait 50 à 60 kg. Une bonne série a été envoyée à l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire. Le reste, rapporté en France, a été malheureusement en grande partie dispersé par le bombardement d'Athis-Mons du 29 mai 1944. Il ne s'en trouve plus entre mes mains que 14 pièces, qui feront l'objet de cette courte étude et dont on trouvera ci-dessous le tableau numérique et la répartition par catégories.

DÉSIGNATION DES PIÈCES	RÉCOLTÉES	RESTANTES
1) Coup-de-poing chelléen ou assimilés...	10	1
2) Nucléi coups-depoing spéciaux.....	22	2
3) Nucléi levalloisiens	46	9
4) Eclats Levallois	20	1
5) Lames Levallois	16	1
Total	114	14

II

DESCRIPTION DES OBJETS.

1) **Coup-de-poing chelléen et assimilés.** — C'est la première bonne pièce (*Fig.* 1, n° 1) trouvée sur le site, noyée dans l'eau, où elle faisait corps avec les alluvions. Les dimensions sont : 157 × 90 × 75. C'est un galet naturel de quartz, dont l'extrémité distale, la plus aiguë, porte six enlèvements, trois de chaque côté, avec points de choc très nets qui forment une arête très sinueuse et donnent à l'outil une allure chelléenne significative. Il a été très peu roulé : les arêtes sont peu émoussées; le reste du cortex possède un poli-roulé remarquable sans aucun angle : on pouvait le saisir à la main, qui l'enveloppait très aisément sans aucun risque de blessure.

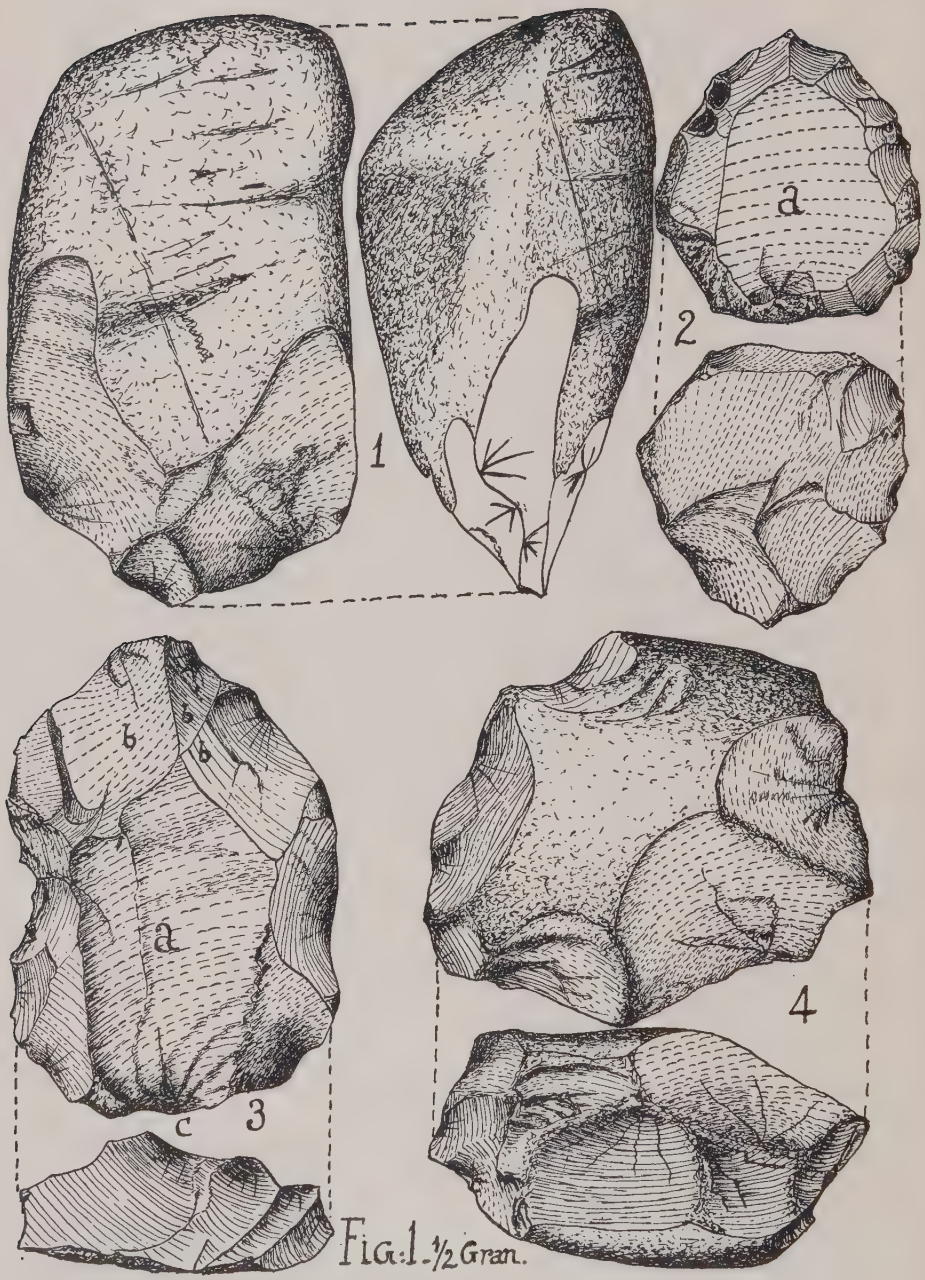

Fig. 1. — Paléolithique inférieur de Bayarah : 1, Coup-de-poing chelléen; 2 et 3, Nucléi levalloisien; 4, Eclat Levallois. *Gr. nat.*

Il y avait encore 9 autres pièces analogues, taillées dans la diorite ou le quartz, mais de qualité inférieure. Etant donné les difficulté de taille de ces matières, je me suis demandé à maintes reprises si ces objets pouvaient valablement être attribués au Chelléen ou s'ils n'en avaient que l'apparence morphologique : quand les galets mis en œuvre sont à peu près aussi longs que larges, le doute est permis, bien que les enlèvements alternatifs puissent leur donner la ligne sinueuse typique de l'Abbevillien. Faut-il alors les considérer comme de simples Chopping tool (6) et peut-on les assimiler aux nucléi spéciaux que nous décrirons ensuite?

2) **Coups-de-poing nucléi spéciaux.** — Il y a un certain nombre d'objets (*Fig.* 1, n° 4) dont la longueur égale sensiblement la largeur. Morphologiquement ce ne sont pas des coups-de-poing : une série d'enlèvements importants a fait sauter le cortex sur les deux faces et sur une bonne partie du pourtour, n'en laissant subsister qu'une portion de la largeur de la main, comme pour en permettre ou en faciliter la préhension. La ligne sinueuse ainsi délimitée comporte de 4 à 5 et 6 dents bien en évidence, très puissantes, qui donnent à ces objets l'allure plutôt d'un « *coup-de-poing américain* » que d'un coup-de-poing au véritable sens préhistorique du terme. Quelques-uns sont certainement des nucléi Levallois inachevés ou abandonnés, mais leur nombre élevé, leur facilité de préhension font penser, au moins pour certains d'entre eux, à de vrais coups-de-poing spéciaux et bien voulus comme tels, auxquels on pourrait rattacher parmi les objets dont il a été question au paragraphe précédent, ceux dont la longueur est à peine supérieure à la largeur.

3) **Nucléi Levalloisiens.** — C'étaient les objets les plus nombreux et les plus typiques (*Fig.* 1, n^{os} 2-3 et *Fig.* 2, n° 3). Ils sont en quartz, diorite, grès nubien, porphyre d'Assouan. Les dimensions en sont, pour le plus grand : 125 × 90 × 40, pour le plus petit : 60 × 60 × 30. Tous ont été taillés suivant la plus pure technique levalloisienne : préparation assez grossière de la face inférieure, où subsiste une bonne partie du cortex (*Fig.* 2, n° 3) ; grâce à des enlèvements rapprochés (cf. même figure), on a aménagé une zone formant plan de frappe, d'où l'on pourra faire partir les éclats Levallois « a » ; la face supérieure a été épannelée totalement et il en reste généralement plus de cortex (*Fig.* 1, n° 2).

Sur l'exemplaire de la figure 1, n° 3, on a employé une technique usitée en Haute-Egypte dans les stations de Abou en Nour (7) : deux ou trois éclats (« b » sur la figure), partis de l'extrémité distale, délimitent par leur étalement sur le nucléus la forme de l'outil désiré; le choc de rupture appliqué en « c » donne un éclat-lame allongé aminci par les éclats « b » à son extrémité; le plan de frappe portera deux, trois facettes.

La mauvaise qualité de ces matières premières, de taille (comme de dessin) difficile, n'a permis que rarement l'obtention de bons outils aux formes régulières. Il est à noter, en passant, qu'au Sud du Guébel Silsilé le silex n'a été employé qu'à partir du niveau II de Sébil : toutes les industries antérieures, sans exception connue, ont taillé leurs outils dans des blocs roulés de roches provenant de la région de la barrière d'Assouan.

J'ai recueilli encore un bon nombre de nucléi, en quartz pour la majorité, préparés selon la méthode levalloisienne mais sur lesquels on n'a enlevé aucun éclat ou lame : il semble que, s'apercevant de la mauvaise qualité de la pierre, l'ouvrier ait rejeté le nucléus après une préparation cependant méticuleuse et soignée.

4) **Eclat Levallois.** — Il n'en reste qu'un seul, en diorite (*Fig.* 2, n° 4). Il est de petite taille, mais il en existait de plus grands. Le plan de frappe porte quatre facettes; le côté gauche a été retouché sur toute sa longueur; le bulbe de percussion saillant est intact, car la technique sébilienne du sectionnement du bulbe n'était pas née à cette époque.

5) **Lames levalloisiennes.** — Il n'en reste aussi qu'une seule, également

---

(6) Tranchoir.

(7) E. Vignard. — « Stations paléolithiques de la carrière d'Abou en Nour, près de Nag-Hamadi (Haute-Egypte) » dans *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. XX, 1921, p. 98.

en diorite (*Fig.* 2, n° 2), dont les dimensions sont les suivantes : 132 × 44 × 11. Le plan de frappe porte trois facettes, le bulbe n'a qu'une faible saillie. C'est une fort belle lame qui a dû servir de couteau. Le cortex conservé sur le côté gauche a rendu inutiles des retouches analogues à celles des grandes lames à dos, dont elle a bien la forme. Sur le côté tranchant se décèlent quelques traces d'utilisation. L'on sait que le Levalloisien de Haute-Egypte comportait de longues lames, plus nombreuses qu'en Europe, aux mêmes époques.

Coup-de-poing des cailloutis de Méniha. — Nous classerons à part la pièce de la figure 2, n° 1, dont les dimensions sont : 105 × 60 × 18. C'est une limande acheuléenne en porphyre ou roche de couleur ocre foncé, retouchée très soigneusement sur les deux faces. Etant donné les difficultés de taille de cette matière, il a fallu à l'ouvrier une grande habileté pour obtenir une pièce aussi parfaitement réussie. Les arêtes ne sont plus sinueuses, puisque des retouches secondaires les ont fait disparaître. La pièce est peu roulée et pas éolisée, bien que recueillie en surface dans la mince couche de sable, au milieu des galets, en même temps que quelques mauvais éclats levalloisiens. Je pense que l'on peut attribuer cette pièce à l'Acheuléen final, et même au Micoquien.

Ossements. — Je n'ai pas remarqué d'ossements sur le site même de Bayarah; mais dans la briqueterie, que la Sucrerie de Kom-Ombo avait installée un peu plus loin dans la partie supérieure de la terrasse pour la fourniture des matériaux de construction de l'usine et des habitations, j'ai trouvé, abandonnés dans les fouilles et déblais des excavations, un grand nombre d'ossements parfaitement conservés et plus ou moins silicifiés, ayant appartenu pour la plupart à des animaux de très grande taille. L'extraction n'était pas descendue au-dessous de 3 à 4 m. : ces ossements, qui représentaient plusieurs centaines de kilos, appartenaient donc à la partie supérieure des alluvions. Il ne m'a pas été possible d'en assurer l'étude, et mes demandes à ce sujet, mes appels aux compétences voulues sont demeurés sans résultat.

III

CONCLUSIONS

De l'examen des objets ci-dessus on peut, je pense, conclure à la présence des trois industries du Paléolithique inférieur dans la région de Bayarah-Méniha.

Nous avons en effet pu noter :

1) *en surface* mais provenant de la masse des cailloutis redressés par le courant un bon coup-de-poing Acheuléen-Micoquien;

2) *en couche : a*) un coup-de-poing qui semble morphologiquement Abbevillien, accompagné de pièces plus douteuses.

b) une cinquantaine de kilos de Levalloisien typique stratifié sur 30/40 cm. et très bien localisé sous une quinzaine de mètres d'alluvions.

Essayons d'interpréter ce dépôt de Bayarah. Il ne saurait être question, malgré sa très nette localisation, d'un ancien atelier établi à cet emplacement et à ce niveau : nous savons en effet qu'au début du quaternaire, le Silsilé était le seuil d'un vaste lac, qui recouvrait toute la région dont Bayarah occupait approximativement le centre (voir la carte). A cette époque il y avait donc probablement de 25 à 30 m. d'eau en ces parages. Nous savons aussi que les Levalloisiens séjournaient au Silsilé et que le lac s'écoulait par trop-plein à l'endroit où passe actuellement la ligne de chemin de fer.

A la fin des temps levalloisiens, le seuil fut rompu à l'endroit où passe

---

Fig. 2. — Paléolithique inférieur de Bayarah : 1, Limande acheuléenne, porphyre; 2, Lame Levallois, diorite; 3, Nucléus Levallois; 4, Eclat Levallois, diorite. *Gr. nat.*

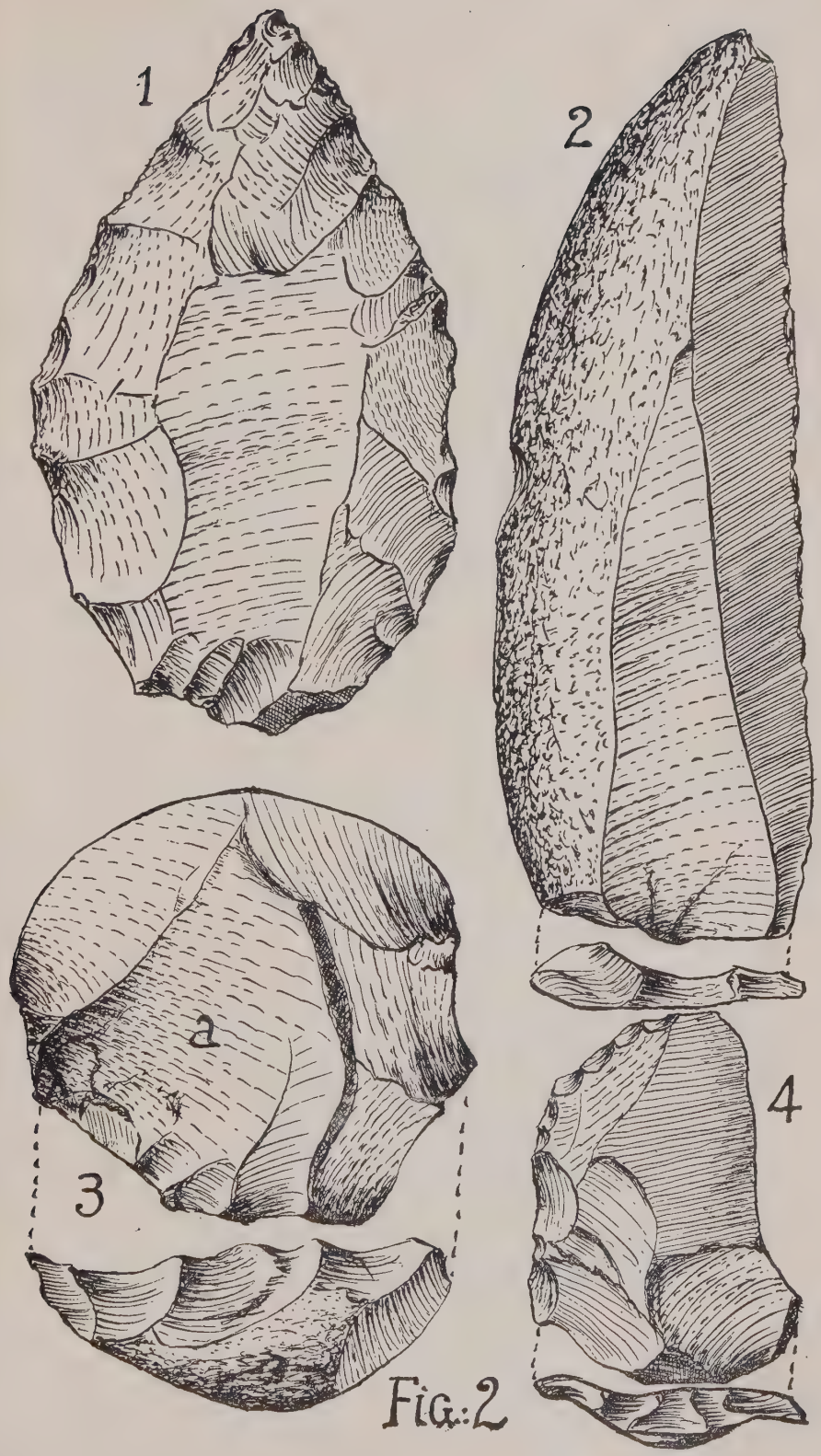

Fig. 2

le cours moderne du Nil; la cuvette commença lentement à se vider (n'oublions pas que trois fleuves l'alimentaient : cf. p. 272), et Bayarah demeura fort longtemps encore sous les eaux. Nous l'avons vu plus haut (cf. p. 274), c'est seulement au début de la période de Sébil III que fut constitué le bouchon de cailloutis et d'alluvions, qui, obstruant la branche orientale du Nil, en détourna définitivement le courant vers la branche occidentale, dont le fleuve suit toujours le tracé.

Cette masse des cailloutis de Méniha nous permet d'imaginer la puissance formidable du courant qui les apporta à cet endroit. On peut penser que le transport de ces objets jusqu'à Bayarah est la conséquence d'une crue formidable du Nil qui, en amont de Kom-Ombo, aurait balayé les terrasses sur lesquelles s'étaient jadis installés des Chelléens, Acheuléens, Levalloisiens (8).

Une quarantaine de kilomètres sépare Bayarah de la région d'Assouan, d'où proviennent les roches utilisées, et cette courte distance explique aisément la *faible usure* notée sur tous ces objets, usure qui n'est pas plus marquée sur les plus anciens que sur les plus récents.

Tous ces outils sont peu patinés, beaucoup moins que ceux du même âge trouvés en surface au Silsilé. A Bayarah les éclatements du quartz sont encore blancs au lieu d'être, comme au Silsilé, roussis par l'oxyde de fer. L'éolisation des pièces de Bayarah est également nulle, alors qu'elle est plus marquée sur celles du Silsilé. Tous ces objets, relativement jeunes quand ils furent entraînés, n'avaient donc pas encore subi l'action du vent et du soleil; la ferrification désertique ne les avait pas marqués et je les ai retrouvés à peu près tels qu'ils étaient au moment de leur enfouissement. A Bayarah, il n'y avait pas de silex, plus sensible à la patine, qui aurait pu nous fournir une gamme de comparaison plus étendue.

Et, pour terminer, nous désirons attirer l'attention sur les possibilités que nous offre ce gisement de Bayarah pour entrevoir l'immensité des temps levalloisiens.

En effet, en ce point exact de Bayarah-Méniha, nous rencontrons, *sous 15 m. d'alluvions intactes* que nulle cause n'a bouleversées, depuis leur dépôt : 1) un abondant matériel *levalloisien ancien en place;* 2) *en surface, les trois niveaux du Sébilien,* dont le premier, le plus ancien, est la *suite technique du Levalloisien.*

Ainsi, entre ces deux horizons d'une même civilisation à techniques identiques, *15 m.* d'alluvions ont pu se déposer sur *plus de 30 km. de largeur :* de tels chiffres nous permettent de concevoir l'immense suite de siècles qui fut nécessaire au dépôt d'une pareille masse.

Célébration du Cinquantenaire de la S. P. F.

A l'occasion du cinquantenaire de notre Société, une réunion extraordinaire de nos membres est prévue en principe pour le **samedi 13 novembre 1954**, en fin d'après-midi, au Musée de l'Homme. Cette cérémonie, placée sous la présidence effective de notre Président, M. l'Abbé Breuil, membre de l'Institut, comportera plusieurs discours d'intérêt général et un « cocktail » au bar du Totem (Musée de l'Homme). Notre prochain bulletin, qui paraîtra en octobre prochain, donnera toutes les précisions nécessaires, mais *dès maintenant* nous prions nos Collègues d'aviser notre Secrétaire Général de leur intention d'assister à cette réunion, afin d'en permettre l'organisation pratique. [Il se peut qu'une participation aux frais leur soit demandée, pour nous permettre de recevoir dignement nos invités.]

(8) Voir sur ce sujet : 1) Bovier-Lapierre dans le *Bulletin de l'Institut d'Egypte,* t. XVI, 1934 (p. 115-131); 2) Schweinfurth, dans *Zeitschrift für Ethnologie,* t. XLIV, 1912 (p. 627-658).

Dolmen de la Bouissière,

Commune de Cabasse (Var) (*)

PAR

Georges BERARD

Cette étude a pour but :

1° De signaler la découverte dans le Var d'un dolmen, du type tombe à ciste, parvenu jusqu'à nous intact et vierge de toute profanation antérieure à nos fouilles;

2° De porter à la connaissance des spécialistes les résultats des fouilles et observations de l'auteur.

Ce monument, situé à 400 mètres au Sud du village, au sommet de la colline « La Bouissière » (1), est construit sur une ligne droite limitée par deux mégalithes déjà connus : le dolmen à table de « La Gastée » (2) à l'Est et le menhir de la « Pierre Plantée » à l'Ouest.

Il est signalé à 170 m. environ au Nord par un mégalithe composé de quatre pierres levées se faisant face à 1 m. par couples distants de 10 m. Ces pierres sont orientées Est-Ouest, chaque couple est décalé respectivement vers le Nord-Est et Nord-Ouest de 10 m. comme faisant partie d'un arc de cercle (*Pl. I, Fig.* 3); c'est ce mégalithe qui me fit découvrir le dolmen le 25 février 1949.

ARCHITECTURE DU MONUMENT

De forme carrée, ce dolmen est placé au milieu d'un cromlech circulaire de 6 m. 20 de diamètre délimité par des dalles dressées de 0 m. 70 de hauteur moyenne séparées entre elles par des intervalles variant de 1 m à 1 m. 50. Le tout à l'origine était probablement recouvert par un galgal. Avec le temps, la pierraille ayant glissé le long de la pente Ouest de la colline a découvert l'architecture du monument.

La chambre sépulcrale orientée Est-Ouest avec un décalage de 8° vers le Nord-Ouest, est sensiblement carrée. Ses dimensions intérieures varient de 1 m. 70 à 1 m. 80, elle est limitée :

A l'Est : par une dalle levée de champ de 1 m. 70 de long, plus haute, selon un axe Est-Ouest, au Nord (1 m. 10) qu'au Sud (0 m. 85) et épaisse de 0 m. 20.

A l'Ouest : La porte de 0 m. 75 de largeur est ouverte entre deux autres dalles levées ayant respectivement comme dimensions :

Dalle du Nord : haut. 1 m., larg. 0 m. 65, épais. 0 m. 18.

Dalle du Sud : haut. 0 m. 65, larg. 0 m. 40, épais. 0 m. 15.

Une pierre barrant le seuil de 0 m. 30 de hauteur a été placée pour retenir les couches.

Au Nord : Par un muret rectiligne en pierres plates d'une hauteur de 0 m. 40 environ.

(*) Ces recherches ont fait l'objet d'une autorisation officielle délivrée le 30 mai 1949 à M. le Dr Gérard, de Toulon, qui a collaboré aux travaux de fouilles (autorisation DOM n° 245/49). Par la suite, M. Escalon s'est rendu plusieurs fois sur les lieux pour contrôler les observations de M. Bérard. — S. G.

(1) Coordonnées Lambert : Draguignan, n° 6, x 914,8 - y 132,2.

(2) Fouillé par le Dr R. Gérard, membre correspondant pour le Var de la Commission des Monuments historiques (section préhistoire).

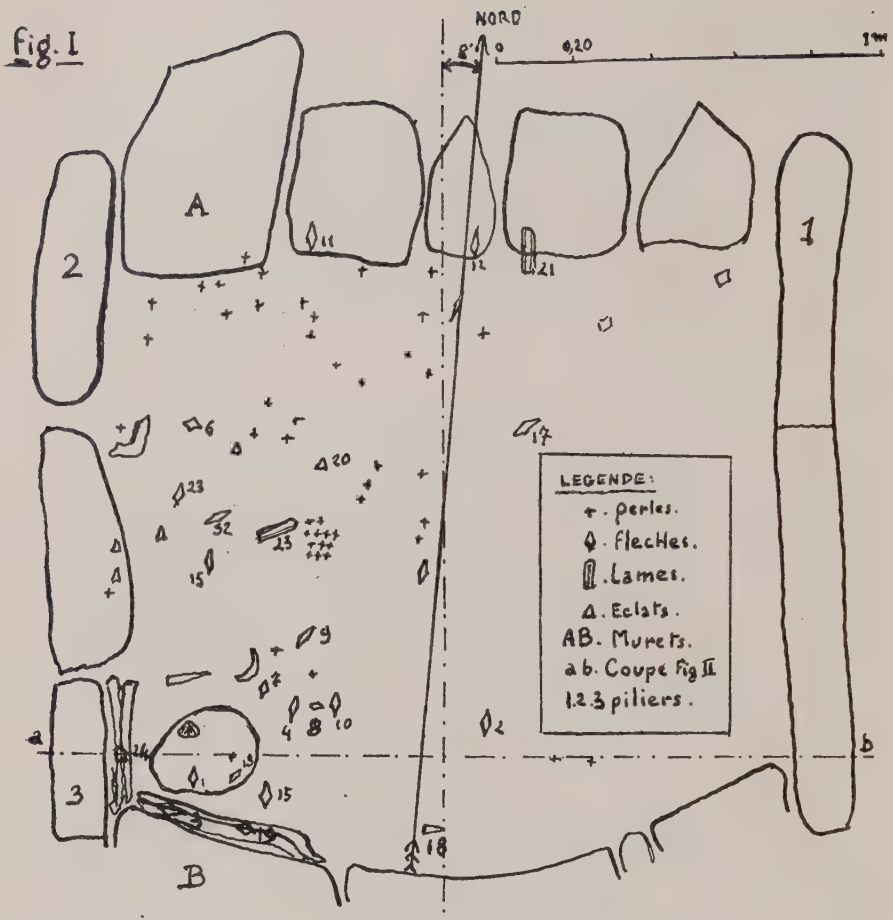

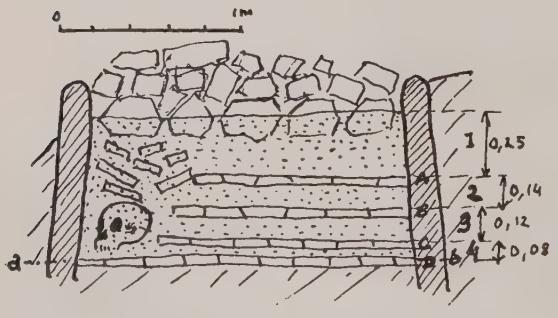

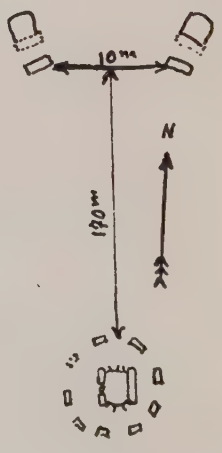

Pl. I. — Fig. 1. — Plan du dolmen montrant la distribution du mobilier.
Fig. 2. — Coupe selon a, b. de la figure 1 à l'emplacement de la fosse. A B C planchers, D fond. 1, 2. 3, 4, couches.
Fig. 3. — Croquis du dolmen et de son signal.

Au Sud : Par un second muret en arc de cercle de même hauteur incurvé vers le Sud (*Pl. I, Fig.* 1).

DISTRIBUTION DU MOBILIER

Le mobilier est réparti dans quatre couches d'une épaisseur globale de 0 m. 53 à 0 m. 65 séparées entre elles par des dallages de pierres plates (Lauses). Ces quatre couches sont d'autant plus riches qu'elles décroissent en épaisseur et sont plus profondes (*Pl. I, Fig.* 2).

Couche I. — Fouillée avec la participation du Dr R. Gérard, cette couche était recouverte par de la pierraille; épaisse de 0 m. 25, elle est en partie humifère. Le mobilier y est représenté seulement par 3 débris de céramique. Le dallage du fond de cette couche était établi au niveau des deux murets du Nord et du Sud avec lesquels il se confondait. Au cours de nos fouilles nous avons eu l'impression très nette que celles-ci se terminaient au contact de ce premier plancher. Les ossements contenus dans cette couche débordaient largement au Nord et au Sud de la chambre sépulcrale où ils étaient retenus par des pierres disposées sans ordre.

Couche II. — D'une épaisseur moyenne de 0 m. 14, dallage supérieur compris. Le mobilier est représenté par deux silex et un cardium.

Couche III. — D'une épaisseur moyenne de 0 m. 12, dallage supérieur compris, très riche en perles et silex (50 pièces) deux flèches (*Fig.* 6, nos 11 et 12) et une lame (n° 21) ont été recueillies dans l'interstice sous-jacent à la première assise de pierre du muret Nord, interstice correspondant à la couche III.

Couche IV. — De faible épaisseur 0 m. 08, dallage supérieur compris, réduite par endroits à l'épaisseur de l'interstice séparant le dallage supérieur du fond du dolmen. De nombreuses perles et quelques silex (total 46 pièces).

Fosse. — Dans l'angle Sud-Ouest les quatre couches ont été détruites pour inhumer les restes d'un enfant. Au-dessus de ces ossements étaient disposés 9 pointes de flèches intactes, une perle, une défense de sanglier, un poinçon en os et une valve de cardium non percée (voir *Fig.* 4) une flèche tranchante (n° 24 *Fig.* 5) a été trouvée dans cette fosse (3).

De même qu'au dolmen de « La Gastée » des vertèbres de serpent étaient disséminées dans les 4 couches, ces vertèbres enfilées par leur trou naturel forment un bracelet ou collier du plus heureux effet.

Le charbon en morceaux minuscules était présent dans les 4 couches.

Ce mobilier qui totalise une centaine de pièces était réparti selon un axe Nord-Sud du dolmen dans les proportions suivantes : moitié Ouest (côté de la porte) 92 %, moitié Est 8 %.

ETUDE DU MATERIEL

Couche I. *Céramique.* — Trois débris de petites dimensions, épaisseur 0 m. 007, pâte fumigée à liant de calcaire grossier apparemment sans engobe, mal cuite.

Couche II. *Céramique.* — Deux débris semblables aux précédents, épais. 0 m. 006 et 0 m. 007.

Silex. Flèches. — n° 14 foliacée en silex cacholonné épais. 0 m. 006, long. 0 m. 050, larg. 0 m 019 (la pointe de cette flèche brisée, a été trouvée en dehors du dolmen dans l'aire du cromlech).

---

(3) *Bulletin de la S. P. F.* — La flèche tranchante et sa signification par Max Escalon de Fonton. Tome L, p. 218.

Fig. IV

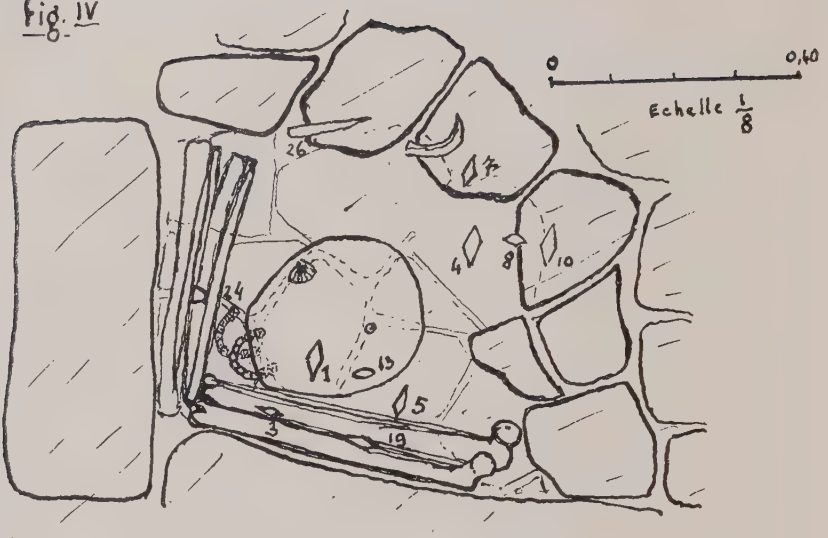

Fig. V

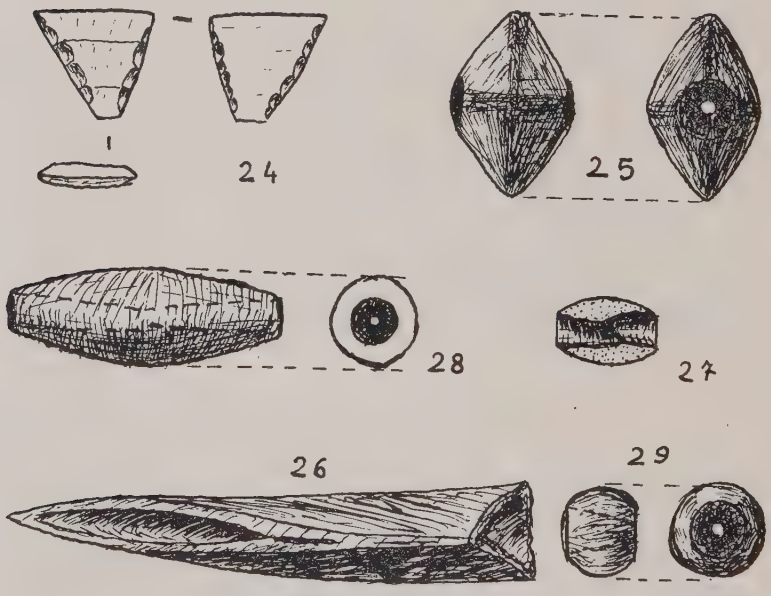

Pl. II. — Fig. 4. — Croquis de la fosse avec disposition des objets et des ossements. Les numéros correspondent aux numéros des objets de la figure 5 et de la planche III.

Fig. 5. — N° 24, Flèche tranchante. N° 25, perle en calcite de forme octaédrique à perforation double. N° 26, « punternola » de la fosse. N° 27, perle brisée montrant les détails de la perforation. N° 28, perle en barillet à perforation double. N° 29, perle annulaire à perforation simple.

N° 17 foliacée et brisée, en silex veiné, épais. 0 m. 004 porte encore sur la soie une tache de bitume noir conservé par un dépôt de calcite.

Lame. — N° 22 tronçon de section triangulaire cacholonné.

Couche III. *Céramique.* — Deux débris, l'un de pâte fumigée, l'autre jaune à liant de calcaire grossier, peu cuite.

Silex. Flèches. — Huit de formes variant de la feuille de laurier n° 2, au losange n° 7, avec formes intermédaires n° 11, 12, 15, 18, 20. Ces flèches foliacées dans leur partie perçante ont la soie formée par un triangle isocèle opposé par la base au maximum de la largeur de la feuille. Leur longueur varie de 0 m. 02, flèche n° 6, à 0 m. 06, flèche n° 2, leur largeur est presque constante 0 m. 019 à 0 m. 021 respectivement flèches n° 6 et n° 2.

Pointe de javelot n° 16, soie brisée à l'épaulement de la lame, en silex marbré.

Lame n° 21 en silex marbré de section trapézoïdale absolument droite, à bords parallèles et rectilignes.

Industrie Osseuse. — Un passe-lacet brisé.

Objets de parure. — Deux sortes de perles en serpentine bleu à bleu vert, de dureté 3 (Echelle de Mohs); quatre annulaires (*Fig.* IV, n° 29) à perforation conique simple, quatorze en barillet (*Fig.* IV, n° 28) à perforation biconique au sable. Une d'entre elles est en calcite transparente.

Couche IV. *Céramique.* — Trois débris semblables aux précédents.

Silex. — Flèche n° 9, feuille de laurier en silex veiné long. 0 m 044, larg. 0 m. 016, épais. 0 m. 004.

Lame n° 23 de section trapézoïdale long. 0 m. 135, recueillie en deux morceaux séparés et de patine différente, porte de nombreuses retouches d'utilisation et d'avivages, a servi de couteau sur les deux tranchants.

Lame n° 22 (*bis*) tronçon de section triangulaire en silex cacholonné, appartenant à la lame n° 22 de la couche n° II.

Objets de parure. — Douze perles annulaires et vingt en tonnelets sont en serpentine bleu à bleu vert. Deux perles sont en calcite, n° 25, *Fig.* 5, de forme octaédrique aux angles arrondis, avec perforation à l'encontre des bases des pyramides. Une en tonnelet aplatie latéralement.

Fosse. *Céramique.* — Absente.

Silex. — Dix têtes de flèches : (**N° 7**) en losange, long. 0 m. 032, larg. 0 m. 021, épais. 0 m. 005; (**N° 4**) très belle feuille à soie triangulaire long. 0 m. 051, larg. 0 m. 023, épais. 0 m. 003; (**N° 8**) en losange, silex marbré, long. 0 m. 041, larg. 0 m. 026, épais. 0 m. 004; (**N° 10**) en losange, silex marbré, long. 0 m. 050, larg. 0 m. 026, épais. 0 m. 004; (**N° 3**) en feuille à soie triangulaire, silex veiné, long. 0 m. 058, larg. 0 m. 020, épais. 0 m. 003; (**N° 19**) en feuille à soie triangulaire, pointe brisée en silex du pays, larg. 0 m. 029, épais. 0 m. 004; (**N° 13**) petite feuille épaisse 0 m. 005 en silex marbré, larg. 0 m. 017, long. 0 m. 032; (**N° 24**) flèche tranchante taillée dans une lame trapézoïdale retouchée sur les deux faces, long. et larg. 0 m. 013, épais. 0 m. 002.

Objets de parure. — Une perle annulaire en serpentine bleue; une valve de cardium non percée; une défense de sanglier inférieure droite; un poinçon taillé en biseau dans la diaphyse d'un tibia de lièvre (objet analogue aux « Punternole » des sépultures de la grotte des « Arène candide » (4) Tombes III, IV, V) ayant pu servir d'attache pour les vêtements, de même que la défense de sanglier.

---

(4) Gli scavi nella caverna delle Arene Candide, di Luigi Bernardo Brea.

Pl. III. — N^{os} 1, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 17, 14, 18 et 19, flèches foliacées à soie triangulaire retouchées sur les deux faces. N^{os} 2 et 9, feuilles de laurier retouchées sur les deux faces. N^{os} 6, 7 et 8, en losange. N^{os} 13 et 15, à peine retouchées à la pointe sur la face opposée. N° 20, foliacée à pédoncule. N° 16, soie de pointe de javelot. N^{os} 21, 22 et 23, lames.

ANTHROPOLOGIE

OSSEMENTS HUMAINS

Couche I. — Les ossements contenus dans cette couche étaient moins brisés et plus nombreux que dans les couches inférieures, certains étaient encore en connexion. Au total trois à quatre individus.

Couche II. — Les ossements moins nombreux sont plus fragmentés et représentés surtout par des débris de vertèbres, de côtes et d'os longs. Les dents sont peu nombreuses.

Couche III. — La majorité des ossements est représentée par des fragments de crânes et maxillaires, les dents sont très nombreuses, quelques esquilles de diaphyses.

Couche IV. — A peine quelques menues esquilles et dents brisées.

Fosse. — Un enfant n'ayant pas encore percé sa dent de onze ans a été inhumé dans cette fosse, son squelette n'était pas brisé, les os longs étaient intacts, mais vu le jeune âge de l'individu, d'une extrême fragilité. Le contact des tibias et de leurs péronés, des radius et de leurs cubitus, placés contre le muret Sud indique clairement que le petit corps a été inhumé avec ses chairs après avoir été tronçonné. La calotte crânienne était réduite à l'épaisseur de la table externe, le diploé et la table interne ayant disparu sous l'attaque d'un sol acide. Les os de la face avaient disparu aussi mais les dents étaient en position anatomique: à la place des côtes, des traces pulvérulentes marquaient l'emplacement de la cage thoracique placée au-dessus du crâne.

Il a été recueilli environ 400 dents représentant une quinzaine d'individus d'âges très variables. J'ai identifié d'après les débris de maxillaires inférieurs, deux vieillards, un adulte de 25 ans environ à dentition énorme, une femme (probalement) de 18 à 20 ans, deux enfants, un à dentition de lait, l'autre n'ayant pas encore percé sa dent de onze ans aurait été inhumé après la fermeture du dolmen dans la fosse Sud-Ouest.

Aucun débris humain ne portait de traces d'incinération.

Ossements Animaux. Une dent de chèvre, des os de lapins, des vertèbres de serpents et une demi mandibule inférieure de lézard vert (*lacerta ocellata*).

OBSERVATIONS ET CONCLUSIONS

De par sa position au milieu d'une ligne droite limitée à 1 450 m. à l'Est par le dolmen de la « Gastée » et à 2 600 m. à l'Ouest par le menhir de la « Pierre Plantée », la contemporanéité de ces trois monuments de même orientation apparaît comme certaine.

Cette disposition du Menhir à l'Ouest de la ligne des dolmens autorise une hypothèse.

J'ai fait remarquer plus haut que le mobilier était rassemblé dans la moitié de la chambre sépulcrale du côté de la porte. Ce qui ne peut être qu'intentionnel avec l'idée de rapprocher les morts de la sortie et ce menhir face au couchant n'a-t-il pas l'air de les précéder dans leur marche vers la lumière? Ne serait-il pas dans ce cas, l'image de la déesse des nécropoles si bien représentée par la statue-menhir de Saint-Sernin dans l'Aveyron et de Bessière dans le Tarn, avec qui sa silhouette au sommet elliptique offre une forte ressemblance.

Dans la chambre sépulcrale, les couches ont dû être établies de la façon suivante : d'abord les couches IV, III et II simultanément, ensuite, couche I, et en dernier lieu la fosse.

L'extrême fragmentation des ossements contenus dans les couches profondes indique clairement que nous nous trouvons en présence d'une sépulture à décarnisation et fragmentation du squelette, préalables à l'inhumation définitive.

Couches IV, III et II. Les morceaux de la lame n° 22 recueillis séparés par deux planchers et les ossements distribués en disproportion anatomique dans chacune de ces couches, font apparaître pour celles-ci une construction simultanée, avec les fragments des mêmes squelettes. Le dolmen était alors fermé par un dallage (A *Fig.* II) de niveau avec les murets limitant la chambre sépulcrale au Nord et au Sud.

Couche I. — D'autres décès survenus ont nécessité l'établissement d'une 4e couche (n° 1, *Fig.* II). Les ossements moins fragmentés, encore en position anatomique, et la pierraille qui recouvrait les cadavres, laissent entrevoir une certaine précipitation dans les rites d'inhumation?

Fosse. — Avec cette couche I, le dolmen était plein, aussi, pour ensevelir les restes de l'enfant, l'on a creusé dans l'angle Sud-Ouest, un trou de 0 m. 45 de côté, trop étroit pour le petit cadavre, qui a été tronçonné pour pouvoir être contenu par cette fosse que l'on a abondamment garnie d'objets offerts avant sa fermeture.

Une flèche, n° 24, différente des autres flèches offertes, a dû être introduite dans le dolmen avec les restes de l'enfant dans lesquels elle devait se trouver, soit dans les parties charnues?, soit dans la cage thoracique?, qui ne s'est malheureusement pas conservée. Elle appartient aux énéolithiques de tradition tardenoisienne, autochtones contemporains des dolméniques, ayant laissé leur industrie dans plusieurs gisements de surface sur le territoire de la commune de Cabasse.

Cette flèche atteste que de meurtrières rencontres se produisaient encore entre l'envahisseur dolménique et l'Autochtone énéolithique défendant son terroir. C'est au cours d'une de ces rencontres que l'enfant de la fosse a pu être tué? Cet état de guerre explique le relâchement relatif à la précipitation des rites d'inhumation observés dans la couche I et la fosse.

Deux catégories d'objets offerts doivent se distinguer dans ce dolmen : 1° comprenant surtout les objets brisés qui ont dû, comme les ossements des couches IV, III, II, subir les rites précédant l'inhumation dans le dolmen, où, non seulement les os et les armes ont été brisés, mais aussi plusieurs perles (faits rares pour des objets de parure).

Cette première catégorie explique l'absence de morceaux des objets brisés, probablement dispersés ou perdus au cours des rites et du transfert des squelettes et objets dans le dolmen.

2° Catégorie, comprenant les objets offerts à l'inhumation définitive qui n'ont pas été brisés, mais ont été placés comme les flèches et la lame découvertes dans le muret du Nord et les objets de la fosse.

La céramique très fragmentée nous renseigne mal sur la forme des vases, de pâte grossière à gros grains de calcite, en général fumigée et mal cuite, elle s'apparente à la poterie de Horgen (5).

Les flèches offertes, de forme variant entre la feuille de laurier et le losange, sont finement retouchées et en général sur les deux faces. Très belles et minces, elles sont de type évolué et métalllique.

Aucun débris de métal n'a été découvert dans ce dolmen.

La chronologie peut être basée sur l'architecture suffisamment éloquente pour attribuer à ce dolmen un âge de construction appartenant à la période de décadence du mégalithisme provençal.

Décadence à son début si nous considérons le dolmen à table de la « Gastée », période que je crois pouvoir placer vers la fin du Bronze IV.

Il me reste une tâche très agréable à accomplir, c'est d'exprimer ici, toute ma gratitude à ceux qui m'ont conseillé et aidé dans cette fouille. Je remercie particulièrement le Dr René Gérard et M. Max Escalon de Fonton ainsi que mes dévoués collaborateurs et amis MM. Jean Ghio et Marcel Mingeaud.

(5) Jean Arnal et Guy Benazet. — *Bulletin S. P. F.*, t. XLIII, p. 557.

G. Gaudron, *Gérant.* — Le Mans, Imp. Monnoyer, 1954.

en excursion... en recherche...

EMPORTEZ DES TABLETTES

CHOCOLAT MENIER

Publications de la Société Préhistorique Française

ANNUAIRE des membres de la Société au 1.1.1949..... 200 francs

BULLETIN — Années 1904 à 1912; 1920 à 1925; 1931 à 1934; 1939; 1944 à 1947, *épuisées.*
— Autres années jusqu'à 1951 inclus, chacune. 1000 francs
— Années 1952 et 1953, chacune..... 1400 francs

MEMOIRES — Tome I ..... 400 francs
— Tomes II, III, *épuisés.*
— Tome IV, fasc. 1 et 2 ensemble..... 600 francs

CONGRES PREHISTORIQUES — *épuisés;* sauf les suivants :

8e session *Angoulême* 1912		11e — *Périgueux* 1934	
10e — *Nîmes-Avignon* . 1931		12e — *Toulouse-Foix* .. 1936	
		chacun.....	1300 francs

13e Congrès *Paris...*, 1950, prix *franco :*
France, **1.800** francs. Etranger, **1.900** francs.

MANUEL DE RECHERCHES PREHISTORIQUES, 2e éd., in-12, Paris 1929, 416 p., 161 fig., 34 pl., 3 tableaux..... 650 francs

Dr M. BAUDOUIN. — LA SEPULTURE NEOLITHIQUE DE BELLEVILLE A VENDREST (S.-M.), in-8°, Paris, 1911, 262 p., 39 fig., 16 pl. h. t. 100 francs

J. BLANCHARD. — HYPOTHESE DU DEPLACEMENT DES POLES, in-8°, Le Mans, 1942, 168 p., 26 fig., 6 tableaux..... 300 francs

Tous les prix ci-dessus sont nets sans remise, port en sus.

La S. P. F. est acheteur et vendeur de ses publications épuisées; s'adresser au Secrétaire Général, 2, rue du Pas-de-la-Mule, Paris-III.

SOMMAIRE :

Séance du 27 mai 1954..... 193-206
Séance du 24 juin 1954 213-228
Bibliographie 206-212

Planche hors-texte : Art magdalénien de Laugerie-Basse.

F. Bordes, P. Fitte et S. Blanc. — L'Abri Armand Chadourne (13 *figures*). 229
Jean Arnal. — Les boutons perforés en V (7 *figures*)..... 255
Guy Gaudron. — Pièces archéologiques de musées de province (Bronze, Hallstatt, La Tène) (1 *figure*)..... 269
Ed. Vignard. — Un gisement du paléolithique inférieur en couche à Bayarah près Kom-Ombo (Province d'Assouan, Hte-Egypte) (2 *fig.*, 1 carte) 272
Célébration du Cinquantenaire de la *S. P. F.*..... 280
Georges Bérard. — Dolmen de la Bouissière, com. de Cabasse (Var) (3 *pl.*) 281
Livres et Revues..... 212

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANCAISE
Fondée en 1904, sous le nom de Société Préhistorique de France
reconnue comme établissement d'utilité publique (Décret du 28-7-1910)
Siège social, 250, rue Saint-Jacques, 250. Paris-V

Le Secrétaire-Général, Gérant : G. Gaudron.

Le Mans — Imprimerie Monnoyer. — 1954.